

LE FRONT

VOL. 7 NO. 23

LE SEUL HERBOMADAIRE DES ETUDIANTS
de L'UNIVERSITE DE L'ACADIE A MONCTON

16 JANVIER 1978

Audiences pour le Rapport rouge

REUNION

Faculté des Sciences Infirmières

Pour Ecole des Sciences infirmières, Ecole des Sciences Domestiques, Salon étudiant le 18 janvier à 3h00.

Faculté des Arts

Pour Département de Musique, Département d'Arts Visuels, Département d'Art Dramatique, Département des Sciences religieuses, Département d'Anglais, Département de Traduction et Langues, Cube le 19 janvier à 12h30.

Pour Département de Philosophie, Département d'Etudes Françaises, Département d'Histoire, Département de Géographie, Cube le 20 janvier à 12h30

Faculté des Sciences et de Génie

Pour Département de Biologie, Département de Chimie, Rotonde le 23 janvier à 10h00.

Pour Département de Génie, Département Physique-Mathématiques, Rotonde le 23 janvier à 12h30.

Faculté d'Administration

Pour Département de Comptabilité, finance et informatique, Département d'Administration, 050 le 24 janvier à 12h30.

Faculté des Sciences de l'Éducation

Pour Département d'Apprentissage et d'enseignement, Département d'Administration scolaire, Auditorium le 25 janvier à 12h30

Pour Département d'Éducation professionnelle, Département d'Éducation Spéciale, Département d'Orientalisme, Auditorium le 26 janvier à 12h30.

Pour Département d'Éducation physique et de loisirs, CEPS le 2 janvier à 12h30.

Ecole des Sciences Sociales et du Comportement

Pour Département de Psychologie, Département de Service Social, Chapelle le 30 janvier à 12h30.

Pour Département d'Économie, Département de Science Politique, Département de Sociologie, Chapelle le 31 janvier à 12h30.

Ateliers sur le rapport: 1 février.

Salut à toi,

L'on t'invite à une réunion du conseil d'administration de la F.E.U.M. mardi le 17 janvier à 18h au local 050 de l'édifice de l'Administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. États financiers du Kacho
4. Systèmes de son du Kacho
5. Café Étudiant
6. Réservation au C.E.P.S.
7. Rapport Rouge
8. Centre Étudiant
9. Réunion générale
10. Affaires pressantes
11. Levée de l'assemblée

Luc Desjardins,
Secrétaire général

Inscription aux ateliers socio-culturels

VOIR DETAILS EN PAGES 7,8,9 et 16

Le Service des loisirs socio-culturels désire faire savoir à tous les amateurs de spectacles et de films du Ciné-Campus qu'une quantité de billets de saison est encore à la disposition des personnes intéressées.

En effet, les personnes détenant les cartes de saison du Ciné-campus auront la possibilité d'assister gratuitement à la projection de 23 films présentés au Ciné-Campus au deuxième semestre, alors que la carte des spectacles permettra d'assister gratuitement ou à prix réduits, à une possibilité de sept spectacles d'ici la fin d'avril.

Afin de faire profiter le plus de personnes possible de cet avantage, le Service des loisirs socio-culturels a décidé de continuer la vente, mais avec réduction, des billets de saisons.

Ainsi les cartes du Ciné-campus seront vendues \$8 étudiants et \$14 non-étudiants au lieu de \$12 et \$18, et les cartes de spectacles seront offertes à \$6, étudiants et \$10 non-étudiants, au lieu de \$8 et \$12. Toutefois, un rabais de \$2 sera effectué sur l'achat des deux cartes, soit celle du ciné-campus et celle des spectacles.

Les intéressés qui veulent profiter de cette offre avantageuse, pourront se les procurer à compter du 9 janvier et jusqu'au 31 janvier au secrétariat de l'école Mathieu-Martin, à la Librairie acadienne du campus et de la place Champlain et au centre culturel. Ces cartes seront également vendues à l'entrée du Ciné-campus de même qu'à l'occasion du premier spectacle du semestre, le dimanche 22 janvier.

"LES ECHECS, COMME L'AMOUR, COMME LA MUSIQUE, SONT SUSCEPTIBLES DE DONNER DU BONHEUR A L'HOMME."

Dr. Terrah



CERAMIQUE:

Apprentissage des techniques de travail de

Danse Folklorique

Vous apprendrez une grande variété de danses telles que: mexicaine, yougoslave, roumaine, russe, allemande, polonaise, grecque, québécoise, etc... En d'autres mots, c'est va "swingner".

Flûte Traversière

Initiation à la technique et la théorie de la musique pour flûte. Tu dois avoir ton propre instrument.

l'argile sur table, amincissement, colombin, plaques, évidement et de l'émalle.

Flûte à Bec

Cours adaptés à la fois pour débutants, intermédiaires et avancés en flûte à bec. L'instrument n'est pas fourni par l'atelier.

Culture d'accompagnement

Tu apprendras suffisamment d'accords pour pouvoir accompagner plusieurs chansons. Le cours est flexible dans le sens qu'il est adaptable à chaque guitariste.

Lettres à un futur diplômé tanné

La première activité de cette année du Chapitre Tallon du Conseil de l'enfance exceptionnelle (regroupant des étudiants du campus) fut un vrai succès.

Mercrédi après-midi, soit le 14 décembre, au salon des étudiants à la faculté des Sciences de l'Éducation se réunissent pour fêter la Noël des enfants francophones à besoins spéciaux de la région de Moncton, Memramouc et Shédiac-Bridge. Quel fiaccol des étudiantes du département d'éducation spéciale s'étaient déguisées en clowns et aidèrent au déroulement de la fête en les faisant rire, chanter et danser.

Avez-vous entendu Alain Morin "Hécher" (crier lors cette fête)? Non, il ne perdait pas la "bouche". Alain prendait part dans une pièce de théâtre comme metteur en scène et franchement, "ça ne roulait pas rond ses affaires".

Moncton by Night

Moncton est une petite ville d'apparence calme et tranquille, à dix heures du soir, plus un chat dans le rue. "Prends garde au grand méchant loup!" disait m're-grand. Mais les grands lous n'existent que dans les contes d'enfants, me direz-vous et lorsque l'on est grand on n'a plus peur de la nuit! Et pourtant...

Mardi dernier, alors que je rentrais chez-moi, j'ai été assailli par un homme d'environ 24 ans qui m'a violemment frappée au visage. Mon expérience n'est pas unique, les aventures de ce genre sont plus fréquentes qu'on pourrait le croire ici à Moncton, mais on n'en parle pas. Si j'en parle c'est pour mettre en garde celles qui pourraient risquer de rencontrer le dit bonhomme qui d'après la police n'en est pas à son premier attentat, mais aussi pour faire ressortir la nécessité de pallier à notre impuissance face à de tels individus. On ne peut tout de même pas cesser de circuler le soir ou avoir avec soi un chevalier servant prêt à nous escorter, nous ne sommes plus au Moyen Age!

Un cours d'auto-défense serait très utile à ce niveau. Il y a

La visite du Père Noël permit de distribuer aux enfants des cadeaux dont certains membres du personnel enseignant et auxiliaires de la faculté des Sciences de l'Éducation avaient bien voulu acheter. Les enfants et organisateurs de cette fête ont grandement apprécié ce geste. Simpsons-Sears nous donna le reste des cadeaux qui manquaient.

Pour compléter la collation, le restaurant A & W nous fit une gracieuseté en nous fournissant de la liqueur "Root beer".

Enfin, tout ceci pour remercier chaque individu qui, d'une manière ou d'une autre, contribua à la fête. Voyant les enfants retourner chez eux, on sentait leur cœur plein d'amour et de gaieté. Félicitations aux organisateurs et participants!

Je vous souhaite à vous un Joyeux Noël et une Bonne Année remplie de joie et succès. Anne-Marie Collette

sûrement sur le Campus des personnes ayant des connaissances nécessaires pour donner cette formation et je suis sûre que ce cours aurait une grande popularité.

Si certains sont intéressés, qu'ils me joignent et nous pourrions en discuter.

Jusqu'à mesdemoiselles, surveiller un certain jeune homme blond, aux cheveux courts et raides, mesurant environ 5'3", assez large d'épaule, visage carré, portant une veste de cuir brun corbe à boutons pression. Il rode aux environs des rues High et John.

par Hélène Rivier.

30,000 DONAIRES
VENDU À MONCTON

100% boeuf... c'est délicieux!

GRECO RESTAURANT
221 Mountain Road

AUSSI GRECO PIZZA

Tél. 389-9460

Conseil de l'enfance exceptionnelle

Mon cher ami,

C'est une découverte assez frustrante que tu as fais là. J'aimerais te donner un petit mot d'encouragement en te faisant part de mon expérience, ici à l'université.

Lorsque je suis arrivé ici, je savais qu'il me faudrait travailler très fort. Je pensais qu'avec l'aide de mes compatriotes acadiens ainsi que celle de ces profs d'université qu'on ne cesse de louer, là d'où je viens, que je m'en sortirais à bon compte. Eh bien non, je me suis fourré le doigt dans l'œil. Ce n'était qu'une illusion et je l'ai appris à mes dépens.

Certains font toutes sortes de reproches aux profs: "Ils ne sont jamais là quand on a besoin d'eux". "Ils donnent trop de travail et pas assez d'explications". Cela veut-il dire que les profs nous laissent trop à nous-mêmes? Qu'ils nous donnent trop de corvée? Eh bien oui, c'est ça les nous-mêmes, à souffrir. Et je crois qu'on est raison. Ils nous forcent à devenir des adultes. Il faut souffrir pour devenir adulte.

Tu dis que l'université t'a ouvert les portes du travail, de son marché et encore... Moi je

dis qu'elle t'a ouvert les yeux. Qu'elle t'a fait réaliser ce qu'est vraiment ce monde. Moi aussi, lorsqu'elle m'a ouvert les yeux, je me suis senti mal. Mais j'ai repris pieds et je vois de savoir à quoi m'en tenir. Je suis plus préparé à faire face à ma vie d'adulte future et à la maîtriser.

Je suis conscient que là ne finit pas mes problèmes, mais je suis optimiste. Il le faut.

Pour en revenir aux profs, j'aimerais faire moi aussi un reproche. Certains cours donnés ici à l'université manquent de qualité. Ce qui me frustre le plus est lorsqu'on me présente un questionnaire pour que je puisse donner des suggestions à l'amélioration d'un cours. J'aimerais rappeler au responsable de cette initiative que je ne suis pas un professeur et que je ne suis savoir comment donner un cours. Je suis ici pour apprendre et non pour montrer à d'autres comment enseigner.

En résumé, j'aimerais te dire, futur diplômé, que plusieurs profs sont dans ton cas. Rappele-toi qu'il y a toujours quelqu'un dans de pires situations que la nôtre. Sois optimiste. Ça en vaut le peine.

Jean-Pierre Bernard,
Un simple futur diplômé

Fêtes

Salut,

Bienvenue à deuxième semestre, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes prêts pour les activités qu'organise le Comité des fêtes. Pour ce qui est des activités déjà planifiées, il y a le Carnaval et une soirée graffiti le 31 janvier.

La soirée graffiti se passera au Kacho avec le Bob-Shoo-Bop, rendez-vous à la musique Rock à Noël des années 70. Ça promet d'être du "fun" et on s'attend de vous voir à cette soirée.

Pour ce qui est du Carnaval, voici la liste des activités qui auront lieu:

- Nuit de films
- Voies original(aux)
- Chasse aux trésors
- Savarious
- Concours monument de glace
- Concours de photos de classe
- Voyage chanceux (Floride)
- Rallye des taveras
- Rallye automobile
- Concours de baisers
- Kazar
- Activités sportives
- Supper à l'Aéris
- Concours souper original
- Ligue des buveurs
- Gong Show
- Concours de nez
- Fun, Fun, Fun

Le programme n'est pas encore fixé mais quand il le sera, je vous le laisserai savoir. Les dates du Carnaval sont les 16, 17 et 18 février. Préparez-vous dès maintenant pour y participer.

Le comité accepte toute personne qui a des critiques, des idées ou qui veut travailler, organiser, etc...

Four ceux que ça intéresse ainsi que les membres du comité, la prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 février à 12h00 au local 050 de la Faculté d'Administration.

Ronald Briant
Directeur des fêtes

Tous ceux qui ont gagné des laissez-passer durant les fêtes d'automne n'ont qu'à donner leur nom à Marie-Germaine à la maison de la F.E.U.M., et vous recevrez votre prix.

Horaires des employés du Kacho

8% vous est impossible de travailler sans heures et postes indiqués, appelez Tom à 950-4697

	Lundi	Mardi	Mercredi P.M.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.n.	vendredi soir	samedi soir	Dimanche	
Responsable de soirée	Raynald	Lise	Jean-Claude Dubé	Charles Cloutier	Jean Thompson	Line Paulin	Jean Claude Dubé	John Thompson	Charles Cloutier	
Quelch I	Lisette Paulin	Nicole LaPlante		Shyrie Noël	Glaire Lepage		Chantale Lalreay	Francine Poirteaux	Claire LePape	
Quelch II							Rose-Marie Thériault	Nicole LaPlante		
Disc-Jockey	Garry	Maurice Arsenault		Michelle Boulanger	Richard Allain		Denis Huet	Pierre Bouchard	Maurice Arsenault	
Garçons et filles de comptoir	Yves DuPéré	Adelard Landry	Jean-François Morin	Pierre St-Cyr	Jean Fortin	Michel Drouin	Jean Allain	Yvon DuPéré	Hubert Gascou	Claudine Smith
							Jeocelyne Pichette	Jean-Paul Fournier	Jean-Pierre Deslauriers	
							Gille Allain	Roger Vautour		
Surveilleurs de tables	Latraverse	Pierre Bernier	Yves Blanchette	Thérèse Fournier	Murielle Laberge	Line Gingras	Ginette Pellerin	Suzanne Leclerc	Helene Mabeu	Brian Coughlan
							Guy Roussel	Nicole Fournier	Alain LaGacé	
								Anne-Marie Ouellette	France Friolet	

A surveiller

Salut bien,

Depuis jeudi dernier, la masse étudiante est concernée par un tout nouveau problème. Qu'est-ce que le "Rapport Bleu" - ou encore "l'Essai de planification académique 1977-92"? Qu'est-ce que le "Rapport Rouge" et que veut-on y faire ressortir? Qu'est-ce que c'est "supposé" questionnaire tout "Fucks" auquel on nous demande de répondre??

En fait, le "Rapport Bleu", c'est un document qui émerge du Comité des programmes de l'Université et qui fait état d'une planification académique pour les prochains 15 ans (cf. le Front d'aujourd'hui). Le "Rapport Rouge", pour sa part, c'est un document qui, sans toute fois prétendre être une fin en soi, va être préparé, formulé et rédigé par les étudiants. Ce qu'il contiendra d'une part le sentiment de la masse étudiante face à l'enseignement qu'elle reçoit de l'Université et, d'autre part, l'opinion non négligeable des étudiants sur l'orientation, de par une planification académique, que doit recevoir l'Université pour les années à venir.

Que vient faire ce questionnaire, si on peut l'appeler ainsi, dans cette discussion qui s'engage? La réponse est simple et, je le crois, motivée. Le "Rapport Bleu" a été rendu public depuis le début du mois de novembre 1977. Des copies ont circulé dans chaque faculté dès le campus mais aucune réaction, de la part des étudiants, n'a suivi. En partant comme principe de base qu'une planification académique de 15 ans va nécessairement toucher aussi le campus mais aucune réaction, de la part des étudiants, n'a suivi. En partant comme principe de base qu'une planification académique de 15 ans va nécessairement toucher aussi le campus mais aucune réaction, de la part des étudiants, n'a suivi. En partant comme principe de base qu'une planification académique de 15 ans va nécessairement toucher aussi le campus mais aucune réaction, de la part des étudiants, n'a suivi. En partant comme principe de base qu'une planification académique de 15 ans va nécessairement toucher aussi le campus mais aucune réaction, de la part des étudiants, n'a suivi.

Tout d'abord, tous s'entendent à dire que celui-ci était préétabli et biaisé sur toute la ligne. Nous ne sommes tout de même pas des fous et croyez bien que c'était particulièrement vu. Certains disent qu'un questionnaire neutre ne neutralisant et qu'un questionnaire engagé est engageant. D'autres avancent qu'un questionnaire subjectif était rendu nécessaire parce que les étudiants ne se sentaient pas concernés, par ce que l'on a affaire à une masse léthargique. Encore plus, d'autres soutiennent que le questionnaire est comme une goutte de vaccin de par le fait qu'on injecte le virus (même que de sérieux et d'objectivité) pour

Etudiants du N.-B.

Selon les statistiques fournies par le Service d'aide aux étudiants de Frédéricion, il semble que 413 étudiants n'ont pas encore retourné le Rapport de révision des économies estivales 1977 (feuille jaune).

Si le service de prêts et bourses aux étudiants ne reçoit pas ces rapports, les étudiants

encourront les deux pieds sur terre et faire preuve de maturité). De toute façon, quelle que soit la raison donnée, le questionnaire a rejoint son objectif: la "réaction". C'était plus qu'un questionnaire, même si on n'en a pas eu l'impression, mais plutôt dans le but de favoriser une prise de conscience collective. Il y a déjà deux mois que l'on remet en question l'enseignement que dispense notre Université et personne ne se sent concerné, aucune réaction!!! Oui le questionnaire est une provocation mais pas dans l'intention de faire une risée des étudiants; la cause qui le motive est trop sérieuse et aucune erreur ne nous sera permise.

Si ce questionnaire nous permet de canaliser les discussions autour d'un problème de première importance, il ne nous servira pas ou autant à appuyer les dires du "Rapport Rouge". Vous conviendrez avec moi que la compilation des résultats ne peut jouer d'aucune crédibilité. Voilà l'importance capitale de la participation à l'essai de tous aux audiences qui débutent cette semaine. Le "Rapport Rouge" doit faire état du pouls des étudiants concernant tout ce qui touche au secteur académique de l'Université de Moncton. Pour ce faire, il est important que chacun exprime son opinion et ses commentaires sur une nouvelle planification qui s'est déjà amorcée. Il est tout aussi important que chacun prenne connaissance de "l'Essai de planification académique 1977-92" pour comprendre l'envergure et la portée de cette nouvelle orientation de l'Université.

Nous ne sommes pas prophètes et ne voulons en aucun cas prendre position sur un sujet aussi délicat sans vous consulter. C'est à tous de nous démontrer que nous sommes vengés donc nous dire ce que vous en pensez!

Suite aux audiences, une journée d'atelier sera organisée, soit le 1er février. Nous nous proposons aussi de passer un deuxième questionnaire une fois les audiences terminées; cette fois-ci nous ferons appel à des spécialistes en la matière afin d'assurer une objectivité qui nous sera à tous indispensable. Je crois urgent que l'on en discute plus longuement et espère sincèrement rejoindre la motivation autour d'un sujet qui nous touche "tous" de près.

A toi d'y voir.

A toi d'y voir.

Luc Desjardins

concernés ne pourront pas recevoir leur bourse. C'est votre responsabilité de fournir ce rapport. Si vous ne le faites pas, ce sera gênant après de vous plaindre du retard à recevoir votre bourse.

Longueurs temps de la faire mais faites-vous. Viateur Vieil, aide financière

Le rapport rouge

Bonjour étudiants, étudiantes,

À l'approche des audiences publiques sur le rapport rouge, j'aimerais profiter de l'occasion pour donner quelques précisions.

Comme vous avez pu le constater dans le Front d'aujourd'hui, vous y trouverez la programmation des audiences. J'espère naturellement que vous y assisterez en grand nombre. Car comme vous le savez, la vie académique sur votre campus, toute votre vie actuelle quoi, vous avez certainement un grand mot à dire là-dessus.

Il est temps, et le moment est idéal pour que vous donniez votre avis. Le rapport rouge, c'est tous les étudiants, donc il est important d'être présent lors des audiences. L'enseignement que tu reçois pour ce que tu paies toi, comme consommateur étudiant, tes professeurs et leur enseignement, les administrateurs, la place sur les prises de décisions sur tes affaires académiques, la future orientation de ton université, la formation en tant qu'individu te préparent-ils vraiment à affronter le marché du travail, est-ce que tes cours répondent à tes aptitudes ou plutôt à ton horaire.

Bref, toutes des choses dont tu dois contribuer et apporter ta participation.

Ten compte à toi d'en décider. En espérant se revoir aux audiences.

Gilles Baril,
Président du Comité du
Rapport Rouge

Offres d'emploi - Dans les mains de qui sera la F.E.U.M. ?

Le deuxième semestre ne fait que commencer que déjà il faut planifier les affaires étudiantes pour l'année prochaine. En effet, il sera bientôt le temps d'être un nouveau secrétaire général, un directeur aux affaires académiques et un directeur aux affaires administratives. Les candidatures sont ouvertes depuis le 15 janvier et cela jusqu'au 27 janvier. Donc on invite tous les intéressés à combler ces postes, qui seront bientôt vacants, à soumettre leur candidature au secrétariat de la F.E.U.M. De plus, ceux qui désireraient avoir plus d'infor-

mation sur la définition des tâches peuvent venir faire un "tour" à la F.E.U.M. Il est à noter que les candidatures ne seront plus acceptées après 17h00 le 27 janvier.

Le cabale électorale se tiendra du 27 janvier au 5 février et le 6 les étudiants seront invités à se présenter bien gentiment à la queue leu-leu comme à la petite école aux urnes. C'est évidemment le 6 février au soir que seront connus les vainqueurs seront annoncés. Vous recevrez plus d'information sous peu.

Salut!
Yves LeBouthillier

MESSAGE AUX ETUDIANTS DE LA FACULTE D'ADMINISTRATION

J'espère que tous et chacun d'entre ont passé d'agréables vacances et que le péri Noël a su vous apporter tout ce que vous désirez. Le Conseil d'étudiants vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 1978.

Le deuxième semestre est maintenant commencé et les horaires ne sont pas tous terminés, si ce est le cas pour vous, n'oubliez pas que la date limite pour changements de cours ou transfert de faculté est le 17 janvier 1978.

ELECTION "PRÉSIDENT" DE LA FACULTE:

La période de mise en candidature avance à pas rapides le poste de Président (e) de la Faculté au Conseil d'étudiants (AEFAUM). Si ce poste vous intéresse, vous avez du 12 au 18 janvier 1978 à 17h pour poser votre candidature. La période de cabale aura lieu du 19 au 25 janvier et l'élection se tiendra le 26 janvier 1978. Veuillez

apporter vos candidatures au local 164 (Bureau du Conseil Etudiant) et adressées à M. Jean Sénéchal Président d'éllection.

CINE-CAMUS
Si vous voulez avoir l'horaire des films qui vont être projetés durant le deuxième semestre, venez au local 164, il y en a pour tous.

JOURNÉE DE COMMERCE:
La Journée de Commerce s'en vient à grand pas et aura probablement lieu au début de février. Préparez-vous.

LIGUE DES BUIVRES:
Il nous faut 8 buiveurs (hommes et femmes) pour une première rencontre le 18 janvier et la Journée suivante, la finale aura lieu lors du Carnaval d'hiver, le 18 février. Si vous voulez participer, apportez votre nom au local 164. Jusqu'à la prochaine, Lorraine Léger Vice-Présidente à l'information

Cours non-crédités offerts par le SAR

Une douzaine de cours non-crédités seront offerts par le Service des activités récréatives durant le deuxième semestre à l'intention des étudiants à temps complet. Les cours débuteront le lundi 16 janvier et la inscription se fera les 10, 11 et 12 janvier 1978 en

tre 11330 et 1330 au foyer du CEPS. Les frais d'inscription sont de \$100 les autres d'une durée de 20h sauf dans le cas du badminton le prix est de \$5 et la durée 10h.

Cours	Description	Horaire
Tennis	Débutant et style de niveau 1	lundi et mercredi
Patinage	Introduction au patinage récréatif et conditionnement physique	mercredi de 16:15 à 18:00
Conditionnement physique par le jogging	Le programme individuel de conditionnement physique	lundi et mercredi de 4 à 5 heures après la dernière leçon
Badminton	Téchniques de base et règles de jeu	mardi de 19:15 à 21:00
Natation I	Le rendement en bain public	groupe 1: lundi et mercredi: 18h à 19h groupe 4: lundi et mercredi: 20h à 21h
Natation II	Connaissance au moins six styles de nage et pouvoir nager sur une distance minimum de 25 m	groupe 6: mardi et jeudi: 18h à 19h groupe 2: lundi et mercredi: 19h à 19h
Natation III	Connaissance au moins deux styles de nage et pouvoir nager sur des distances minimum de 25 m et 100 m	groupe 7: lundi et mercredi: 18h à 19h groupe 5: lundi et mercredi: 19h à 20h groupe 8: mardi et jeudi: 18h à 19h
Natation IV	Connaissance au moins trois styles de nage et pouvoir nager sur des distances minimum de 25 m et 100 m	groupe 5: lundi et mercredi: 18h à 19h groupe 1: mardi et jeudi: 19h à 21h
Natation V	Connaissance au moins quatre styles de nage et pouvoir nager sur des distances minimum de 25 m et 100 m	groupe 7: lundi et mercredi: 18h à 19h groupe 7: mardi et jeudi: 19h à 21h
Inscription		groupe 7: mardi et jeudi: 19h à 21h
Finances		

et les cours de natation niveau I et II se donnent dans la partie peu profonde de la piscine.
xxx) Les cours de natation niveau III débutent dans la partie peu profonde de la piscine pour se terminer en partie profonde de la piscine.

Tous les cours de niveau supérieurs à III se donnent en eau profonde.
Les styles de nage acceptés sont: la nage libre - crawl, la nage de côté, le dos, nage brasse, nage brasse sur le dos et nage papillon.

Editorial

L'Université de Moncton souffre d'une grave maladie

L'Université de Moncton, la seule Université de langue française, avec ses Centres affiliés, celui de Shipagan et celui d'Edmundston, souffre d'une grave maladie... Il semble qu'elle glisse tranquillement, silencieusement entre les mains des Anglais.

Selon l'entente signée à la suite des Rapports LeBel et Wallace, l'Université de Moncton se voyait attribuer, le 17 décembre 1976, la charge de deux Campus supplémentaires, le Collège Jésus-Marie (devenu le Centre Universitaire de Shipagan) et le Collège St-Louis-Maillet (désormais le Centre Universitaire d'Edmundston). Selon la philosophie que dégageaient les rapports, les deux composantes devaient répondre aux besoins des francophones des Provinces Maritimes.

Afin d'atteindre cet objectif: pourvoir adéquate-ment aux "besoins du milieu" que représentent ses Centres respectifs, et planifier son orientation, la seule Université dédiée aux francophones a entrepris une étude qui résultait en un essai de planification académique. Ce dernier est, d'une part, muni d'un imposant recueil de statistiques, compilées il y a quand même 30 mois. Ces statistiques nous invitent à un désintéressement total du rapport en entier. D'autre part, la suite est fleurie de vastes constatations: on y décrit l'objectif de l'Université de façon si éblouissante que d'aucuns seraient tentés, par sentimentalité, d'accepter ses conclusions. (CF L'Éditorial de Claude Bourque, "La Clé du Succès", L'Évangéline, 28-11-77, p. 6). Enfin l'extase: la dernière partie est consacrée à 40 recommandations, dont la dixième par exemple stipule: "Nous recommandons que l'Université intensifie ses services au milieu par une présence plus intense, grâce entre autres à l'Éducation Permanente, aux installations sportives et à la Librairie Académiques." Songe-t-on à mieux desservir les Anglais?

Une trousse soudaine est décelée. On l'explique d'abord par une diminution du taux d'inscription à l'Université de Moncton atteignant 40% au cours des prochaines années, ensuite par un resserrement financier qui s'impose lors de la planification budgétaire, et finalement par une mésentente flagrante entre les trois Campus. Qu'est-ce qu'on fait? "Le gel des Programmes"! Le rapport n'a pas été étudié ouvertement que déjà on s'en sert. Contre qui? Pas contre les administrateurs...

Les coupures n'affectent pas le nombre délirant

d'administrateurs, avec leurs doyens, leurs vice-doyens, leurs secrétaires-exécutifs, leurs secrétaires de bureau, etc... Les coupures n'affectent pas non plus les cours offerts par l'Éducation Permanente. Ces secteurs, qui sont toujours organisés de sorte qu'on ne puisse y ajouter un mot, sont à surveiller lors de la planification et de la reconstruction académiques. Trop souvent nous prenons pour acquis qu'on a rien à y voir, et qu'ils s'en occupent... Trop souvent aussi nous sommes mécontents, insatisfaits, et nous sommes impuissants à faire quoi que se soit une fois les changements effectués.

Au point où en est revenue notre seule Université francophone, nous devons utiliser nos droits, exiger des explications de la part de l'Administration. Des explications détaillées face à la répartition budgétaire de l'Université pour chacun des trois campus, des explications face à l'orientation qu'elle donne à l'Université. N'ayant consulté ni les étudiants, ni les professeurs, elle devra enfin fournir des explications précises quant à la restructuration administrative des trois centres.

Ne nous laissons pas prendre au piège une fois de plus. Qu'y a-t-il de plus fragile qu'une institution unique qui se détruit en divisant ainsi ses forces? Car il va sans dire que la philosophie de l'entente qui a fusionné deux Campus à l'Université de Moncton n'a pas encore fait l'unanimité chez les administrateurs. L'entente n'existe que formellement...

Quels peuvent être les remèdes à cette maladie dont souffre l'Université de Moncton? Combien de rapports faudra-t-il pour faire comprendre qu'une petite Université de 2,500 étudiants, avec des structures souples, le respect de la masse étudiante et du corps professoral, pourrait rendre de multiples services au peuple acadien. On a l'impression que l'Université de Moncton chaque fois qu'elle veut régler des comptes, dépense des milliers de dollars pour rédiger des rapports dont les conclusions auront servi ses intérêts et non ceux des étudiants et des professeurs. Un essai de planification académique serait valable si seulement il devait être l'oeuvre conjointe des étudiants et des professeurs. Ça, l'Administration ne l'acceptera jamais parce qu'elle sera obligée de remettre en question ses propres structures autocratiques.

Nicole Laplante

Un rôle quelconque

Je ne suis ni politologue, ni sociologue ni... tout de même puisque ces gens semblent endormis, j'aimerais vous parler, dans la mesure de mes possibilités, de ce qui se croise et se rime idéologiquement de notre université.

Si aujourd'hui nous sommes trois campus, c'est que dans l'esprit des gens l'ayant initié se groupant par leur rapport, mieux connus sous le nom du Rapport LeBel, il y avait un rôle bien spécifique perçu pour l'université.

Jetons un coup d'oeil sur notre situation: nous, francophones des maritimes. Pour bien résumer il s'agit de dire que nous sommes une minorité coexistante avec une majorité et ne pouvant à peine se faire entendre du centre. Nous exigeons de gens qui peuvent à peine demander pour eux-mêmes, donc nous avons rien.

Tiens, en 76 le parti Québécois se fit élire au Québec; admettons de séparation; le centre réagit; décide de supposément décentraliser certaines de ses opérations, donc on aura des groupes de fonctionnaires importants à Shediac, Bathurst; Shipagan aura un centre marin; la majorité plus, reste silencieuse, elle dort, car perdre le Québec serait au régime. Moncton plus devant sa Rubine pour l'édifice à bureau; par exemple, tout un précédent.

Les organismes francophones réagissent; le parti Acadien propose la création de notre propre province; la S.A.N.B. organise les États généraux; y participent les organismes du même genre de la N.E. et de l'I.P.E.; seul d'importance vital dans la société: l'université, que fait-elle, ses étudiants autant que son personnel et administration semblent endormis.

Une chose que l'on aurait dû avoir appris de nos puissants voisins du sud, depuis notre soumission toujours graduelle, c'est d'être opportuniste et voici l'occasion voulu, peut-être la seule chance pour l'université de vraiment desservir la population francophone qu'elle prétend être sa raison d'être et elle s'amuse encore à batailler interment.

D'après moi, notre rôle serait d'émettre continuellement, par tous les moyens de communication existant même en inventer s'il y a besoin, des idées déchiffrables par la populace; cessons d'être des intellectuels traditionnels faisant des analyses et intrigues qu'après l'exécution d'objectifs dans lesquels on ne participe; soyons plutôt avant-gardistes et préparons le terrain à l'avance afin qu'on puisse rattraper 1867 car le débat s'annonce encore, une deuxième chance, cette fois soyons-en les maîtres au lieu des muets d'autrefois.

Ghislain Michaud

Au Kachol

Session Jazz avec Jazz à 3

1755

Les 16, 17, 18 au Kachol,

Le 20-21 Janvier

Prix d'entrée: .50 étudiant

Prix: étudiant \$1.50 invité \$2.50

1.00 invité

Venez-nous voir

On vous attend



Expo-Sciences

Les organisateurs de l'Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick ont fixé au 31 mars et au 1er avril 1978 la tenue de cette exposition qui se déroulera pour une sixième année consécutive à la Faculté des sciences et de génie au Centre universitaire de Moncton.

M. Fernand Girouard, professeur au Département de physique-mathématiques à l'U de M et président du Comité d'Expo-Sciences, souligne que tous les étudiants des niveaux intermédiaire et secondaire de la province sont invités à préparer dès maintenant leurs projets scientifiques. Les travaux seront exposés à la rotonde de l'édifice des Sciences et de génie où le public sera invité à apprécier le talent créateur des participants.

Les projets seront évalués par une équipe de juges et des prix seront accordés aux meilleurs travaux présentés dans la division junior et senior ainsi que dans chacune des catégories suivantes: chimie, mathématiques, physique, génie, sciences de la vie et l'environnement. La catégorie sciences naturelles a été autorisée dans la division junior.

Deux grands prix, consistant en un voyage toutes dépenses payées à l'Expo-Sciences nationale en mai à Sudbury, Ontario seront attribués aux deux responsables des travaux jugés les plus méritants.

Le dernier, Pia Marini de la polyvalente Mathieu-Martin à Dieppe et Rodney McInnis de Frédéricton. High avaient remporté les deux grands prix pour les travaux intitulés respectivement "Energie solaire" et "Speed of Sound".

M. Girouard tient à signaler que l'Expo-Sciences 1977 a été rendue possible grâce à la contribution financière de plusieurs organismes dont l'ACFAS, l'Université de Moncton, la Commission d'énergie électrique du N.-B., la compagnie de téléphone du N.-B., l'Association des ingénieurs professionnels du N.-B., l'Association des anciens et amis de l'U de M, W. H. Casdall & Associates, Association des étudiants des Sciences et de génie, Comité des étudiants des programmes spéciaux de l'U de M, N.B. Teachers Association (Science Council), l'Institut de chimie du Canada, Société canadienne des biologistes de la Faune, P.C. Bendell, C.P.R. des sciences de l'A.E.N.F.B. (région C.D.). Certains dons sont également remis par des individus.

Le président de l'Expo-Sciences ajoute que le Comité compte grandement sur la collaboration des enseignants des écoles publiques de la province pour assurer le succès de cet événement. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus de M. Patrick Maltais, Comité de liaison, Faculté des sciences et de génie, Université de Moncton, Moncton, N.-B. E1A 3E9.

Etes-vous au courant

ETES-VOUS AU COURANT?

Il existe au service d'aide aux étudiants de Frédéricton un comité d'appel qui se réunit quelques fois durant l'année. A quoi sert ce comité? En résumé, c'est assez simple. Ce comité a comme tâche d'étudier les cas d'étudiants qui ne sont pas satisfaits du traitement qu'ils ont reçu de la part du Service de prêts et bourses du gouvernement. Si après avoir été appel, vous jugez que vous n'avez pas reçu justice, vous pouvez faire appel à ce comité. Plus exactement, les buts du comité d'appel sont:

a) Agir à titre d'Agent de Liaison entre la population étudiante et le Service de l'aide aux étudiants.

b) Examiner les appels de nature exceptionnelle qui ne sont pas considérés par les critères normaux de l'Agence canadienne des prêts-étudiants.

c) Assurer qu'une considération particulière soit accordée à chacun des cas référés au Comité d'appel.

Le comité est composé de:

a) Un étudiant représentant une institution d'enseignement de langue anglaise.

b) Un étudiant représentant une institution d'enseignement de langue française.

c) Un employé du ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources Culturelles nommé à titre de secrétaire du comité.

d) Un responsable de l'aide financière aux étudiants d'une institution d'enseignement anglaise.

e) Un responsable de l'aide financière aux étudiants d'une institution d'enseignement française.

f) La directrice du Service de l'aide aux étudiants président le comité.

g) Un fonctionnaire d'un autre service gouvernemental de la province.

Maintenant que tu es au courant, tu sais quel faire si tu crois qu'il y a eu des injustices dans l'analyse de ton cas. N'oublie pas qu'il se doit vraiment et avoir injustice. Ce comité ne peut analyser tous les cas d'étudiants insatisfaits sinon il ségrégaterait tout l'année.

Pour plus d'information, contactez-nous.

Viateur Viel, responsable
Service d'aide financière

Concert



La Chorale de l'Université de Moncton, sous la direction de Barry Waterlow, offrira le vendredi 20 janvier prochain à 20h un concert au 316 de l'édifice Tallon.

Composée de 37 membres, hommes et femmes, la Chorale de l'U de M. présentera un programme apte à satisfaire tous les goûts puisque des oeuvres de Lübeck, des chansons folkloriques, des negro-spirituels et des madrigaux érotiques y sont inscrits.

C'est également à cette occasion que le tirage des trois prix, \$150, \$100 et \$50, sera effectué. On sait que la loterie organisée à la fin décembre, a pour but de ramasser des fonds qui seront utilisés pour défrayer le coût des activités prévues, comme la tournée à travers la province et la participation de la Chorale au festival de Halifax à la fin janvier. Une partie de ces profits servira aussi à combler le déficit auquel la Chorale fait face actuellement.

Le prix d'entrée à ce concert est fixé à \$1,50 étudiants et \$2,50 non-étudiants et les billets sont en vente à la Librairie académique et du Campus et de la place Champlain et au guichet, le soir du spectacle.



Automobilstes

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Les automobilistes qui utilisent les rues et les terrains de stationnement de l'Université de Moncton sont par la présente avisés que, à cause du danger au public et des inconvénients causés aux divers services de l'Université par la mauvaise température, l'état des routes et de la circulation pendant les mois d'hiver, les règlements suivants concernant le stationnement seront dorénavant strictement mis en vigueur: Toute voiture stationnée le long de la route, dans une aire réservée, dans un endroit défendu, stationnée de façon à gêner la circulation ou le déblaiement de la neige, sera remorquée aux frais et risques du propriétaire.

Le service de sécurité
Centre Universitaire de Moncton

Triple frustration

Bien sûr, je m'attendais à ce que quelque'un riposte (Evangéline du 3 janvier 1978, p. 9. Opinion du lecteur - (La chèvre de M. Séguin), à l'article composé par Hilaire St-Pierre à propos de sa "Triple Frustration".

Avant de porter un jugement soit dans un camp ou dans l'autre, il faut absolument que vous connaissiez ce précepte. "Qui que vous soyez, sachez qu'il ne suffit que d'un seul grain de poussière pour faire chavirer la balance. Que justice soit faite."

Crédit d'un concierge
(Evangéline du 3 janvier 1978, p. 9

Opinion du lecteur - La chèvre de M. Séguin)
Alfred Conzar

Conférences

CONFERENCE

DR. K. JANKOWSKI
PROFESSEUR AGREGÉ EN
CHIMIE
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.-B.

SUJET

TO KARPLUS OR NOT TO
KARPLUS

DATE

LE 17 JANVIER 1978
A 15H30

LIEU

AU LOCAL D-102
FACULTE DES SCIENCES ET
DE GENIE
CONFERENCE DONNEE EN
FRANCAIS

BIENVENUE A TOUS

CONFERENCE

DR. F. GRIEN
PROFESSEUR DE CHIMIE
UNIVERSITY OF NEW
BRUNSWICK
FREDERICTON, N.B.

SUJET

APPLICATIONS OF
QUANTUM CHEMISTRY

DATE

LE 31 JANVIER 1978
A 15H30

LIEU

AU LOCAL D-102
FACULTE DES SCIENCES ET
DE GENIE
CONFERENCE DONNEE EN
ANGLAIS

BIENVENUE A TOUS

Premier spectacle du 2e semestre



Le Service des Loisirs socio-culturels présentent comme premier spectacle du semestre, l'accroché Joseph Macerollo, le dimanche 22 janvier à 20h30 au local 316 de l'édifice Tallon.

Joseph Macerollo a donné en mai 1976, la première mondiale de "Music without pretensions" pour accordéon et quatuor à cordes de Gerhard Wenzsch avec le quatuor à cordes Orford et le dimanche 22 janvier à 20h30 au local 316 de l'Université de Guelph.

Champions canadiens d'accroché en 1963-1964, il a représenté le Canada dans deux tours de championnats mondiaux et se classe, se classant aux 2e et 3e rangs.

Il s'est fait entendre à maintes reprises dans de nombreux récitals au Canada et aux Etats-Unis et a joué avec de nombreux orchestres renommés tels le "Hart House String Orchestra" sous la direction du Dr Boyd Neel et le quatuor à cordes Orford.

Le spectacle est gratuit sur présentation de la carte des spectateurs et les billets sont en vente au coût de \$2 pour les étudiants et \$3 les non-étudiants, aux endroits suivants: à la Librairie académique du campus et de la place Champlain, au restaurant Chez Dease, au secrétariat de l'école Mathieu-Martin et à l'Alliance Chorale du Centre culturel en s'adressant à Allan O'Brien.

Les stages en service social: un élément important de la formation des futurs travailleurs sociaux.

"Le stage est la situation qui ressemble de plus près à la situation réelle du travail professionnel; c'est pour cette raison que nous attachons la plus haute importance à ces expériences d'apprentissage pratique pour nos étudiants en service social". C'est en ces termes que s'exprime le coordonnateur des stages au Département de service social de l'Université de Moncton, M. Louis Richard.

M. Richard a indiqué que cette année, les 24 étudiants de quatrième année inscrits au baccalauréat en service social effectuent présentement le "Stage d'intervention" d'une durée de quatre mois dans diverses agences de service social.

Les agences choisies sont réparties à travers les provinces Maritimes et au Québec. Ce sont des agences qui offrent toute une gamme de services tels les services à l'enfance, à la famille, les services médicaux, psychiatriques, correctionnels, les services de bien-être, l'organisation communautaire, etc. Au nombre des agences participantes, on retrouve des cliniques d'hygiène mentale, le ministère des Services sociaux, des hôpitaux, des services communautaires etc.

Sous la supervision d'un travailleur social professionnel, l'étudiant stagiaire assume en quatrième année la responsabilité d'un certain nombre de cas, de groupes ou de projets. "Ainsi donc, explique M. Richard, au terme de ses études, l'étudiant se trouve impliqué dans la pratique du service social proprement dit".

Un programme spécialisé

Le programme de baccalauréat en service social offert par l'École des sciences sociales et de comportement de l'U de M est un programme spécialisé de quatre ans. Le B.S.S. prépare l'étudiant tant à la pratique du travail social qu'à des études de deuxième cycle et en plus, il est sanctionné par l'Association canadienne des écoles de service social.

Les stages sont une partie importante de ce programme de quatre ans. Dès la deuxième année, les étudiants font un "Stage de participation", réparti sur toute l'année universitaire, à raison de six heures par semaine. Il s'agit pour l'étudiant de prendre un premier contact direct avec la population desservie par les agences bénévoles de la région.

Au cours de la troisième année, l'étudiant entreprend le "Stage d'intervention I" dont le but est de lui permettre d'intégrer la théorie et la pratique dans ses premières interventions avec des clients. Ce stage est aussi distribué sur toute l'année à raison de six heures par semaine. Enfin, pendant la quatrième année, l'étudiant est stagiaire à plein temps pendant une durée de quatre mois.

Un processus de maturation

"Pour l'étudiant, le stage est une occasion de se familiariser de façon graduelle aux divers aspects du travail social", de dire M. Richard. "C'est aussi un processus de maturation où l'étudiant arrive à développer ses qualités personnelles, une plus grande autonomie et des

qualités professionnelles."

Au cours de la première année de stage, explique-t-il, l'étudiant apprend à mieux se connaître et à développer une plus grande compréhension des autres. L'objectif de la deuxième année de stage est de permettre à l'étudiant d'intégrer ses connaissances théoriques à la pratique du service social. L'étudiant doit être conscient de lui-même et de l'influence qu'il exerce dans le processus d'aide aux clients.

Au terme de sa troisième année de stage, l'étudiant aura acquis une facilité à établir des relations interpersonnelles qui soient profitables aux clients. Il sera de plus acquis des compétences qui lui permettront de simplifier personnellement dans le processus d'intervention.

Participatif

"En général, les étudiants font leurs trois stages autant que possible dans des domaines différents, dans le but d'acquies une formation plus complète", explique-t-il. Les diplômés sont ainsi mieux préparés à travailler dans le milieu acaémique qu'ils ont acquis une multitude d'expériences.

En outre, l'étudiant participe à son apprentissage de plusieurs manières, que ce soit dans le choix de son stage, dans l'évaluation, etc. Selon M. Richard, il s'établit une relation ouverte entre le stagiaire, le superviseur et le coordonnateur des stages. C'est grâce à cette collaboration que l'étudiant peut atteindre l'objectif de son stage: développer les compétences nécessaires à la profession qu'il a choisie.

ciné-campus

Jan. 17-18-19 mar. mer. jeu.

COMPLÔT DE FAMILLE DE ALFRED HITCHCOCK

Etats-Unis. 1976. 120 min. Coméd. policier
Int. Bar Harris, B. Pern, W. Devine, Karen Black et E. Luster
Blanche, une femme qui se fait passer pour spiritue, accepte de retracer pour une coquette son passé de la vieillesse et riche Mlle Rainbird. Celle-ci a force sa sœur à abandonner l'enfant un peu après sa naissance il y a quarante ans et prise de remords, voudrait maintenant en faire son héritier. Avec l'aide de son amant Lumley, Blanche se met en chasse sans savoir que l'homme qu'elle recherche est un criminel spécialisé dans les enlèvements de personnes en vie. Lorsqu'il s'aperçoit que quelqu'un est sur ses traces, ce dernier prend des mesures pour éliminer ces trouble-fête.

Jan. 28-31 22 ven. sam. dim.

LE LIEN DE Ingrid BERGMAN

Suède - U.S.A. 1970. 113 min
Int. Elliot Gould, Bibi ANDERSON, Max von SYDOW, Sheila REID
Une grande passion naît entre une jeune femme de 34 ans et un archéologue américain clin de son mari médecin.

Non seulement LE LIEN est le portrait d'une femme marquée, qui vit son aventure sentimentale avec la trépidation que caractérise l'attrait de l'interdit, mais c'est aussi un roman profond, émuant où la description psychologique prend la première place.

Jan. 24-25-26 mar. mer. jeu.

L'HISTOIRE D'ADELE H. de François TRUFFAUT

France. 1975. 89 min. Drame. Phytologique
Int. Isabelle Adjani, Burr Robinson, Joseph Blatchley, Reubin Dorey, Carl Hattwell

En 1963, Adèle, seconde fille de Victor Hugo, arrive à Halifax pour y reprendre un officier anglais dont elle est éprise, le lieutenant Pinchon. Celui-ci la repousse, mais Adèle n'en écrit pas moins à ses parents qu'il est prêt à l'épouser et obtient leur consentement. Malgré les rebuffades de Pinchon, elle s'obstine à demeurer à Halifax et lorsque le lieutenant est transféré dans d'autres parades, elle s'y rend aussi. Son déséquilibre se manifeste de façon plus prononcée et elle finit par être rapatriée.

Ciné-Lundi

du 23 janvier

— L'écran d'épisodes

38 minutes 44 secondes couleur ONP

Démonstration de l'écran d'épisodes faite par son créateur, Alexandre Alesseff, et Claire Parker, un groupe de techniciens et d'artistes de l'ONP maintenant dépositaire de cet instrument de création artistique unique au monde.

— Trois exercices sur l'écran d'épisodes d'Alesseff.

4 min 5 sec. n et b ONP — R. Gaston Sarault, P. Jacques Drouin
Un court film que le réalisateur a détaché en trois parties. Un produit cinématographique différent et envoiçant, le fond et la technique de l'écran d'épisodes permettent d'engendrer une atmosphère propre au rêve, à la fantaisie, voire au fantastique. Ces trois exercices sont fondés sur le seul jeu de la lumière et de l'ombre: ils contrastent singulièrement avec les films d'animation conventionnels. Original, ce film "expérimental" nous présente une réalité qui n'est pas trouquée bien qu'elle puisse apparaître ainsi: la faculté d'impressionnisme saura créer le lien nécessaire entre le quotidien et la façon dont il a été révu.

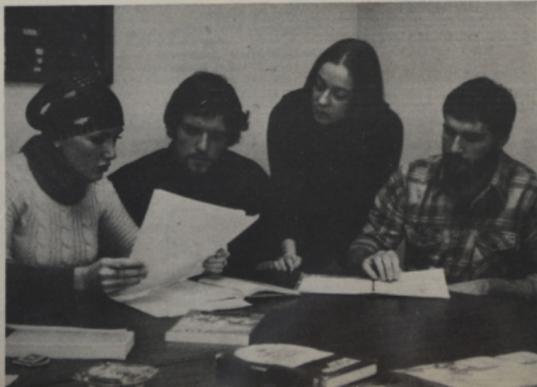
— Ciné-Crime

8 minutes 41 secondes n et b ONP — R.P. Maurice Blackburn

Au moyen d'une bande sonore concrète et d'images suggestives, Ciné-Crime invite le spectateur reconstruire la genèse d'un fait divers et à lui donner une dimension à la mesure de son imagination, de sa fantaisie ou de son courage... Pour réaliser ce film d'animation, l'auteur a utilisé l'écran d'épisodes d'A. Alesseff.

PARTICIPATION DOREE

Tel est le titre du projet entrepris au département d'éducation physique de loisirs du Centre unitaire de Moncton en vue de sensibiliser les personnes âgées aux bienfaits de l'activité physique, en tenant compte des aspects physique, socio-culturel et intellectuel. Notre photo nous fait voir les quatre personnes qui travaillent présentement à la réalisation de "Participation Dorée". Ils sont, dans l'ordre habituel, Jacqueline Thibodeau, Hervé Ulmer, Renée Bourgeois, directrice du projet et Michel Boulay, l'un des initiateurs du projet.



Billets de saison - spectacles et ciné-campus - a prix réduit.

Il est à noter que les cartes de saison pour les spectacles et le ciné-campus des Loisirs Socio-Culturels seront mis en vente une seconde fois à partir du 9 janvier 1978, mais avec réduction jusqu'au 31 janvier 1978. C'est donc dire que les cartes de spectacles vendues habituel-

lement à \$8,00 et \$12,00 seront réduites à \$6,00 et \$10,00 et celles du ciné-campus qui se vendaient \$12,00 et \$18,00 seront réduites à \$8,00 et \$14,00. Si les deux cartes de saison sont achetées, un rabais de \$2,00 est fait sur cette vente. Merci.

Loisirs Socio-Culturels
P.S. Billets en vente:
Mathieu-Martin
aux deux Librairies Acadéliennes (Place Champlain et Taillon)
à l'entrée du ciné-campus et du spectacles du 22 janvier au Centre Culturel.

14 ANS

GRAND PRIX
DU FESTIVAL DE CANNES 1976
PALME D'OR

DANS CHAQUE RUE IL Y A UN MOCNON
QUI RÊVE D'ÊTRE QUELQU'UN
C'EST UN HOMME SEUL, OUBLIÉ QUI CHERCHE
DÉSESPÉRÉMENT À Prouver QU'IL EXISTE.

ROBERT DENIRO
**CHAUFFEUR
DE TAXI**
ET TAXI DRIVER





ciné-campus
deuxième semestre
année universitaire
1977-78

Les enfants jouent...
Les adultes flottent entre
le ciel de la comédie
et les bas-fonds du
drame.

L'EXPRESS

Les personnages les plus
pittoresques,
les plus originaux
et néanmoins les plus
familiers qui nous aient
été présentés depuis
longtemps.

LE MONDE

Un film magnifique...
Ses personnages,
on aimerait tous
les connaître, être de
leurs copains, se trouver
au milieu d'eux près du
berceau de Jonas.

NOUVEL OUVRIER

Tonique, émetveille,
feroc, une joie
perpetuelle.

LE POINT

une sélection des films préférés

"LA SALAMANDRE"
sélection pour
d'ALAIN TRAMER

JONAS

ou comment léguer
aux enfants
qui naissent aujourd'hui
une terre
encore habitable



En ce début de nouvelle session, le Ciné-Campus se fait un grand plaisir de vous offrir sa nouvelle programmation d'hiver 78. J'espère que tous ont pris le temps de consulter le programme et que l'on pourra se donner rendez-vous deux fois par semaine d'ici la fin du semestre. N'oubliez pas que le Ciné-Lundi est toujours là et que vous aurez l'occasion d'y voir des

films de tout genre à partir du classique cinématographique jusqu'au cinéma expérimental (un horaire complet sera établi pour ces soirées de cinéma). Il y a aussi la vente des cartes de saison qui a été reprise et ceci à prix réduit. Avec les quelques règlements que je vous demande de bien vouloir respecter, je vous souhaite une bonne session de cinéma.

Raynard Fortin

Un vrai film d'amour, rayonnant, sensuel, généreux, d'où l'on sort détendu, comblé, parfaitement heureux même. Jeanne Moreau sait raconter, inventer, faire rêver.

Pariscope

POUR TOUS

LUMIÈRE

Jeanne Moreau
avec
Jeanne Moreau
Francine Racette
Keith Carradine



QUE LA FETE COMMENCE...

BERGMAN
MOZART

UN
CHEF D'ŒUVRE



**La Flûte
Enchantée**
un film d'INGMAR BERGMAN

coproduction SVEN NYQUIST une production SVERIGE S RADIO





DANSES MODERNES

Cet atelier propose un travail de formation corporelle par des exercices d'assouplissement au sol et en déplacement. En même temps cet atelier entraîne les participants à l'étude chorégraphique avec l'apprentissage de la relation

rythme, musique et mouvement des figures de la danse moderne et d'expression corporelle. Cet entraînement vise autant à la rigueur de déplacement qu'au développement de la conscience du corps. Vêtement approprié.



Batik:

Initiation à la technique de la batik, utilisation de teintures naturelles, par la création de motifs et la décoration de vêtements.

ATELIERS SOCIAUX

Les loisirs socio-culturels vous offrent la possibilité au cours de ce deuxième semestre d'assister à des ateliers qui sauront sûrement vous intéresser. Vous trouverez ci-dessous la liste des ateliers qui seront



DANSES SOCIALES

On montrera dans cet atelier les danses suivantes et leurs variations: rumba, triple

swing, swing simple, tango, fox-trot, cha-cha, samba, polka, la grande valse et le hustle.



Macramé

A SURVEILLER

Kiosques des loisirs socio-culturels

Mercredi, Jeudi et Vendredi de cette semaine

De midi à 13h30

Dans les édifices du campus ou il y a une cantine ou cafeteria

C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

BLOC DANSE

GENRE	ENDROIT	DATE
Danses folkloriques	local 148	du 24 jan au 11 avr
Danses sociales	local 148	du 23 jan au 10 avr
Danses modernes	local 148	du 30 jan au 10 avr
YOGA	C.E.P.S. 316	du 1 févr au 12 avr

BLOC MUSIQUE

GENRE	ENDROIT	DATE
Flûte	324 Taillon	du 25 jan au 12 avr
Flûte à bec	La Baratte	du 25 jan au 12 avr
Guitare d'accompagnement	316 Taillon La Chapelle	

BLOC ARTS

CERAMIQUE	Atelier sous-sol Art	samedi
BATIK	local 300-6 Taillon	vendredi samedi
TAPIS TRESSÉS	324 Taillon LA BA	vendredi samedi
TEINTURES	300-6	vendredi
NATURELLES	Taillon	samedi
CROCHET	324 Taillon La Baratte	vendredi samedi
CUIR	324 Taillon La Baratte	vendredi samedi

BLOC PHOTO

GENRE	ENDROIT	JOUE
initiation à la photo	sous-sol F.E.U.M.	vendredi samedi
Montage d'albums	sous-sol F.E.U.M.	

LES GROUPES SOCIAUX

GENRE	ENDROIT	JOUE
Club photo	383 Taillon	jeudi
Club d'échecs	324 Taillon	Tous les lundis
Troupe théâtrale	324 Taillon	jeudi





Technique de batik qui est
nature avec réserves de cire,
de murales, d'élements de
élements.



YOGA
Initiation à l'art du yoga. Technique respiratoire

et apprentissage des différentes poses de yoga.
Tu apprendras enfin ce qu'est la vraie détente.

SOCIO-CULTURELS

Hiver 1978
présentés. Pour plus de renseignements concernant ces ateliers, des
kiosques d'information seront à votre disposition les 18, 19 et 20
janvier. Il y en aura dans quelques facultés et vous pourrez vous
inscrire aux ateliers de votre choix pour seulement \$5 par atelier.

DANSE

DATES	HEURES	JOUR
24 janvier	de 18h	tous les
11 avril	à 20 h	mardis soirs
23 janvier	de 18h	tous les
10 avril	à 20h	lundis soirs
30 janvier	de 21h	tous les
10 avril	à 23h	lundis soirs
1 février	de 16h	lundis soirs
12 avril	à 17h	mercredis

MUSIQUE

DATES	HEURES	JOUR
25 janvier	de 19h	tous
12 avril	à 20h	mercredis
25 janvier	de 20h	tous les
12 avril	à 22h	mercredis

ARTISANAT

medi	le 11 février	de 10h-18h
medi	11 mars	de 10h-18h
endredi	17 février	de 15h-21h
medi	18 février	de 9h-17h
endredi	17 mars	de 18h-21h
medi	18 mars	de 10h-17h
endredi	31 mars	de 18h-21h
medi	1 avril	de 9h-17h
endredi	10 mars	de 18h-21h
medi	11 mars	de 18h-21h
endredi	7 avril	de 18h-21h
medi	8 avril	de 10h-17h

DOC PHOTO

JOUR	DATES	HEURES
endredi	le 17 mars	de 18h à 21h
medi	le 18 mars	de 10h à 17h

SOCIO-CULTURELS

JOUR	DATES	HEURES
medi	19 janvier	18h30 à 20 h.
tous les vendis soirs	30 janvier	18h30 à 22h.
medi	2 février	19h à 21h.



TEINTURES NATURELLES

Initiation de la teinture de la laine avec des propres expériences. Les plantes, les mordants
plantes. Tu apprendras à faire toi-même tes et les instruments de travail seront fournis.

Frais d'inscription:

Le coût sera de \$5 par atelier. Cette argent servira à payer une
partie des frais d'équipement.

N.B. Aucun nom ne sera enregistré sans la cotisation de \$5.

Aucune réservation ne sera permise.

Remboursement:

Le Service des loisirs socio-culturels n'effectuera aucun rembourse-
ment des frais d'inscription sauf dans le cas d'une annulation d'un
atelier ou lorsqu'un usager pourra certifier qu'il a un conflit
d'horaire. Aucun cas ne sera considéré après le 5 octobre 1977.

Limitation:

Afin d'assurer la qualité des cours, on se voit dans l'obligation de
limiter le nombre de participants dans chaque groupe. Pour plus
d'information vous pouvez contacter le Service des loisirs socio-
culturels (Louis Doucet), responsable des ateliers, 900-6 Tallon ou
858-4271.

Cassez-vous le cou

Le température est des plus imprévisibles: un jour, il neige. L'autre, il pleut.

La lundi, 9 janvier, nous a- vons connu une Journée mémo- rable. La glace recouvrait les trottoirs de plusieurs pouces d'épaisseur. C'était toute une aventure de se rendre d'une faculté à une autre.

Qui ne s'en souvient pas? Demandez-le donc à cette étu- diante qui a exécuté toutes les piroquettes inimaginables, sur le chemin qui mène aux Arts, pour mieux retomber sur son posté- rieur. S'il n'y avait eu que ça...

Suite à cette chute, un muscle dorsal s'est déchiré.

Un cas particulier, vous me direz. Non, des incidents de ce genre se répètent plus souvent que l'on pense.

Ceux qui préfèrent ne pas entretenir convenablement les chemins parce que le sable et le sel brûlent l'herbe, pensez donc à nous!

Si vous voulez qu'on patine, au moins fournissez l'équipe- ment!

par Lucie Charest

Graffiti avec The Bob-Shoo-Bop Revue

Le comité des fêtes tient à vous informer qu'un graffiti sera organisé au Kacho, le 31 janvier à compter de 20h30. Le costume sera obligatoire.

Pour ceux qui seraient inté- ressés à travailler pour le graffiti ou pour le Carnaval, veuillez me contacter (389-9918) ou appe- luez Ronald Bryant.

J'espère avoir une participa- tion active car ce sont nos fêtes.

par Murielle Laberge

Une façon pratique de passer de la théorie à la pratique.

La croissance d'un bureau ou d'une petite entreprise dépend surtout d'une saine gestion et d'un solide appui financier. Vous le savez aussi bien que nous. C'est pourquoi notre Programme d'aide financière aux professionnels comprend aussi bien des conseils judicieux que l'argent qu'il vous faut pour ouvrir, maintenir ou agrandir votre bureau.

Selon les circonstances, nous pouvons vous offrir jusqu'à \$50,000 comptant. Nos prêts prévoient des termes annuels à versements rotatifs qui fluctuent selon votre

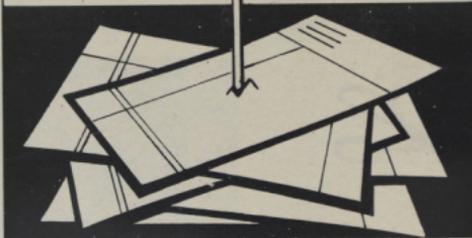
liquidité. Nos prêts de capital ont un calendrier de versements flexible et des termes s'échelonnant jusqu'à 10 ans.

Ce Programme est offert à tous les professionnels indépendants dans chacune de nos succursales. Renseignez-vous et découvrez comment passer de la théorie à la pratique.



BANQUE ROYALE

de mieux en mieux dans vos affaires.



Ligue des buveurs

LIGUE DES BUVEURS

La ligue sera composée de huit équipes:

1. Administration
2. Arts
3. Education
4. Sciences et Génie
5. Sciences Infirmières et Sciences Domestiques
6. Sciences Sociales et du Com- portement

Les disciplines seront les suivantes:

1. Huit joueurs avec une bière, à tour de rôle (hommes et femmes)
2. Quatre joueurs avec deux bières chacun, à tour de rôle (homme et femmes)

Chaque épreuve sera chronomé- trée, et les quatre meilleures équipes se qualifieront pour la finale.

De là, les deux meilleures feront les frais de la finale.

La première rencontre aura lieu le 15 janvier, et les mercre- dis suivants.

La finale aura lieu le 18 février lors du Carnaval d'hiver.

Il serait donc préférable que toutes les équipes soient for- mées pour le 15 janvier.

Merci
Pierre St-Cyr



ADMINISTRATION



Bonjour à tous:

Je vous apporte encore cette semaine quelques brèves nouvelles:

ETUDIANTS EN 4^{ème} année. Il y aura une assemblée générale qui traitera sur les sujets suivants:

- Album Souvenir
- Sleigh Ride
- Party de fin d'année
- Ball des finissants

Tous ceux qui sont intéressés au bon fonctionnement des activités à venir veuillez assister à cette assemblée importante qui aura lieu le mercredi 18 janvier 11h30 au local 050.

BAGUE DES FINISSANTS: Pour tous ceux qui n'aurait pas encore commandé leur bagues de finissants le kiosque est encore ouvert pour prendre vos commandes. Les prix sont encore

les mêmes. Pour ceux qui ont placés leur commande avant Noël, la livraison devrait se faire à la fin janvier ou à la mi-février.

COMITÉ DES GREVES: Nous sommes à la recherche d'une personne qui serait intéressée à siéger au comité des grèves comme représentant de la faculté d'administration. Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Luc Morin au local 164 avant mardi le 17 janvier. Merci.

SLEIGH RIDE: Il y a une sleigh ride qui s'annonce pour les étudiants du niveau 111 et du niveau IV. Elle aura lieu le samedi 21 janvier. Pour de plus amples informations contactez représentants de niveau.

Jusqu'à la prochaine
Lorraine Léger
vice-Présidente Information

ARTS

A tous les étudiants, de Jaki

Cet article a pour but d'apporter quelques précisions sur certaines accusations qui ont été portées contre moi dans les FRONTs du 20 novembre et du 12 décembre 1977.

Que les étudiants exposent des griefs contre moi ou d'autres représentants, je suis évidemment d'accord, car lorsque l'on détient un poste de représentant étudiant, il faut être ouvert à toute critique, qu'elle soit positive ou négative. Toutefois il me semblerait justifié d'apporter des accusations fondées.

C'est pourquoi en toute conscience, je me dois d'éclaircir certaines accusations.

D'abord l'on m'a fermement reproché de ne pas être représentative des étudiants car j'aurais été émise sans opposition. Eh bien j'en suis assurée sans opposition. Aussi drôle que cela puisse paraître, je suis la seule qui ait eu une élection régulière au sein du conseil exécutif des Arts. Nous étions deux candidats, l'un dernier à solliciter le poste de vice-président soit Jean Frigault et moi-même.

Deuxièmement l'on me reproche d'avoir fait une cabale impressionnante. Je cite dans l'article de Mlle Diane Thériault du 12 décembre 1977, "Deuxièmement, Jacqueline Gallant a fait une cabale pas mal impressionnante qui faisait portrait d'une jeune fille dynamique et capable de tout... C'est très gentil de sa part d'avoir vu en moi une personne dynamique et capable de tout par l'intermédiaire d'une cabale imaginative, mais nous n'avons pas fait de cabale l'an dernier. Peut-être voulait-elle parler du débat, qui avait été organisé entre Jean et moi afin de mieux nous faire connaître des étudiants qui voterait pour nous, car nous jugions qu'une cabale impressionnante ne saurait refléter notre véritable identité.

De plus dans ce même article, Mlle Thériault s'adressait aux étudiants qui écrivaient des articles sur les Arts sans trop savoir de quoi ils parlaient. Je suis certes du même avis qu'elle sur ce point, mais il ne faut pas écrire des articles mal fondés. Je n'ai malheureusement pas pu m'empêcher de constater après avoir lu son article au complet, qu'elle-même devait faire parti de ce groupe d'étudiants.

En ce qui a trait à mon titre de **IDI AMIN MAMA**, hal hal je n'ai pas encore eu l'occasion de jouer pleinement de mon pouvoir dictatorial, surtout à cause du système démocratique qui nous régit au conseil étudiant des Arts et qui fait qu'une personne à elle-seule ne peut détenir un pouvoir de décision.

Enfin, j'espère que cet article saura chasser les préjugés qui auraient pu se glisser chez la population étudiante à mon égard, ou du moins qu'il sera de quelque utilité pour la rédaction de vos futurs articles.

Je demeure réceptive à toute suggestion et critique qui pourraient m'aider à mieux comprendre mon travail.

Amicalement vôtre,
Jacqueline (Jaki) Gallant.
Étudiante.

En réponse à: "Les Arts pis après"

Je réponds à cet article publié dans le FRONT du 12 décembre "Les Arts, pis après..." écrit par Diane Thériault. J'y réponds parce qu'il y avait dans cet article certaines constatactions que je trouve injustes.

Tout d'abord Diane, quand tu écris que tu trouves inconcevable que quel'un s'écrive pas son nom au bas d'un article, tu ne parles que de certains articles et tu omettes de parler de l'article: "Idi Amin et Pinochet aux Arts" article signé Boullouire-bouillie. Celle qui l'a écrit n'a pas eu le culot de signer son nom elle aussi. Je crois que la différence avec les autres articles anonymes était que tu es en accord avec elle.

Tu parles ensuite de clique au bas de son article. Je ne trouve ça bien drôle. Je suis souvent au conseil étudiant et je ne me suis jamais rendu compte qu'il y avait une clique comme tu le dis. Je ne crois aucunement que Jacqueline Gallant soit la porte ouverte aux étudiants des Arts. À propos des élections de celles-ci je ne vois pas pourquoi tu fais tant de bla-bla car si elle se présentait et que ça ne faisait pas ton affaire, pourquoi ne t'es-tu pas présentée contre elle si tu es

assez fine pour la critiquer de la sorte?

Lorsque tu dis qu'elle se mêle des affaires des autres et des liesses y compris tu as bien raison car si les autres prennent autant leurs responsabilités que toi (c'est évident) et bien, elle fait bien de s'en mêler car beaucoup de gens se plaindraient encore plus de certains manquements. Je cesserais tout même de parler du café étudiant car je sais que tu as donné la démission à la F.E.U.M. Bravo!

Lorsque tu fais mention que la porte du conseil est toujours fermée à clef, eh bien je crois que tu ne passes pas par là souvent car moi quand j'y vais (et ce souvent) la porte n'est que très rarement fermée à clef et je ne me suis jamais fait regarder par ces gens en voulant dire: "qu'est-ce que tu veux toi?"

En tout cas, j'ai trouvé ton article bien dégoussé car lorsqu'on aime pas quelqu'un, on ne l'écris pas sur un journal, on va voir la personne et on s'explique. De toute façon, tu dois être contente car tu as eu ce que tu voulais... de l'attention. Tu aurais peut-être dû employer une autre façon pour en avoir.

par Susanne Leclerc (Arts)

Réunion de Bac Libre

Mardi 17 janvier à 12h30
Édifice des Arts
Sujet: party du bac. libre

Réunion

Chers étudiants des Arts!

Nous désirons vous informer qu'une importante assemblée générale se tiendra le mercredi 18 janvier 1978 à 13h00 au premier étage de l'édifice des Arts.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion générale du 23 novembre 1977
3. Elections
4. Ratification des amendements apportés à la constitution
5. Vote de confiance
6. Budget
7. Affaires pressantes
8. Levée de l'assemblée

Nous vous invitons donc à venir en grand nombre à cette assemblée générale.

Get up Sam!

est plutôt restreint. C'est pourquoi, je me propose, de temps à autre, de vous faire connaître, quelques chansons de folklore.

Cette semaine, ce sera "Get

Postes ouverts

Le mercredi 11 janvier 1978
Association Étudiante de la faculté des Arts
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Par la présente nous désirons vous informer que les postes de Président, de vice-président et de trésorier sont présentement de statut infirmière.

À la suite des démissions du Président, William Vasseur, et du trésorier, Mario Lévesque, le conseil étudiant des Arts a procédé à une élection au sein de son association. Les postes de Président et de vice-président sont maintenant comblés par Jacqueline Gallant précédemment vice-présidente et Michel Banville. Ronald Dupuis occupe actuellement le poste de trésorier intérimaire dans l'attente d'élections au poste de trésorier, soit le 17 janvier 1978.

Nous vous prions donc de faire parvenir toute documentation, information ou communication aux nouveaux membres élus de l'exécutif du conseil étudiant des Arts.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration

Bien à
Jacqueline Gallant, Présidente
Michel Banville, Vice-président

Il est arrivé à quelques reprises qu'un ours du se-mestre, ce sont les spectateurs, en montant sur scène, au kachou, qui ont "pris le show en main. L'effort est louable, cependant le repertoire de ces "amateurs"

Mien revc-mant de Vendée, ça va-t-y monter roulant
Dans mon chemin j'ai rencontré, pis get up Sam!
M'en revenant de la Vendée, ça va-t-y monter roulant
Dans mon chemin j'ai rencontré, pis get up Sam!

Up Sam", chanson à répondre popularisée par le groupe 1755. La version ci-dessous, est légèrement différente, et provient d'un répertoire québécois de chansons folkloriques.

Aors, tous en coeur, 1., 2.,

- M'en revenant de la Vendée, ça va-t-y monter roulant (roulé ? bis)
 Celui d'à pieds m'a demandé, ça va-t-y monter roulant (roulé ? bis)
 Dans mon chemin j'ai rencontré, pis get up Sam!
 Où irons-nous ce soir coucher, pis get up Sam!
 — 5 —
 Ça va-t-y monter roulant roulé, pis go on, Charley,
 Ça va-t-y monter roulant roulé!
 — 2 —
 Dans mon chemin, j'ai rencontré, ça va-t-y monter (roulant roulé ? bis)
 Un homme à ch'val et l'autre à pieds, pis get up Sam!
 — 3 —
 Un homme à cheval et l'autre à pieds, ça va-t-y monter (roulant roulé ? bis)
 Celui d'à pieds m'a demandé, pis get up Sam!
 — 4 —
 Celui d'à pieds m'a demandé, ça va-t-y monter roulant (roulé ? bis)
 Où irons-nous ce soir coucher, pis get up Sam!
 — 5 —
 Où irons-nous ce soir coucher ? ça va-t-y monter roulant (roulé ? bis)
 A la maison d'accoutumée, pis get up Sam!
 — 6 —
 A la maison d'accoutumée, ça va-t-y monter roulant (roulé ? bis)
 Tu coucheras daps l' poulailler, pis get up Sam!
 — 7 —
 Tu coucheras dans l' poulailler, ça va-t-y monter roulant (roulé ? bis)
 Un vieill' moutonne à tes côtés, pis get up Sam!

Local 458
Léves Talion
Tel. 850-3045, 850-4160



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

HEURES DE BUREAU
8130 - 12100
18100 - 17100

Emplois



Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

1 janvier	Slingspot-Sears	limitée
18 janvier	BAA (Comptabilité), BSA (Comptabilité)	
	Ministère des Transports (N.-B.)	
	Géné civil.	
18 janvier	IAC (future banque)	
	Pour tout étudiant du premier cycle et de dernière année qui désiret directeur de l'emploi avec une compagnie de finance. En 1978, cette compagnie deviendra une banque à charte connue sous le nom de Banque Continentale du Canada.	
23,24 janvier	La banque Provinciale du Canada	
	BAA, BSA,	
24 janvier	Zeller's	limitée
	BAA, BSA,	
30 janvier	J. D. Irving	Group
	BAA, BSA, Génie civil, Génie industriel.	
1 février	Armstrong Cork Industries	limitée
	BA, BAA (bilingue), BSA,	
13 février	R-Mart	limitée
	Gradué universitaire préférentiellement en administration des affaires.	

EMPLOI D'ÉTÉ

Fonction publique du Canada - Programme d'emplois d'été pour les étudiants du postsecondaire.

- Programme d'emplois d'été axés sur la carrière
- Programme d'emplois d'été - Agente de douane
- Programme d'emplois d'été - Commission générale du Canada
- Programme d'emplois d'été - Direction des levés et de la cartographie
- Projet Ordre et sécurité publiques - Solliciteur général

Date limite: le 31 janvier 1978.

Centres de Main-d'œuvre du Canada - Summerside, I.P.E.

Agents de placement d'étudiants. Seulement les étudiants qui sont résidents permanents de la région desservie par le CMC de Summerside sont éligibles.

Date limite: le 31 janvier.

Ministère de la Défense Nationale

Assistants à la recherche. Ouvert aux étudiants inscrits en 3e année, en Sciences, ou en Génie.

Date limite: le 31 janvier.

Forêt Protection limitée

Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau.

Agiement de l'Université de Moncton

Pour plus d'information, s'adresser au Centre de Main-d'œuvre sur le campus.
Ministère des Affaires Indiennes et du Nord - Parcs Canada
Chefs d'équipe (fouilles archéologiques). Date limite: le 31 janvier.
Ministère des Affaires Indiennes et du Nord - Parcs Canada
FORTÉRESSE DE LOUISBOURG:
Animateurs civils de parc historique. Date limite: le 23 janvier.
Animateurs militaires de parc historique (bilingues). Date limite: 23 janvier.

Les postes à la Forteresse Louisbourg sont seulement ouverts aux étudiants universitaires résidents du Cap-Breton.
Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniques entre le Canada et le Mexique. Date limite: le 10 février.

Conditions d'admission:

- être citoyen canadien
- être âgé de 18 à 30 ans
- avoir une bonne connaissance de base de l'espagnol
- avoir un diplôme d'université ou certificat d'un établissement d'enseignement secondaire supérieur.

COMMISSIONS SCOLAIRES

District scolaire No. 25 & 27, Frédéricton, N.-B.

Entreprises sur le campus le 8, 9, 10 février. Plusieurs postes à combler dans toutes les matières (enseignement français). Pour réserver une entrevue, présentez-vous au Centre de Main-d'œuvre sur campus.

EMPLOI A TEMPS PARTIEL

Le Bureau du Trésorier de la Fédération des Étudiants de la région de l'Atlantique recherche un aide-comptable. Le poste est ouvert aux étudiants de 3e et 4e année en comptabilité. Date limite: le 20 février. Pour plus de détails renseignements, s'adresser à notre bureau.

Une ouverture existe présentement pour un (e) commis d'hôtel. Toute personne de la région de Moncton qui est intéressée est priée de communiquer avec notre bureau.

Une personne est demandée pour le service aux clients dans un restaurant. Toute personne intéressée doit se présenter au Centre de Main-d'œuvre sur campus.

EMPLOI D'ÉTÉ

Ministère des Affaires Indiennes et du Nord - Parcs Canada

Guide de parc historique. Date limite: le 31 janvier.

Projet pour les personnes du troisième âge

Le projet visant à sensibiliser les personnes du troisième âge aux bienfaits de l'activité physique a été mis sur pied par l'Institut de Leadership du Département d'éducation physique et de loisirs, de l'Université de Moncton grâce à une subvention de \$28,356 reçue du Centre de la main-d'œuvre du Canada, dans le cadre du programme Canada au travail.

Intitulé "Participation dorée", le projet supervisé par Donald Arsenault directeur du Département d'éducation physique et de loisirs a débuté le 28 novembre et se terminera le 14 juillet 1978. Toutefois, si le projet s'avère un succès, il y a possibilité qu'il puisse se poursuivre pendant 52 semaines au lieu de 35.

Pour mener à bien le projet, qui a été appuyé par l'Université de Moncton, quatre personnes ont été embauchées et une cinquième viendra s'y joindre prochainement au groupe.

Les personnes présentement affectées au projet sont les suivantes. Renée Bourgoin, est bachelière en arts en français de

l'U de M en 1977. Elle a aussi travaillé pendant quatre étés, avec les citoyens âgés dans le cadre des programmes Nouveaux Horizons. Michel Boulay détient un baccalauréat en arts obtenu du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet en 1975 et un baccalauréat en éducation physique du Centre universitaire de Moncton en 1977. Il a occupé divers emplois d'été: au ministère de la Jeunesse en vue de la promotion olympique junior (1976), Perspective Jeunesse (1975) et examinateur à la Direction des véhicules à moteur (1974). Hervé Ulmer est diplômé en éducation physique de Houlgate Calvados, région de Normandie en FRANCE. C'est lui qui possède le plus d'expérience pour avoir enseigné l'éducation physique pendant quatre ans dans les écoles secondaires de Stroud, jusque Jacqueline Thibodeau, a suivi des cours d'éducation physique pendant trois ans à l'U de M et Acadia et a fait une année de traduction à l'U de M. Elle pratique le sport depuis sa tendre enfance et a occupé

durant les étés de 1970 à 1974 les postes de superviseur des monitrices et instructeur de tennis des cours à pour enfants, pour le Département des loisirs de la Ville de Moncton. Elle a aussi travaillé au Département de publicité à l'Évangéline.

Après avoir été choisie pour travailler sur le projet, l'équipe à l'œuvre et a contacté différents Clubs d'âge d'or et des Résidences pour personnes âgées de Moncton et de la région. Les membres se sont aussi documentés sur les services offerts ailleurs à l'intention des personnes du troisième âge, sur les films susceptibles de les intéresser, etc.

Assistés leur horaire établi, ils prévoient peu voir organiser diverses activités: gymnastique articulaire; marche et jogging; renseignements sur l'alimentation et les méthodes de relaxation; publication d'un journal; dossier personnel sur chaque participant afin de suivre leur rendement et leurs progrès; cours de danse et soirées sociales; sorties spéciales y compris la visite des in-

tallations sportives; présentation de films et organisation d'activités telles que raquette, ski de fond, patinage, bicyclette, jeux de cartes, dames, échecs, etc. M. Arsenault souhaite que ce projet serve à créer des débouchés sur le marché du travail et à modifier l'attitude des personnes de l'âge d'or et celle du grand public à leur égard.

Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec l'adirectrice, Renée Bourgoin, au numéro 858-4554.

La direction du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton annonce que le Centre sera ouvert le deuxième samedi des mois de janvier, février, mars et avril de 10h à midi et de 13h à 16h45 dans le but d'accueillir les personnes intéressées à venir y faire des recherches.

Les chercheurs sont donc invités à se rendre au Centre et profiter de ses heures d'ouverture supplémentaires.

Le sens du monde réel mais idéal

La question du sens du monde (matière, vie, esprit) ne se réduit pas à son existence, mais encore se réduit pour le philosophe à la détermination de sa nature ou structure physique.

Le monde se suffit-il ou a-t-il besoin d'une cause première et suprême qui le fasse exister et le soutienne? D'où vient que le monde existe, plutôt que de ne pas exister? Si, on nous demande ou si nous nous demandons: le monde a-t-il un sens? Ou se questionne par le fait même sur la finalité de l'univers. Or l'homme ne peut pas faire abstraction de sa présence du monde. Il doit s'interroger sur sa situation et sa place dans l'univers. Dans cette optique, il ne suffit pas de décrire et expliquer la structure de l'univers, mais il faut surtout se demander pourquoi il existe et en vue de quelle fin? résumé, est-il possible de décrire en présence d'être et la raison d'être de la présence de l'homme en lui?

Avant de continuer, entendons-nous sur la définition du mot sens - direction du monde, sa signification, sa destination et enfin sa valeur.

Avant d'aborder l'analyse proprement dite, asséons-nous sur quelques notions de base. Question Existe-t-il dans le monde une ou plusieurs substances? substance - (Sub + stare) ce qui est apte à exister en soi, ce qu'il y a de permanent dans les choses qui changent et ce qui sert de support aux

attributs ou qualités successives. Réponse... trois terme, par leurs définitions nous aident.

Monisme - tout ce qui existe se ramène à une seule et même substance fondamentale.

- si c'est la matière - monisme - matérialisme
- si c'est l'esprit humain dont l'homme ferait parti - monisme - idéaliste

- si c'est Dieu, absorbant le monde ou se confondant avec lui - monisme - panthéiste

Dualisme - deux substances hétérogènes et irréductibles. Souple matière et vie chargée de psychisme ou matière et esprit.

Pluraliste - Plusieurs substances réelles mais idéales par leur valeur comme substance créée: Dieu substance créée: Esprit et Matière. Intrinsèque par leur suffisance et par leur dignité dans la hiérarchie des êtres. N.B. intrinsèque - ce qui fait partie de la nature même des choses et qui entre dans sa définition et dans sa composition.

Question Y a-t-il une finalité qui dirige l'univers? quelle est sa nature?

Réponse Ici trois réponses sont possibles:

- Spiritualisme
- Aburdisme

Ces trois thèmes forment l'objet du prochain article.

Konan Koffi

L'enfant dévalorisé - chance égale?

"L'enfant dévalorisé - chance égale?" voilà le thème du panel, organisé par le chapitre Beaujour, du Conseil de l'enfance exceptionnelle qui se déroulera à l'amphithéâtre de la Faculté des sciences de l'éducation du "égale" voilà le thème du panel, organisé par le chapitre Beaujour, du Conseil de l'enfance exceptionnelle qui se déroulera à l'amphithéâtre de la Faculté de l'éducation du Centre universitaire de Moncton le mercredi 18 janvier à 19h30.

Aline Nardin, enseignante à l'École Saint-Henri de Moncton, animera le panel alors que quatre invités tenteront de démontrer à partir de leur expérience de travail comment un enfant dévalorisé sur le plan physique ou mental l'est aussi sur le plan socio-économique.

Les panélistes sont: René

Landry, directeur du Moncton Boy's Club sur la rue Everett à Moncton; Fidèle Daigle, travailleur social; Ronald Levasseur, directeur de l'École Saint-Henri; et Terry Robichaud, psychologue au pénitencier de Dorchester.

À la fin des exposés, une période de questions et d'échanges est prévue. Pour terminer la soirée des rafraîchissements seront servis.

Le président du chapitre Beaujour, M. Léonard Goguen qui est aussi directeur du Département d'éducation spéciale à l'Université de Moncton, invite toutes les personnes intéressées aux enfants ayant des besoins spéciaux à assister à cette rencontre d'information qui s'annonce des plus instructives. L'entrée est libre.

Collection de photographies

La Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton, depuis le 4 janvier, la Collection nationale de photographies des Archives publiques du Canada, en collaboration avec les "Professional Photographers of Canada Inc."

L'exposition qui renferme une centaine de photographies, compte parmi ce nombre, une vingtaine d'épreuves à caractère historique, tirées de la Collection nationale de photographies des Archives publiques du Canada. Collection qui a pour tâche première de récupérer toutes les anciennes photographies, ainsi que les épreuves

et négatifs d'intérêt historique pour le Canada.

D'autre part, les P.P.O.C. (Professional Photographers of Canada) regroupent des photographes professionnels de tout le Canada et leurs quatre-vingts photographies exposées ont été jugées les meilleures oeuvres de l'année par un jury international lors du concours annuel de l'Association.

Cette exposition qui met en lumière les tendances contemporaines de la photographie canadienne, complétée par les photographies à caractère historique, est offerte à la Galerie, jusqu'au 25 janvier.

DIPLOMÉ UNIVERSITAIRE C'EST LE MOMENT DE VOUS FAIRE VALOIR

IBM Canada Ltée lance un défi aux hommes et femmes aimant un milieu de travail dynamique qui leur demande de posséder un esprit créateur, un sens pratique et l'efficacité de la communication et beaucoup d'entre-gent. Les candidats choisis, diplômés universitaires, seront appelés à assumer d'importantes responsabilités et à relever les défis complexes que pose l'informatique.

En tant que représentant de l'équipe des ventes de la division Informatique, vous travaillerez de près avec nos clients actuels et futurs. Votre rôle consistera à élaborer des solutions informatiques qui répondent à leurs besoins.

Une expérience antérieure dans les domaines de la vente ou de l'informatique constitue un atout, mais elle n'est pas essentielle. Votre carrière débutera par un programme de formation intensif d'une durée de 18 mois, comprenant des cours théoriques, pratiques et des stages.

Cet emploi ne s'adresse qu'aux candidats qui recherchent le défi d'une profession très exigeante. Votre réussite chez IBM peut vous ouvrir les portes sur une carrière intéressante dans le domaine professionnel ou la gestion.

Nous offrons un excellent salaire et une vaste gamme d'avantages sociaux entièrement défrayés par la compagnie. Les postulants qui seront appelés à travailler au Québec doivent posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Faites parvenir vos demande d'entrevue et curriculum vitae à votre bureau de placement.

IBM
IBM Canada Ltée

Ad No IBM-77-15F
Le Groupe Forbec Inc.



ARTS

BUDGET 1976-1977

Revenus		
Cotisations (494 étudiants - \$20)		\$9,890.00
Surplus		\$3,871.51
Total		\$13,761.51
Dépenses		
Administration	annexe (1)	\$1,845.00
salaires et dépenses		
Socio-culturel	annexe (2)	\$ 988.00
Fonds de département	annexe (3)	\$1,400.00
Subventions aux départements (494 étudiants - \$5)		\$2,470.00
Société sociale		\$1,400.00
Comité de conférence		\$ 600.00
Imprimerie		\$ 500.00
Budget spécial		\$4,545.51
Total		\$13,761.51

ANNEXE 1

Administration générale		
Bénévolat		
Président		\$ 310.00
Vice-présidente		\$ 310.00
Secrétaire		\$ 310.00
Treasorier		\$ 310.00
Total		\$1,240.00

Dépenses A		
Téléphone (local)		\$ 200.00
Téléphone (services interurbains)		\$ 100.00
Fourniture de bureau		\$ 200.00
Frais de banque		\$ 30.00
Impressions (lettres et enveloppes)		\$ 25.00
Timbres		\$ 50.00
Total		\$ 605.00

Grand total		\$1,240.00
		\$ 605.00
		\$1,445.00

ANNEXE 2

Socio-culturel (494 étudiants - \$2)		\$ 988.00
--------------------------------------	--	-----------

ANNEXE 3

Fonds de département		
Philosophie (7 x 5 100 \$135 \$6.75 \$128.25)		\$ 128.25
Histoire (47 x 5 5 150 \$302 \$27.75 \$274.25)		\$ 274.25
Traduction (122 x 5 150 \$3750 \$150.00 \$900.00)		\$ 600.00
Arts Dram. (26 x 5 150 \$2850 \$28.00 \$252.00)		\$ 252.00
Anglais (7 x 5 100 \$135 \$6.75 \$128.25)		\$ 128.25
Français (62 x 5 150 \$360 \$54.00 \$306.00)		\$ 306.00
Bach Libre (93 x 5 100 \$615 \$128.00 \$492.00)		\$ 492.00
Musique (57 x 5 100 \$435 \$87.00 \$381)		\$ 381.00
Géographie (32 x 5 150 \$310 \$31.00 \$279.00)		\$ 279.00
Arts visuels (60 x 5 150 \$450 \$90.00 \$360.00)		\$ 360.00
Fonds de département		\$1,400.00
Subventions aux départements		\$2,470.00
Total		\$3,870.00

Guissss

Salut! Qu'est-ce que c'est??? Tout simplement et bêtement d'un concours dans lequel la vedette de cuisine est "La cuisine". Cuisine de volours, cuisine marine, cuisine de poule, cuisine reliab-moutarde, cuisine biologique, vous en avez une multitude à votre disposition. Il s'agit de laisser votre imagination mijoter un peu. Vous avez jusqu'au 13 février pour photographier et nous remettre la photo d'une cuisine, en couleur ou en noir et blanc. Pendant la semaine du carnaval, elles seront toutes exposées à divers endroits sur le campus et finalement jugées. Les prix n'ont pas encore été déterminés, mais, il y en aura pour chaque catégorie soit noir étanche ou couleur. On vous donnera plus de détails la semaine prochaine. Hâtez-vous le carnaval s'en vient!

Philip Lucy
Responsable du Concours

Association des étudiants étrangers à l'U de M

Une nouvelle association vient de voir le jour à l'Université de Moncton. Il s'agit en fait de l'Association des Étudiants Étrangers de l'Université de Moncton, en abrégé A.E.E.U.M. Elle entend regrouper sur une base volontaire tout (e) étudiant (e) étranger (e), immigré (e) ou étudiant (e) canadien (ne) d'origine étrangère régulièrement inscrit (e) à l'Université de Moncton, sans considération de race, de sexe, d'éthnie, de religion, de langue ou d'idéologie.

L'idée d'un tel regroupement ne date pas d'aujourd'hui. L'A.E.E.U.M. est en fait la concrétisation d'un rêve longtemps présent à l'esprit de plusieurs générations d'étudiants étrangers ayant séjourné à l'Université de Moncton. Ceux-ci ont tous rêvé d'une forme de regroupement quelconque qui leur permettrait de mettre en commun leurs forces pour surmonter les nombreuses difficultés qui leur sont spécifiques dans ce milieu universitaire.

Malheureusement, si plusieurs individus ont longtemps chéri un tel rêve, le problème résidait dans le fait qu'ils le faisaient individuellement. Ce n'est qu'en novembre 1976 que ce rêve devint collectif, voire réalisable, lorsque T.E.U.M.C. (Université Universitaire bilingue Canada) réussit à rassembler en une causerie une quinzaine d'étudiants étrangers et canadiens de notre campus. La surprise était grande de part et d'autre: chacun réalisait que ce rêve était partout présent.

Je voudrais tout d'abord au nom de notre association, l'A.E.E.U.M., souhaiter à toute la communauté universitaire une bonne heureuse année, pleine de bonheur, de prospérité et de succès.

J'aimerais ici saisir l'occasion pour sensibiliser la collectivité universitaire de la nécessité d'une telle association: l'histoire nous montre que lorsqu'un certain nombre d'individus subit continuellement les mêmes difficultés et est confronté à des problèmes de tout ordre, et qu'en plus cette situation se prolonge indéfiniment et de manière parfois intolérable, il me semble y avoir alors qu'une conclusion assez évidente: se regrouper sous une forme ou une autre afin de se protéger, de défendre ses intérêts communs pour parvenir à un but déterminé, c'est ce qui est contenu dans nos sociétés d'aujourd'hui par l'existence même de nombreuses associations, fédérations, partis politiques, etc., etc.

Il est plus de défendre ses propres intérêts, l'A.E.E.U.M. s'engage à favoriser l'épanouissement de la collectivité universitaire par la diffusion et l'échange d'idées et de cultures apportées d'un peu partout à travers le monde. En fait, ce de nous autres oserait un seul instant manquer de croire que l'université est un lieu où toutes sortes d'idées se brassent et se conjuguent pour permettre à l'étudiant de prendre conscience de multiples problèmes qu'il aura à affronter une fois hors de sa coquille universitaire? J'ajouterais même qu'on manquerait complètement de réalisme, compte tenu du contexte mondial actuel, qu'un étudiant ne soit pas sensibilisé aux multiples problèmes et réalités qui se posent aux différents peuples du monde.

Par ailleurs, si le gouvernement canadien s'est engagé depuis des dizaines d'années à favoriser la coopération et le développement international, il est de notre devoir en tant qu'association d'étudiants étrangers de participer à l'aide qu'il offre sous ses différentes tentatives de coopération.

Je voudrais finalement faire remarquer que si la philosophie

l'éthicoelle qu'il fallait avait enfin j'allais embrassé bien des cours. Sur cette lancée, un groupe très restreint cependant, tenta de mettre sur pieds une telle association. Il devait très vite constater qu'il n'était pas suffisamment préparé pour une telle tâche. Du reste, leurs préoccupations universitaires n'étaient pas toujours compatibles avec cette tâche. Le but à atteindre était bien trop grand pour être sacrifié en de décisions hâtives qui ne pouvaient que nuire à la réalisation de notre rêve.

Il a donc fallu attendre une autre année, une longue année, mais l'attente en valait certainement la peine. Après bien des réunions et de discussions, les étudiants étrangers de l'Université de Moncton adoptaient le 20 novembre 1977 les statuts de l'A.E.E.U.M., dont le premier bureau était élu le 11 décembre 1977.

D'aucuns se demandent certainement quelles sont ces difficultés qui semblent tant assaillir ces étudiants. Elles sont nombreuses et de tout ordre, soit spécialement ceux d'adaptation et d'information. En d'autres termes, l'étudiant étranger s'est jusqu'à présent senti séjourné tant avant qu'après son arrivée sur notre campus. Il n'est pas alors étrange de constater que ceux-ci se sentent complètement retranchés de la collectivité universitaire où ils vivent en marge dans leur cocon d'isolement. Très peu de mécanismes ou jusqu'à présent été mis en place pour parler à ce handicap.

L'A.E.E.U.M. entend donc aider l'étudiant étranger à s'épanouir dans ce milieu en poursuivant les objectifs suivants:

1. permettre et faciliter une meilleure connaissance des étudiants étrangers entre eux;
2. développer entre ses membres une solidarité réelle et durable;
3. défendre les intérêts généraux de ses membres; porter aide, contribution morale ou assistance à ses membres qui se trouvent dans le besoin;
4. faciliter par tous les moyens dont elle dispose l'adaptation des étudiants étrangers dans le milieu canadien;
5. faire connaître le visage réel des pays de provenance des étudiants étrangers, surtout par des activités à caractère socio-culturel;
6. accueillir les nouveaux étudiants étrangers à l'Université de Moncton;
7. jouer le rôle d'agent d'information auprès des étudiants étrangers;
8. résoudre dans la mesure du possible les problèmes inhérents aux étudiants étrangers;
9. rester fidèle à l'unité dans la diversité;
10. tout membre de l'A.E.E.U.M. devra s'engager à respecter et à défendre les principes ci-haut établis et tout président à les mettre en application.

Alain Younjé
Secrétaire Général

Mot du président de l'A.E.E.U.M.

de base de l'A.E.E.U.M. est l'enrichissement de la collectivité universitaire de Moncton, celle-ci ne peut être réalisée que dans l'épanouissement total de ses membres. De telles ambitions ne sont pas du domaine de l'utopie et ne peuvent se concrétiser qu'avec la participation de tous les étudiants, professeurs et administrateurs de l'Université de Moncton et de ses campus. Enfin j'invite tous les étudiants étrangers - avec via d'étudiant, immigrants reçus, canadiens d'origine étrangère - qui n'ont jamais été contactés ainsi que tous ceux qui n'ont pas encore répondu à nos appels, de rejoindre les rangs de l'A.E.E.U.M. pour que tous ensemble travaillions à l'édiffication d'une association garantie des intérêts auxquels nous aspirons.

Le Président
El Chater
N.B. Pour tout renseignement ou correspondance, veuillez contacter El Chater, tél. 389-9818 ou Alain Younjé, tél. 382-7871.
Ou écrire à T.E.U.M., a.s de F.E.U.M., Université de Moncton, Moncton, N.B.

C.K.U.M.

PROGRAMMATION "HIVER 78"

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
08h15 - 09h00		Bande		Bande	Bande		
09h00 - 10h00		Marcel Savoie		Marcel Savoie	Marcel Savoie		
10h00 - 10h30		Louise Renault et Etienne Savoie					
10h30 - 11h00							
11h00 - 11h30							
11h30 - 12h00							
12h00 - 12h10	C.K.U.M. INFORMATIONS - C.K.U.M. INFORMATIONS - C.K.U.M. INFORMATIONS -						
12h10 - 13h00				Mar. Bourgeois			Paul Fradette "Je-nous-il"
13h00 - 13h15				Guy Rousset "A propos"		Benoit Lafortune, Clément Turcotte, Michel Banville	Brigitte Lang
13h15 - 14h00							
14h00 - 15h00							
15h00 - 15h30							
15h30 - 17h00			Gilles Corriveau "Diskovivo"		Guy Séguin, Jean Sévigny	Marc Filion	
17h00-18h00	BANDE	BANDE	BANDE	BANDE	BANDE	BANDE	BANDE
18h00 - 18h15	RADIO-CANADA INFORMATIONS - RADIO-CANADA INFORMATIONS - RADIO-CANADA INFORMATIONS -						
18h15 - 18h25	C.K.U.M. INFORMATIONS - C.K.U.M. INFORMATIONS - C.K.U.M. INFO.						
18h25 - 19h30	Fac. Educ. Denise Roussel	Fac. Adm. Alain Breton	Fac. Sc. Inf. & Dom.		Denise Melanson &	Mario Longchamps François Pelletier "Prog-Pop"	
19h30 - 20h00	Maurice Landry	Réal Cormier Konna Koffi	Sylvio Cormier Jacques LeBlanc	Maurice Cyr Michel Drolet "Carrefour" Maurice Cyr	Nicole St-Pierre		Arsène Cormier Jacques Bourgeois
20h00 - 20h30							
20h30 - 21h00	Maurice Landry	Konna Koffi	Jacques LeBlanc	Maurice Cyr			Jacques Bourgeois
21h00 - 21h30	Jean-Marie Jolois	Pierre Bouchard	Jacinthe Deschênes	Donald Clavet	Jocelyn Chagnagne		Gilles Arsenault Sylvain Vaugeois
21h00 - 22h30							
22h30 - 23h00	"20004"		Bande				
23h00 - 00h30	Bande	Bande		Bande			Bande

C.K.U.M. te salue!

Salut à toi en ce début de session, session s'annonçant très froide. Mais malgré ce froid, nous tenterons de réchauffer vos oreilles au cours de l'hiver en vous présentant une programmation de choix.

La programmation "hiver 78" débute ce matin et se poursuit jusqu'à la fin du semestre, à la fin avril. Elle se rapproche de plus d'une programmation professionnelle en ce sens que nos émissions correspondent aux normes exigées par le C.R.T.C. (Conseil de Radio et Télévision Canadien), c'est-à-dire un minimum de 20 pourcent d'émissions de type "premier plan". "Premier plan" signifie des émissions

structurées, recherchées, bien faites, avec un choix musical intéressant et un texte en relation avec ce choix musical. En fait, une émission de type "premier plan" demande de la recherche, de la préparation et stipule que l'annonceur veut dire quelque chose, veut faire communiquer ou partager un message, un thème ou de l'information par de la musique et des textes. Il y a environ jusqu'à maintenant une dizaine d'émissions de "premier plan", telles les émissions de faculté, celles de Rébal Cormier, de Guy Séguin, de Guy Rousset, de Maurice Cyr et Michel Drolet, de Arsène Cormier et Jacques Bourgeois, celle de Pierre Bouchard, celle de Gilles Arsenault et Sylvain Vaugeois et

finalement celle de Paul Fradette. Vous pouvez localiser ces émissions ainsi qu'à d'autres sur la programmation accompagnant cet article.

Les autres émissions sont de type "phonographe" en ce sens que l'annonceur présente le titre et l'interprète des pièces musicales qu'il présente, et ce de façon continue au cours de son émission. Ces dernières émissions sont axées surtout sur la musique; peu de textes accompagnent la musique, et il n'y a pas nécessairement de thème ou message à faire partager avec les auditeurs.

Il est à noter pour terminer que la programmation n'est pas remplie. Il y a des heures libres et nous encourageons fortement les intéressés à animer une

émission à entrer en contact avec nous à C.K.U.M. au numéro de téléphone suivant: 858-4485 ou encore de venir nous voir à la Maison de la F.E.U.M. pour nous dire quelques mots. Ca nous fera plaisir de vous voir. Les heures libres sont les suivantes:

Le lundi de 8h15 à 12h; de 12h15 à 19h.
Le mardi de 12h15 à 19h.
Le mercredi de 8h15 à 12h; de 12h15 à 15h30.
Le jeudi de 10h30 à 12h; de 14h à 19h.
Le vendredi de 10h30 à 12h; de 12h15 à 15h; de 20h30 à 21h30.
Le samedi de 11h à 12h; de 20h à 22h du matin.
Le dimanche de 15h à 17h; de 18h15 à 19h30.

Alors les intéressés, donnez-nous un coup de fil ou venez nous voir le plus tôt possible. Premier arriv, premier servi.

En terminant, on vous annonce que les mises en candidature pour le poste de directeur de C.K.U.M. sont maintenant ouvertes, et ce jusqu'au 27 janvier à 19h. Vous amenez votre candidature par écrit à la secrétaire de la F.E.U.M. à la Maison de la F.E.U.M. Il est à noter toutefois qu'une année d'expérience à C.K.U.M. est requise pour pouvoir poser sa mise en candidature à ce poste.

Alors, à la semaine prochaine. D'ici là, passe de bon temps.

Claude Blaquière,
Directeur C.K.U.M.



Participphoto

Attention photographes amateurs de l'Université de Moncton, le Club de Photo a maintenant la possibilité d'avoir accès à une chambre noire... Enfin!

Le Club invite ses membres et ceux qui désirent le devenir à une réunion où l'utilisation de la chambre noire sera discutée; aussi il sera question de l'orientation du Club vis-à-vis les activités possibles, et finalement s'il reste assez de temps il y aura projection de diapositives. Cette première réunion du 2e semestre est la plus haute importance! Que tous les intéressés y soient... L'union fait la force!
réunion: jeudi le 19 janvier
l'heure: 19h
local: 382 Taillon

Jean Berthémond (854-3140)
Faculté des Arts

INITIATION A LA PHOTOGRAPHIE

L'atelier a pour but d'initier les participants au maniement d'un appareil photo, ainsi que ses différentes composantes, et aux techniques de la chambre noire. Fonctionnement et maniement de l'appareil photographique 35 mm. Produits employés en photographie: films, papier, produits chimiques et leurs propriétés. Travail en chambre noire: fonctionnement du matériel chambre noire, développement des négatifs, agrandissement sur papier.

MONTAGE DE TON PROPRE LABORATOIRE DE PHOTO

Tu apprendras en 2 soirs comment faire le montage d'un laboratoire de photo, les instruments et ingrédients de base et tout ça à un prix relativement modique. Ce laboratoire serait facilement montable dans n'importe quelle pièce de ton appartement.

CLUB DE PHOTO

L'objectif de ce club est de favoriser la rencontre des amateurs de photographie. Les principales activités du groupe pourraient être des réunions échanges, des cliniques, des projections, des excursions, des projets de diffusions pour les médias d'information de l'Université des expositions et même des concours entre Universités. Pour faire partie du club, il est recommandé d'être déjà initié au maniement d'un appareil photographique et au travail de la chambre noire.

Nombre



Nom: _____

Adresse: _____ tel: _____

Faculté: _____

"CONCOURS DU SAC"

Si vous voulez vous mériter un disque parmi la collection Acadienne ou une entrée gratuite à un spectacle offert par les loisirs Socio-Culturels de votre choix; participez à notre concours. Il vous suffit de trouver le nombre exacte de "p'tit bonhomme" qui se trouve sur les pancartes affichées dans chaque faculté. Remplissez le billet suivant et déposez-le dans une boîte spéciale à cet effet que vous trouverez dans chaque kiosque d'information des Loisirs Socio-culturels. Qui sait? Vous serez peut-être l'un des six gagnants!

1977-Essai de planification académique - 1992

Document préparé par le Comité des programmes au Sénat académique

— présenté par Victor Ross, vice-recteur à l'enseignement (août 1977)

PREMBULE

La baisse du taux de natalité depuis 1960 et la diminution des inscriptions dans les écoles publiques permettent de prévoir une réduction sensible des effectifs étudiants à l'Université. Par ailleurs, le financement des institutions d'enseignement supérieur devient plus difficile. La réduction du nombre d'étudiants et le resserrement des budgets peuvent causer de sérieux changements dans l'Université, à moins que celle-ci ait eu le sagesse de planifier son avenir sur une période assez prolongée. Le présent document constitue un essai de planification de l'Université et de son secteur académique pour une période de quinze (15) ans.

Le Comité des programmes, responsable de ce rapport, a d'abord établi une définition pour l'Université de Moncton. Ensuite, il détermine les objectifs de cette Université.

LES INSCRIPTIONS À PLEIN TEMPS

L'un des facteurs qui influencent sensiblement le devenir de notre Université est le nombre des étudiants à plein temps. Nous essaierons de prévoir ce nombre en examinant d'abord les statistiques scolaires du Nouveau-Brunswick, en évaluant l'apport d'étudiants originaires d'autres provinces ou d'autres pays, et en essayant de prévoir l'évolution des inscriptions dans les programmes de deuxième et troisième cycles.

Nous avons reproduit à la Figure 1 les statistiques d'inscription des élèves dans les classes françaises au Nouveau-Brunswick, de 1964 à 1975. Ces statistiques illustrent la diminution drastique du nombre d'élèves dans les écoles primaires, pendant cette période. Les écoles intermédiaires ont commencé à ressentir cette diminution vers 1972 et le phénomène s'est amorcé en 1975 dans les écoles secondaires. On peut donc prévoir qu'il commencera à toucher l'Université en 1978.

Pour illustrer l'ampleur de cette diminution, il suffit de remarquer que 4 113 élèves ont été inscrits dans les classes de première année en 1974, comparativement à 6 027 en 1960, soit une diminution de 34 pour cent en 6 ans. Le taux moyen de cette diminution fut de 1,15 pour cent par année.

A titre d'information et pour fin de comparaison, nous reproduisons à la Figure 2 les statistiques similaires pour les classes anglaises au Nouveau-Brunswick. On retrouve évidemment le même phénomène, mais de façon moins marquée. Le taux moyen de diminution dans les classes anglaises de première année est en effet de 3,9 pour cent par année. Il est donc prévisible que notre Université sera plus affectée par la diminution du nombre d'étudiants que les autres universités du Nouveau-Brunswick.

sité et ses priorités académiques. À la suite d'une évaluation sommaire des programmes d'enseignement, le rapport fait des suggestions et des recommandations sur l'enseignement à l'Université de Moncton. Il recommande en particulier la révision de certains programmes, la création de quelques programmes nouveaux, et des changements dans les politiques académiques. Le document fait ensuite état de l'importance actuelle et surtout future de l'Éducation permanente et suggère des moyens de maintenir ce secteur à son niveau d'inscription actuel ou même de l'augmenter. Pour permettre aux administrateurs académiques de planifier l'avenir de leur secteur, le rapport fait des recommandations sur la répartition budgétaire. Il se termine par quelques recommandations sur les structures de fonctionnement du secteur académique.

Les statistiques disponibles s'arrêtent à l'année 1975-1976. Or, notre intention est de prévoir les inscriptions universitaires pendant les quinze (15) prochaines années. Il sera donc nécessaire d'estimer le nombre de finissants des écoles publiques pour cette période. En nous basant sur les statistiques d'inscription dans les classes françaises (Figure 1), nous avons calculé le taux de mortalité scolaire pour les différents groupes d'élèves. Ces taux sont présentés à la Figure 3. Pour faciliter la compréhension de ce chiffre, qu'il nous suffise de donner un exemple: le groupe d'élèves francophones qui a débuté à l'école en 1964 se retrouvait au nombre de 5 140 et 1972 en classe de neuvième année et le même groupe était passé à 3 321 en 1975 en classe de douzième année, soit une diminution ou "mortalité" de 26,3 pour cent de la neuvième à la douzième année. Le taux de mortalité est donc relativement faible et tend vers une valeur que nous estimons à 1 pour cent. De la sixième à la neuvième année, ce taux est à peu près constant et nous estimons qu'il se maintiendra à 19 pour cent. De la neuvième à la douzième année, ce taux est encore plus important et nous estimons qu'il se maintiendra à 25 pour cent au fins de prévision. En utilisant ces taux et le nombre d'élèves inscrit actuellement dans les classes de première, troisième, sixième et douzième années, nous pouvons calculer le nombre d'élèves prévu en douzième année jusqu'à 1996.

Les inscriptions dans les classes des premières années d'écoles primaires sont étroitement liées aux courbes démographiques de population d'âge 5 à 13 ans. Le lecteur trouvera aux Figures 4, 5 et 6 les courbes de ce genre, publiées par Statistique Canada.

que, recommandations qui visent à réaliser des économies de fonctionnement.

Les recommandations sont présentées à la fin du rapport.

En soumettant ce document au Sénat académique, les membres du Comité des programmes tiennent à remercier toutes les personnes qui y ont contribué indirectement, en suggérant les commentaires transmis par les doyens suivants sur cet être très utiles: Yvan Albert, Paul Boudreau, Gérard Cormier, Ghislaine Arsenault, Raoul Thorne, Léonard J. LeBlanc, Jacqueline Léger, Marielle Frelontaine et Hubert Richard. Ils remercient également de façon particulière les directeurs de département qui ont répondu par écrit à la demande d'information

transmise le 26 octobre 1976, sur les objectifs des départements: Edmour Babineau, Léandre Desjardins, Simon Devineau, Elise Gauthier, Georges François, Louis Lapierre, Jos Laviolette, Ronald C. LeBlanc, Yvanon Mallet, Gérard Ouellet et Narenda Srivastava.

Le Comité des programmes
Yvan Albert
Ribai Bérubé
Maurice Chamard
Brigitte Charbonneau
Laurentine Chasson
Aurélien Cormier
Gérard Cormier
Yves Desjardins (secrétaire)
Luc Lévesque (observateur)
Michel Massiera
Victor Ross (président)
Veina Wade

pour l'ensemble du pays, pour les provinces de l'Atlantique et pour le Québec. On notera sur ces trois graphiques que la population d'âge 18 à 24 ans, soit celle des étudiants universitaires à plein temps, atteint un maximum vers 1961 et décroît ensuite jusqu'à 1980. Cette diminution est de 22 pour cent pour l'ensemble du pays, de 27 pour cent pour les provinces de l'Atlantique et de 40 pour cent pour la province de Québec. Comme on le voit au passage, en comparant les statistiques scolaires des classes françaises et anglaises, la diminution du taux de natalité semble avoir affecté davantage la population française du Nouveau-Brunswick et l'on peut donc s'attendre à ce que notre population d'âge 18 à 24 ans subisse une réduction supérieure à 27 pour cent. En analysant la courbe de population d'âge 5 à 13 ans, on peut prévoir une remontée des inscriptions en classe de première année à partir de 1978. Les statistiques du ministère de l'Éducation (Figure 1) semblent indiquer le début de cette remontée des 1975, mais ceci n'est peut-être que le résultat d'un phénomène de courte durée. Nous établissons donc nos prévisions pour les années 1987 à 1992 en nous basant sur la courbe de population d'âge 5 à 13 ans présentée à la Figure 5.

Nous en arrivons ainsi au tableau présenté à la Figure 7 donnant le nombre d'élèves prévus dans les classes de douzième année au Nouveau-Brunswick. Ce nombre atteint un maximum de 3 221 élèves en 1975-76, diminue ensuite graduellement jusqu'à un minimum de 1 008 élèves en 1986-87 et remonte légèrement pendant les années subséquentes. L'écart entre le maximum et le minimum est de 39 pour cent en treize (13) ans. On peut évidemment douter de nos calculs et, en particulier de nos hypothèses concernant le taux de mortalité scolaire, mais on ne pourra pas faire naître aujourd'hui les millions qui devraient entrer à l'U-

niversité dans dix ans! Nonostante la valeur de nos hypothèses, il faut s'attendre à une réduction drastique du nombre de finissants dans les écoles publiques pendant la prochaine décennie.

Une étude similaire pourrait être faite concernant les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, le temps et les données nous manquent pour y procéder. Il est toutefois probable que le phénomène démographique ressenti chez la population francophone du Nouveau-Brunswick se retrouve chez la population acadienne de ces deux régions des proportions similaires. Nous estimons donc que le nombre d'élèves finissants des écoles publiques francophones de Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard évoluera de la même façon que dans le Nouveau-Brunswick. Une erreur dans cette hypothèse n'aurait d'ailleurs que peu d'influence sur les prévisions globales, puisque les étudiants en provenance de ces deux provinces représentent moins de 3 pour cent de la population étudiante de Moncton. Nous désignons par ce présent document, le terme "Université" désigne l'ensemble de l'Université de Moncton comprenant les trois centres universitaires de Moncton, Edmundston et Shipagan.

Il en va autrement des étudiants en provenance du Québec. En effet, ceux-ci représentent 14 pour cent de notre population étudiante en 1976-77. Le résultat des mêmes données démographiques au Québec risque d'avoir des conséquences différentes pour l'Université. On a déjà constaté, d'après la Figure 6, que la population d'âge universitaire diminue de 40 pour cent dans la province de Québec entre 1960 et 1993. Or le Québec, pendant les deux dernières décennies, s'est doté d'un réseau d'institutions universitaires de grande capacité. Sans même séparer sur le phénomène politique du séparatisme québécois, on peut s'attendre que cet-

FIGURE 1

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES DANS LES CLASSES FRANÇAISES AU NOUVEAU-BRUNSWICK (1)

Classe	Sept. 1960		Sept. 1965		Sept. 1970		Sept. 1975		Sept. 1980		Sept. 1985		Sept. 1990		Sept. 1995	
	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035
1re	6027	5681	5244	5088	4717	4515	4113	4269								
2e	5996	5773	5500	5075	4946	4540	4400	4113								
3e	5993	6127	5667	5521	5105	4608										
4e	6282	5839	6059	5647	5443	5213	5140	4608								
5e	6315	6304	5813	5813	5811	5661	5486	5253	5158							
6e	8078	6183	6188	5789	5862	5589	5490	5214								
7e	5660	5841	6107	6107	5788	5640	5409									
9e	5000	5160	5258	5667	5538	5258	5316	5271								
10e	4243	4567	4776	4967	5140	4036	4703	4710								
11e	3406	3745	4361	4485	4394	4540	4510	4417								
12e	2865	2853	3144	3428	3725	3682	3777	3858								
13e	1924	2145	2429	2858	3096	3096	3228									

(1) Rapports annuels, ministère de l'Éducation, province du Nouveau-Brunswick (118 à 124e).

FIGURE 2

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES DANS LES CLASSES ANGLAISES AU NOUVEAU-BRUNSWICK (2)

Classe	Sept. 1960		Sept. 1965		Sept. 1970		Sept. 1975		Sept. 1980		Sept. 1985		Sept. 1990		Sept. 1995	
	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035
1re	10821	10376	10412	9772	8646	8683	8492	8757								
2e	10294	10294	10182	10182	9946	9851	8569	8281								
3e	10897	10119	10290	10215	10193	9546	8806	8846								
4e	994	9902	9902	9902	10217	10011	10124	9563	9840							
5e	10185	9839	9912	9881	10011	10113	10036	10171	9621							
6e	10138	10131	10080	9903	9966	10100	10161	10276								
7e	10866	10866	10866	10866	10866	10866	10866	10866	10492							
8e	9696	10108	10108	10038	10061	10101	10128	10218								
9e	8729	9150	9676	9642	9657	9892	9384	9515								
10e	8239	8456	8869	9549	9478	9184	9008	9146								
11e	7367	7484	7368	7368	7368	7368	7368	7368								
12e	5557	6106	6390	6687	6873	7093	7013	7014								

(2) Rapports annuels, ministère de l'Éducation, province du Nouveau-Brunswick (118 à 124e).

LES INSCRIPTIONS À PLEIN TEMPS (suite)

te province aura tendance à devenir isolant, incitant ses étudiants à fréquenter les universités du Québec dont les capacités seront sous-utilisées, plutôt que de s'inscrire dans les universités d'autres provinces. Les moyens de pression sur les étudiants seraient nombreux pour implanter une telle politique. Nous devons donc nous préparer à un retrait graduel des étudiants québécois de notre Université. Ce phénomène sera ses effets à partir de 1983. D'ici là, il est probable que le nombre d'étudiants québécois augmentera légèrement jusqu'à 1980 et reviendra à son niveau actuel en 1981. Pour fins de prévision, nous estimons que tous les étudiants québécois se seront retirés de notre Université en 1988.

Les étudiants d'autres provinces et d'autres pays représentent moins de 3 pour cent de notre population étudiante. Four fins de prévisions nous estimons que cette proportion restera constante. En effet, rien ne laisse prévoir que l'Université de Moncton puisse augmenter son pouvoir d'attraction auprès des étudiants étrangers. Par contre, des changements de politiques gouvernementales pourraient avoir des influences marquées, dans un sens ou dans l'autre. Nous nous abstiendrons de faire des prévisions à ce sujet, le nombre d'étudiants concernés étant de toute façon relativement restreint.

Les paragraphes qui précèdent concernent surtout le nombre d'étudiants dans les programmes de premier cycle. Celui des étudiants au niveau deuxième et troisième cycles est lié moins étroitement aux phénomènes démographiques. Actuellement, les étudiants à la maîtrise comptent pour 4 pour cent de la population étudiante de l'Université. La moyenne nationale est supérieure à 10 pour cent et la moyenne dans les universités des provinces Maritimes est de 6 pour cent. Si l'Université de Moncton a donc du rattrapage à faire en ce domaine, mais il est probable que nous ne pourrions pas dépasser la moyenne des universités des Maritimes.

On constate depuis quelques années que l'introduction de nouveaux programmes du niveau premier cycle s'entend pas dans les programmes du nombre global d'étudiants dans l'Université. Mais il en va différemment pour un programme qui fait suite à un premier diplôme universitaire. C'est le cas pour l'École de droit et nous ajouterons donc à nos prévisions le nombre d'étudiants attendus dans cette École. On prévoit que ce nombre atteindra 150 en 1988-89, qu'il y maintiendra jusqu'en 1988-89, qu'il diminuera légèrement par la suite pour revenir à 150 en 1994-95.

En nous basant sur le nombre actuel d'étudiants à plein temps dans notre Université (3364 en 1976-77), sur l'évolution prévisible du nombre d'élevés dans les classes françaises de douzième année aux provinces Maritimes, sur une élimination totale du nombre d'étudiants québécois en 1988-89 et sur le nombre prévu d'étudiants dans l'École de droit, nous pouvons calculer le nombre prévisible d'étudiants à plein temps dans l'Université de Moncton pour les deux prochaines décennies. Ces prévisions sont présentées sous forme de tableau à la Figure 8 et sous forme de courbe à la Figure 9.

Ces prévisions supposent que les autres

LE FINANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ

Les revenus de l'Université se partagent en deux grands secteurs: les revenus d'immobilisation et les revenus de fonctionnement. Ils sont tirés de sources différentes et sont affectés à des budgets complètement séparés. Les revenus d'immobilisation proviennent en grande partie de subventions gouvernementales allouées spécialement pour la construction ou la rénovation d'édifices et de campagnes de souscription lancées pour les mêmes fins. Les revenus de fonctionnement sont les argent dont dispose l'Université pour son opération courante. Ils couvrent les salaires et bénéfices sociaux du personnel, les frais pour matériel et services, les achats de mobilier et d'équipement mineur, ainsi que les achats de volumes pour la Bibliothèque. Le présent chapitre ne s'intéresse qu'aux revenus de fonctionnement.

facteurs influençant les inscriptions auront des effets constants. Cela suppose entre autres que la proportion d'insaisissants d'écoles secondaires qui se destinent aux études post-secondaires restera la même. Il est en effet probable que la répartition des étudiants entre les programmes de l'École secondaire de cycle (industriel, commercial, économique familiale et programme préparatoire à l'université) soit maintenant stabilisée. Cela suppose aussi que la répartition des étudiants entre l'Université et le collége communautaire restera constante. Cette hypothèse est moins sûre étant donné la création récente de l'Institut de technologies de langue française à Bathurst. Cela suppose aussi que notre Université gardera pendant les deux prochaines décennies son pouvoir d'attraction auprès des insaisissants des écoles publiques. Nous nous abstiendrons de faire des spéculations à ce sujet, mais il est opportun de signaler que l'image et le prestige d'une institution peuvent être facilement démolis par des rumeurs sur la qualité de ses programmes, par des grèves étudiantes, par des luttes intestines étalées sur la place publique. Cela suppose aussi que les facteurs économiques, comme la facilité de trouver des emplois et de des emplois rémunérés, auront des effets constants sur ses inscriptions. Encore là, nous voulons nous abstenir de faire des spéculations.

Selon les prévisions présentées aux Figures 8 et 9, le nombre des étudiants à plein temps dans notre Université atteindrait son maximum très prochainement (2.190 en 1978-79), pour ensuite diminuer graduellement jusqu'à un minimum de 1.850 en 1990-91 et amorcerait une remontée dans les années subséquentes. Cela signifie une diminution de 43 pour cent dans dix ans effectifs dans une période de douze (12) ans! On sera peut-être sceptique devant le pessimisme de ces prévisions et nous invitons les plus incroyables à nous certifier s'il y a lieu. Mais nous croyons que ces prévisions sont réalistes et que l'Université doit se préparer dès maintenant à une réduction drastique des effectifs étudiants.

Certains seront portés à penser que le nombre d'étudiants ne peut varier aussi rapidement dû à ce que nous appelons une certaine inertie dans les phénomènes sociaux. Nous invitons ceux-là à examiner plus attentivement les statistiques d'inscriptions dans les classes françaises du Nouveau-Brunswick (Figure 1) et les prévisions de population d'âge universitaire (Figure 6). Ils constateront vite que la soi-disante "inertie" joue un rôle très faible dans les phénomènes que nous considérons. S'il y a "inertie" dans nos institutions universitaires pendant la prochaine décennie, ce sera plutôt dans la difficulté d'adaptation de l'université à l'évolution démographique; on trouvera cette inertie beaucoup plus dans les postes de dépenses budgétaires que dans celui des revenus.

Nous nous excusons auprès du lecteur pour ce long exposé conduisant aux prévisions du nombre d'étudiants à plein temps. Nous avons cru nécessaire étant donné nos caractères fondamentaux dans la planification universitaire.

(*) Statistiques de l'enseignement - estimations, Statistique Canada, catalogue 81-226, tableau 8.

La Figure 10 donne la répartition des revenus de fonctionnement selon leur origine. Sachant que les subventions de recherche et la majeure partie des revenus d'entreprises auxiliaires sont affectés à leurs fins propres, on constate que le fonctionnement ordinaire de l'Université et de toutes les universités canadiennes est financé à 80 pour cent par des subventions gouvernementales et à 17 pour cent par les frais de scolarité. Il conviendrait d'ajouter qu'une bonne partie des frais de scolarité proviennent indirectement des gouvernements, sous forme de prêts et bourses aux étudiants. Dans le financement de leurs opérations ordinaires, les universités sont donc à la merci des gouvernements.

Pendant les deux ou trois dernières décennies, la population considérant l'éducation

FIGURE 1
TAUX DE MORTALITÉ SCOLAIRE, PAR GROUPE D'ÉLÈVES,
DANS LES CLASSES FRANÇAISES AU NOUVEAU-BRUNSWICK
(EN POURCENTAGE)

Groupe ayant débuté à l'école en	Taux de mortalité entre les classes			
	1 ^{re} année à 2 ^e année	3 ^e année à 4 ^e année	5 ^e année à 6 ^e année	7 ^e année à 12 ^e année
1960				33,3
1961				35,8
1962				35,0
1963			18,2	37,8
1964			16,9	35,3
1965			18,6	
1966		3,8	18,5	
1967		4,5	19,5	
1968	5,9	1,4		
1969	2,8	1,7		
1970	2,5	2,0		
1971	0,3			
1972	1,3			
1973	0,6			

FIGURE 4 — Population d'âge 18 à 24 ans au Canada, 1961-2001

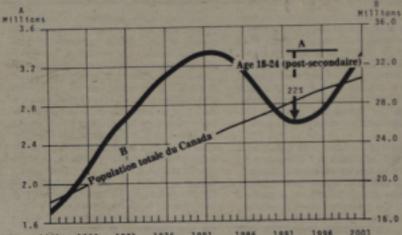


Figure 5 — Population d'âge 18 à 24 ans aux
Provinces de l'Atlantique, 1961-2001

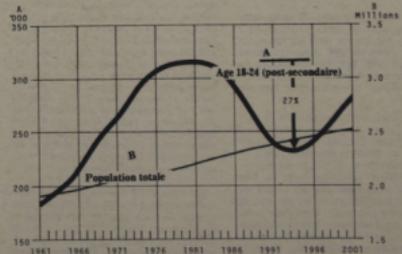


Figure 6 — Population d'âge 18 à 24 ans au Québec, 1961-2001

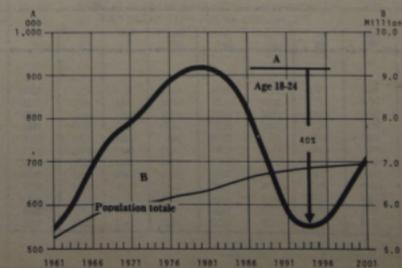


FIGURE 7
NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LES CLASSES FRANÇAISES
DE 1^{re} ANNÉE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

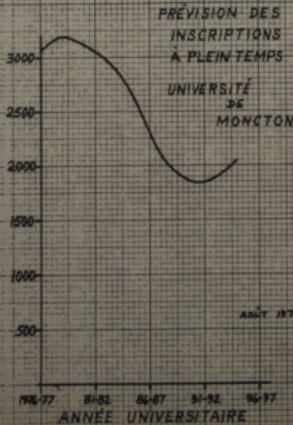
Septembre 1968	1934
Septembre 1969	2185
Septembre 1970	2439
Septembre 1971	2830
Septembre 1972	2953
Septembre 1973	3102
Septembre 1974	3091
Septembre 1975	3224
STATISTIQUES	
Septembre 1976	3270
Septembre 1977	3060
Septembre 1978	3060
Septembre 1979	2990
Septembre 1980	2900
Septembre 1981	2780
Septembre 1982	2640
Septembre 1983	2330
Septembre 1984	2140
Septembre 1985	2220
Septembre 1986	2080
Septembre 1987	2030
Septembre 1988	2030
Septembre 1989	2030
Septembre 1990	2180
Septembre 1991	2030
Septembre 1992	2340
PREVISIONS	

FIGURE 8
PREVISION DES INSCRIPTIONS A PLEIN TEMPS
A L'UNIVERSITE DE MONCTON

Année universitaire	Étudiants à plein temps
1976-77	3056
1977-78	3150
1978-79	3190
1979-80	3170
1980-81	3120
STATISTIQUES	
1981-82	3060
1982-83	2980
1983-84	2860
1984-85	2730
1985-86	2550
PREVISIONS	
1986-87	2300
1987-88	2100
1988-89	1980
1989-90	1880
1990-91	1850
PREVISIONS	
1991-92	1850
1992-93	1880
1993-94	1950
1994-95	2050

FIGURE 9

PREVISION DES
INSCRIPTIONS
À PLEIN TEMPS
UNIVERSITÉ
DE MONCTON



LE FINANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ (suite)

universitaire comme un investissement. Le nombre des étudiants augmentait de façon continue et la société absorbait tous les diplômés universitaires. Dans ces conditions, les gouvernements se sentaient priés à l'aise d'accorder aux universités des subventions de plus en plus élevées. Or, la situation est maintenant différente. Depuis quelques années, le marché du travail se fait plus difficile et certains diplômés restent sans emploi, bien que leur éducation ait coûté cher à la société. Depuis les années de la contestation universitaire, la population se questionne sur le rôle des universités et commence à leur retirer son appui inconditionnel. Comme les gouvernements sont largement influencés par l'opinion publique, ils retirent eux aussi peu à peu leur confiance dans les universités. Leur appui financier s'en ressent, comme on peut le constater au Nouveau-Brunswick dans les deux dernières années. Avec la diminution prochaine des inscriptions universitaires, les pressions se font d'autant plus fortes sur les gouvernements pour réduire le financement alloué aux universités.

Malheureusement, les décisions politiques sont difficiles à prévoir. La Commission de

DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

Avant tracé dans les deux chapitres précédents un aperçu de l'évolution des inscriptions et du financement de l'Université, il paraît impératif de procéder le plus tôt possible à une planification pour les quinze (15) prochaines années. Or cette planification doit forcément respecter l'essence de l'Université et ses objectifs généraux. Dans le présent chapitre, nous tenterons donc de définir ce qu'est l'Université de Moncton et de préciser les objectifs qu'elle poursuit.

Le concept "université" comporte une multiplicité d'idéologies. L'Université est un lieu conçu pour l'avancement de la connaissance par l'enseignement et la recherche. C'est aussi le regroupement de personnes où la connaissance et la formation de l'étudiant aussi bien que l'évolution du professeur se font par le contact entre enseignants et enseignés. L'Université est aussi un ferment d'évolution pour la société; elle est en effet un milieu propice à l'esprit d'engagement et à la critique constructive.

L'Université est donc une institution vouée au développement et à la transmission d'un savoir, visant une humanisation de la personne et de la société. Elle est beaucoup plus qu'un ensemble d'enseignements; c'est en fait un style de vie, un milieu d'évolution où professeurs et étudiants réagissent les uns sur les autres, une collectivité d'enseignants et d'enseignés ayant pour objectif le développement et le perfectionnement des valeurs humaines et professionnelles.

L'Université de Moncton partage avec les autres institutions de haut savoir ce rôle éminemment important. De plus, elle doit s'insérer dans le contexte social et économique de son milieu sans pour autant se limiter aux exigences immédiates de ce milieu; car alors, elle ne serait plus une véritable université.

L'Université de Moncton est l'Université des francophones des provinces Maritimes. A ce titre, elle doit former les cadres dans la société acadienne à besoin et elle doit s'interroger sur les valeurs de cette société, sur ses mutations, ses besoins, ses tensions. Elle doit avoir assez de force intérieure pour que les esprits et les volontés qui y sont formés deviennent et demeurent dans notre société des êtres capables de s'engager et de trouver dans leur engagement un continuel renouvellement. Même si l'Université de Moncton se sent consciente que la société acadienne a un grand besoin de spécialistes dans une diversité de domaines, elle ne doit pas, de peur de fausser sa raison d'être, elle ne doit pas avant tout viser à former des spécialistes, mais des intelligences et des volontés capables d'assumer les formes sans être par elles déshumanisées. L'Université doit former des intelligences capables d'adapter leur spécialité aux besoins du milieu dans un monde en perpétuel changement, ce qui suppose chez l'individu une capacité de réflexion, une culture vivante et un esprit de dévotion. L'Université de Moncton est l'

enseignement supérieur des provinces Maritimes elle-même à de la difficulté à prévoir les fonds qui lui seront alloués pour l'année subséquente et se sent incapable de prévoir le financement des universités pour une période de trois (3) ans. Comment pourrions-nous, dans ces conditions, faire des prévisions de revenus pour les 15 prochaines années? Nombre d'observateurs estiment que les étudiants devront assumer une part de plus en plus large du coût des études universitaires; certains vont jusqu'à dire que l'étudiant devra dans dix ans payer la moitié du coût de ses études. Cela va évidemment à l'encontre de tendances sociales qui nous avèrent comme jusqu'à maintenant, mais un revirement social en ce domaine n'est pas impossible.

Trois peu d'observateurs sont optimistes sur l'avenir du financement des universités. Nous ne commissions pas plus que d'autres cet avenir et nous nous bornerons donc à inciter l'Université de Moncton d'adopter des politiques qui lui permettent d'être flexible et de s'adapter aux diminutions relativement importantes qui pourraient survenir dans les revenus de fonctionnement.

Université des Acadies de l'Est du Canada, mais le fait qu'elle existe pour des raisons bien précises ne nous empêche pas de tenter lui enlever son caractère universitaire.

Etant la seule université dédiée à cette population, elle se doit d'être constamment en étroite relation avec la société acadienne. Elle ne peut pas être une communauté fermée sur elle-même, mais, au contraire, elle doit être un ferment pour tous les acadiens et elle doit être à l'affût de tout ce qui est apte à favoriser la découverte de la vérité et le développement des ressources humaines pour en faire profiter cette société.

L'Université de Moncton partage avec les autres institutions de haut savoir les objectifs essentiels de toute université: conserver, développer et promouvoir par l'enseignement et la recherche ses connaissances et les valeurs humaines. L'enseignement universitaire entendu dans un sens générique comporte la transmission des connaissances à l'intérieur d'une collectivité d'enseignants et d'enseignés ayant pour objectif le développement et le perfectionnement des valeurs humaines et professionnelles. Sans la recherche, cet enseignement deviendrait très tôt stagnant et l'Université comme telle serait dans l'impossibilité de maintenir son objectif, le développement et le perfectionnement de valeurs humaines et professionnelles. Dans cet ordre d'idée, il est essentiel, c'est d'ailleurs les parents de Montaigne, de Péguy et de tant d'autres, il est essentiel que la connaissance ne passe en divorce avec les valeurs humaines. C'est tout l'être, toute la personne humaine que l'Université doit former. En d'autres mots, elle doit préparer des enseignants et des volontés capables d'assumer des spécialités et mettre celles-ci au service de la société pour son développement, son bonheur dans un monde toujours meilleur, plus juste et plus pacifique.

En plus de poursuivre ces objectifs essentiels, l'Université de Moncton doit répondre aux besoins des francophones des provinces Maritimes. En ce sens, elle joue un rôle unique et exclusif. Seule université francophone d'un bassin de population réduit, elle est le principal phare de la vie intellectuelle et du développement social, culturel dans son milieu.

L'Université doit contribuer d'une façon dynamique au développement de la société; elle doit devancer les problèmes et être prête à répondre aux impératifs qui émergent, qu'ils soient du domaine social, scientifique, technologique, économique ou culturel. Pour ce faire, l'Université doit offrir des enseignements et des activités de recherche à ces préoccupations. Elle doit offrir un ensemble de programmes qui permettent de former les gradés dans la société à besoin et de leur donner la capacité

FIGURE 10
REPARTITION EN POURCENTAGE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT
DES UNIVERSITÉS SELON L'ORIGINE (POURCENTAGE)

	Universités Monnaie	Les univ. du N.B.	Les univ. des prov. Maritimes	Les univ. du C.C.
	x	xx	xx	xx
Subventions gouvernementales	72.0	67.0	61.0	63.6
Frais de scolarité	16.0	13.5	14.6	12.6
Dons	0.3	0.7	1.5	1.7
Revenus de placement	0.8	2.9	3.9	2.3
Divers	0.9	0.6	0.5	0.3
Entreprises auxiliaires	8.6	10.7	11.7	8.0
Recherche subventionnée	1.4	4.7	5.9	11.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

x États financiers 1975 et 1976, et budget révisé 1976-77.

xx Universités canadiennes, Sommaire statistique, Statistique Canada, Nov. 1976.

FIGURE 11

EVOLUTION DES INSCRIPTIONS A PLEIN TEMPS
A L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Inscriptions à plein temps

Année universitaire	Université de Moncton (x)	Universités du N.-B. (xx)	Universités canadiennes (xx)
1966-67	1632		
1967-68	1961		
1968-69	2792		
1969-70	3034		
1970-71	3491		
1971-72	3451		
1972-73	3539	10229	307500
1973-74	3118	10376	321000
1974-75	3080	10476	320000
1975-76	3094	11159	363000
1976-77	3056		

(x) Incluant les collèges affiliés

(xx) Universités canadiennes, sommaire statistique.

Statistique Canada, novembre 1976, tableaux 1.

FIGURE 14

RELEVÉ DU PROGRAMME LE PLUS AVANCÉ DE NIVEAU
PREMIER CYCLE OFFERT DANS CERTAINES UNIVERSITÉS
CANADIENNES ET CERTAINES DISCIPLINES (x)

(x) Universités et collèges du Canada, 1975, Statistique Canada, catalogue 81-230 et annuaire des universités concernées.

UNIVERSITÉ	ADMISSIONS		SÉLOGE	BIOLOGIE	CHIMIE	MATHÉMATIQUES	PHYSIQUE	JURISPRUDENCE	SC. DOMESTIQUES	SC. INFORMATIQUES	SC. POLITIQUES	SC. PSYCHOLOGIQUES	SC. SOCIALES	SC. MÉDICALES
	UNIVERSITAIRES	COLLEGIENNES												
Acadia	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Brock	2	2												
Lakehead	2	2												
Laurentienne	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Loyola	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Québec à T.-R.	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Régina	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
St. François-Xavier	2	2												
St. Mary's	2	2												
Sherbrooke	1	1												
Sir George Williams	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Wilfrid Laurier	2	2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Winnipeg	3	3		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

UNIVERSITÉ	ÉCONOMIE	SC. POLITIQUES	SC. SOCIALES	SC. MÉDICALES	SC. INFORMATIQUES	SC. DOMESTIQUES	SC. INFORMATIQUES	SC. POLITIQUES	SC. PSYCHOLOGIQUES	SC. SOCIALES	SC. MÉDICALES	SC. MÉDICALES	SC. MÉDICALES	SC. MÉDICALES
Acadia	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Brock	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Lakehead	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Laurentienne	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Loyola	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Québec à T.-R.	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Régina	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
St. François-Xavier	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
St. Mary's	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sherbrooke	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Sir George Williams	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Trent	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Wilfrid Laurier	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Winnipeg	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ (suite)

de s'adapter à l'évolution de la société. L'Université doit donc favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation générale de base rendant celui-ci apte à penser et à créer d'une façon personnelle, avec nuance et clarté. L'Université doit provoquer chez l'étudiant le désir et la capacité d'appréhender les problèmes de la société de façon réaliste pouvant, selon les besoins, proposer des solutions valables aux problèmes économiques, sociologiques et technologiques.

L'Université doit exercer un contrôle vigilant sur la formation que reçoivent les étudiants durant leur séjour dans cette institution. Elle doit veiller à ce que les standards soient élevés tant chez les étudiants que chez les professeurs.

Pour mieux répondre à ces objectifs essentiels et pour pleinement son rôle auprès de la société académique, l'Université doit porter une attention particulière au développement des études du deuxième cycle, dans l'optique de l'enseignement et de la recherche. La recherche doit être prioritaire dans les objectifs de l'Université, tant sur le plan fondamental qu'appliqué. La recherche fait partie de l'essence même et des objectifs fondamentaux de l'Université: conserver, développer et promouvoir l'enseignement et la recherche des connaissances et les valeurs humaines. L'Université de Moncton se doit elle aussi de contribuer à l'avancement des connaissances de l'humanité. Elle se doit par ailleurs d'élucider les problèmes propres à la société qu'elle dessert. La recherche favorise, comme sous-produit, la qualité du corps professoral permettant au professeur de développer et de conserver son intérêt dans sa discipline. Sans cette activité de recherche, l'Université pourrait d'ailleurs difficilement développer

chez l'étudiant des méthodes et l'esprit de la recherche. Il est donc essentiel que l'Université considère la recherche comme une activité indispensable et faisant partie de sa nature même. L'Université se doit de respecter cet objectif fondamental dans la politique de recrutement des professeurs, en créant des centres de recherche et en favorisant la collaboration entre chercheurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université.

Étant la seule Université dédiée à la population francophone des provinces Maritimes, l'Université de Moncton est appelée à jouer un rôle dans un très grand nombre de disciplines d'enseignement. Par ailleurs, comme elle s'adresse à un bassin de population restreint, elle est limitée dans ses ressources et ne peut donc pas offrir tous les programmes d'enseignement universitaire que l'on trouve dans les institutions de très grande dimension. En dehors des programmes complets d'enseignement qu'elle peut offrir, l'Université doit jouer un rôle "d'éveilleur". Dans les disciplines où elle ne peut pas permettre un programme complet, l'Université de Moncton se doit d'éveiller l'étudiant et de faciliter son accession à ses disciplines par des programmes partiels ou, même, par des cours à choix.

L'Université doit contribuer à l'éducation continue de ses gradués. L'éducation permanente doit offrir des possibilités de cours, de crédits, de certificats et de cours non-crédités pour permettre ainsi aux adultes de se perfectionner sur le plan professionnel, personnel et culturel. L'éducation permanente doit comprendre plusieurs aspects dont la formation de l'adulte, la collaboration avec les organismes existants et les entreprises ainsi que la collaboration avec les groupes régionaux.

protector, chez les étudiants et dans les cours et programmes.

Le corps professoral

L'Université doit maintenir des exigences élevées lors de l'embauche de nouveaux professeurs. Elle doit veiller de plus en plus exigeante sur le niveau de connaissance des candidats, et les conditions du marché du travail le permettent, elle offre, en prévoit (x) pour les prochaines années un surplus de Ph.D. sur le marché du travail. Les universités connaissent le principal débouché pour les personnes obtenant un doctorat. Or, pendant les prochaines années, il est évident que l'embauche dans ce secteur sera très restreint. Notre système universitaire canadien en continuera au moins de produire 2,000 Ph.D. ou l'équivalent par année (x). Dorénavant, l'Université de Moncton devrait donc éviter d'engager de nouveaux professeurs des personnes détachant pas un doctorat complété ou la maîtrise avec expérience professionnelle pertinente. Dans certaines disciplines où le marché du travail est particulièrement déficitaire où l'on ne trouve pas de candidat ayant cette qualification, l'Université ne devrait procéder qu'à des engagements temporaires.

Outre le niveau de connaissance, l'Université se doit d'exiger de tous ses professeurs, anciens comme nouveaux, de hautes qualités professionnelles et humaines telles que: facilité de communication, compétence à l'enseignement et à la recherche, sociabilité capable de travailler avec les autres, sens de la gratuité, inclination éprouvée pour la recherche, l'enseignement, la transmission de la connaissance. Pour favoriser ces qualités chez le corps professoral, l'Université et ses divers composés devraient faire tout en leur possible pour créer un climat favorable au travail intellectuel, pour apporter une attention toute particulière aux enseignants, pour développer et stimuler toute initiative capable d'enrichir et de valoriser le milieu universitaire, pour favoriser le développement professionnel et pédagogique du corps professoral et en faire l'objet d'une évaluation périodique, pour exiger le respect d'un code d'éthique, valoriser celui qui fait du bon travail et insister sur le travail de qualité.

PRIORITÉS ACADEMIQUES

Pendant les dix prochaines années, on assistera probablement à une compétition féroce entre les universités dans le recrutement des étudiants. Pour certaines institutions, il est probable que leur survivance dépendra de leur succès dans cette compétition. Il est donc prévisible que les exigences d'admission seront davantage réduites et que l'étudiant admis pourra compter sur la concédence des professeurs et des administrateurs. Par contre, quelques institutions adopteront peut-être la stratégie opposée, délaissant la quantité pour s'attacher à la qualité, délaissant les grands nombres d'étudiants pour devenir des universités qui attirent les étudiants les plus doués et les préparent à jouer le rôle futur de chef de file dans la société.

L'Université de Moncton ne peut opter ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux extrêmes. Étant la seule université de langue française aux provinces Maritimes, elle ne peut pas limiter ses admissions aux seuls étudiants particulièrement brillants qui pourraient devenir l'éélite au sens strict. L'Université doit et elle forme les cadres de la société académique à besoin. Par contre, l'Université de Moncton ne doit pas participer à une course effrénée pour attirer et retenir des étudiants quel que soit leur niveau. Ce faisant, elle priverait les étudiants sérieux et prometteurs, les incitant indirectement à poursuivre leurs études dans des universités de meilleure qualité et de langue anglaise. Elle formerait ainsi le grand nombre des cadres académiques, mais laisserait aux institutions anglophones le rôle de former les futurs chefs, ce qui est évidemment susceptible pour notre groupe ethnique.

L'Université de Moncton doit donc développer une stratégie de juste milieu, visant la qualité sans poursuivre l'élite. L'Université doit se donner comme mot d'ordre "la compétence dans les tâches d'enseignement et de recherche", tout en servant et pour servir en priorité l'intérêt général de la communauté au milieu de laquelle elle se trouve.

L'Université de Moncton doit viser à la compétence dans l'enseignement et dans la recherche afin de former des individus selon les objectifs énoncés précédemment. Il en découle la nécessité d'établir ou de maintenir des barèmes d'excellence chez les corps

PRIORITES ACADEMIQUES (suite)

Les étudiants

L'abandon des examens du ministère de l'éducation dans les écoles secondaires, la proposition à développer son propre secteur département ou faculté chez les administrateurs académiques. L'introduction dans l'Université du système d'évaluation continue et du système de notes par lettres, la facilité accrue pour les étudiants de consulter les notes et les craintes des professeurs, à ce sujet, tous ces facteurs et plusieurs autres contribuent à un affaiblissement des conditions d'admission et des exigences de passage. Certaines pratiques courantes dans l'enseignement universitaire conduisent nettement à la médiocrité. Sans vouloir être élitiste, notre Université vise à la qualité et elle se doit donc d'être plus exigeante dans son enseignement.

A cette fin, l'Université devrait réviser ses conditions d'admission et, au besoin, créer un programme d'appui pour aider les étudiants des écoles secondaires à atteindre le niveau exigé dans ces conditions d'admission. L'Université devrait développer un climat favorable au travail intellectuel et au désir de perfectionnement intellectuel, en trouvant des moyens pour motiver l'étudiant en favorisant les contacts entre étudiants et professeurs dans un esprit d'entraide et de critères constructives, et en développant davantage son système de bourse pour étudiants méritants.

Les cours et les programmes

L'Université doit porter une attention particulière à la formation des futurs enseignants. C'est dans les écoles élémentaires et secondaires que doivent se préparer et se consolider l'évolution et le développement de la nation académique. Si les enseignants n'étaient pas à la hauteur de ce rôle à cause de lacunes dans leur formation universitaire, notre institution devrait endosser une lourde culpabilité. Nous devons former des enseignants compétents sur le plan pédagogique, ayant un niveau de connaissance adéquat de leur discipline d'enseignement (notamment les institutions ici sur la connaissance des matières d'enseignement et non sur la connaissance de méthodes d'enseignement des matières), pouvant s'exprimer dans un français correct et ayant la préoccupation de faire évoluer la langue et la culture française chez-nous, ayant enfin (peut-être surtout) un certain niveau de culture et un esprit ouvert.

Pour maintenir son statut de véritable

POLITIQUES ACADEMIQUES ET PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Notre Université ressent, plus que bien d'autres institutions universitaires, le besoin de procéder à une planification dès maintenant. Alors que les inscriptions à plein temps continuent d'augmenter, le rythme de 5 pour cent par année dans l'ensemble des universités canadiennes et même au Nouveau-Brunswick, la population étudiante à plein temps diminue depuis 1970-71 à l'Université de Moncton. La Figure 11 fournit les données à ce sujet. En 1970-71, notre Université (incluant ses collèges affiliés) comptait 3,481 étudiants à plein temps. Depuis lors, ce nombre a diminué graduellement et il était de 3,086 en 1976-77. Ces chiffres ne doivent pas conduire à la panique, mais au contraire ils doivent nous inciter à examiner la situation avec réalisme et à planifier dès maintenant le devenir de notre institution afin d'éviter que ne se développe une situation qui pourrait menacer en péril l'existence même de l'Université.

Puisque le nombre d'étudiants a déjà commencé à diminuer et diminuera davantage dans l'Université de Moncton pendant les prochaines années, puisque la population et les gouvernements ont de moins en moins enclins à faciliter le financement des universités, comment l'Université de Moncton pourra-t-elle maintenir un enseignement de qualité et des travaux de recherche efficaces? La solution, à notre avis, réside dans la collaboration de chacun à une planification sérieuse pour une utilisation optimale de nos ressources, en vue de maintenir et promouvoir des programmes existants et

université, l'Université de Moncton doit maintenir des programmes complets d'enseignement conduisant au baccalauréat en diverses disciplines culturelles, scientifiques ou professionnelles. Elle doit aussi offrir des programmes de deuxième cycle, pour former des cadres supérieurs et pour faciliter le travail de recherche. Elle devrait par ailleurs introduire au moins un programme de troisième cycle; l'introduction d'un tel programme de niveau supérieur contribuerait au développement de l'Université et aurait des effets bénéfiques sur l'ensemble de notre institution.

Dans les domaines où notre Université ne peut se doter de programmes complets, elle se doit de valoriser et au besoin de créer des cours susceptibles d'éveiller les talents ou les penchants naturels des étudiants.

L'Université de Moncton étant la seule université des francophones des Maritimes, elle doit être à l'écoute des besoins et des priorités de la nation académique. Elle devrait donc se doter d'un moyen efficace et systématique pour percevoir les besoins du milieu qui correspondent à sa vocation et à ses capacités.

Pour mieux pénétrer la société qu'elle dessert et pour mieux réaliser son rôle comme facteur de développement social et culturel, l'Université doit développer de façon accélérée sa programmation d'éducation populaire par un plus grand nombre de cours sous diverses formes, par des conférences, des séminaires, des séances d'information et des contacts personnels, et par l'usage de la radio et de la télévision.

L'Université doit aussi améliorer ses services à la collectivité par une présence encore plus intense dans le milieu, par l'expansion et le développement de la Librairie Académique, par l'utilisation méthodique des installations sportives mises au service de la collectivité et par une réorientation de l'Éducation permanente vers des domaines prioritaires dans notre société, comme par exemple l'éducation économique des Académiciens.

(x) The New "crisis" of Canadian Universities. Max von Zar-Machen, Statistique Canada, Nov. 1976.

(xx) Statistiques de l'enseignement - estimations. Statistique Canada, Catalogue 81-220, Tableau 9.

d'assurer quand même la qualité dans l'enseignement et la recherche.

Ayant établi les objectifs de l'Université, on constate que notre institution poursuit les objectifs généraux de toute institution de haut savoir: l'évolution de la connaissance (recherche), la transmission de la connaissance (enseignement) et contribution à l'évolution de la société qu'elle dessert. L'Université doit poursuivre ces trois objectifs et sa fonction "enseignement" ne doit pas éclipser les deux autres. Or, depuis quelques années, les charges d'enseignement ont augmenté au lieu de décroître comme ce devrait être le cas dans une institution qui atteste la maturité. Pour redresser l'ensemble de ses objectifs, l'Université doit réduire le nombre de ses cours et éviter les répétitions de cours d'acteurs. En tenant compte des besoins de la population académique, du marché du travail, du nombre de demandes d'admission et des coûts rattachés à l'enseignement de chaque programme d'études, l'Université doit prendre des décisions rationnelles quant à l'élimination possible de certains programmes, le maintien et le développement d'autres programmes ainsi que l'introduction de nouveaux programmes. Telles sont certaines des tâches auxquelles nous nous attaquons dans le présent chapitre.

Tout en poursuivant ses propres objectifs, l'Université de Moncton doit éviter d'affirmer une trop grande diversité de programmes, car elle risquerait alors d'être faible dans tous les domaines de son enseignement. Elle doit au contraire consolider les programmes dans lesquels elle a une certaine

RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION LAFRENIERE (1) CONCERNANT LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON ENSEIGNEMENT RECOMMANDE

DISCIPLINES	Cours seulement	Mineur	Majeur	Spécialisation	Programme spécial	Maîtrise	Nombre recommandé de professeurs
Administration					x		17
Comptabilité							
Anglais		x	x	x			6
Art dramatique	x						(2)
Arts visuels		x	x	x			4
Études françaises				x		x	8
Géographie							3
Histoire		x	x	x			8
Langues		x	x	x			10
Traduction					x		
Musique		x	x				7,5
Philosophie					x		7
Sc. religieuses							4
Economie			x	x			6
Psychologie					x	x	12
Sc. politique		x	x				7
Service social					x		7
Sociologie		x	x	x			6

x La Commission de planification académique de l'Université de Moncton, A. Lafrenière, S. Lapointe et G. Stanley, éd. 1971.

FIGURE 15 (suite)

Biologie		x	x	x			7
Chimie					x		11
Biochimie	x						
Génie					x		18
Géologie		x	x				3
Mathématiques		x	x				6
Physique		x	x	x		x	12
Sc. domestiques					x		7
Sc. infirmières					x		(1)
App. et enseign.							
Educ. commerciale					x		(1)
Educ. industrielle							
Éducation physique					x		4
Adm. scolaire						x	(1)
Educ. spéciale						x	(1)
Orientation							3
Droit							
Administration publique							

FIGURE 16

STATISTIQUES SOMMAIRES DU CORPS PROFESSORAL DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (Situation à la fin de l'année universitaire 1976-77)

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

DISCIPLINE	NOMBRE DES PROFESSEURS								
	Diplôme universitaire le plus élevé	Année d'embauche à l'Université de Moncton							
		Bacc.	Maît.	Doct.	Avant 1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974
Total (x)									
Administration	13	—	11	1	2	1	5	2	3
Comptabilité	12	—	5	1	0	—	1	2	1
Anglais	4	—	2	—	1	—	2	1	—
Art dramatique	4	1 ^(x)	2	—	1	—	—	—	—
Arts visuels	4	—	—	—	3	1	—	—	—
Études françaises	14	—	10	4	0	—	3	—	—
Géographie	3	—	3	—	1	—	1	—	1
Langues	5	1	3	—	1	—	1	4	—
Traduction	3	—	—	—	1	—	—	—	1
Musique	8	1	5	2	5	2	1	—	—
Philosophie	6	—	3	3	5	1	—	—	—
Sc. religieuses	3	—	1	2	3	1	—	—	—
Sociologie	4	—	—	—	1	—	2	—	—
Adm. scolaire	3	—	1	2	1	—	—	—	—
App. et enseign.	17	1	14	2	—	—	15	2	—
Éducation physique	12	2	10	—	5	3	2	2	—
Educ. commerciale	3	—	—	—	1	—	2	—	—
Educ. industriel	5	2	3	—	—	—	6	1	—
Educ. spéciale	6	—	1	5	3	—	3	1	—
Orientation	6	—	5	1	3	1	—	1	1

(x) Incluant les professeurs qui sont en 1976-77 ou qui seront en 1977-78; bénéficiaires d'un aménagement sabbatique ou d'un congé sans rémunération ou détachés pour occuper un poste adjuvant, excluant les professeurs démissionnaires.

FIGURE 18 (suite)

NOMBRE DES PROFESSEURS

DISCIPLINE	Total (3)	Diplôme universitaire le plus élevé			Année d'embauche à l'Université de Moncton					
		Bacc.	Maîtr.	Doct.	Avant 1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
Biologie	10	1	4	5	2	3	3	2	—	—
Chimie	8	—	3	5	4	3	—	—	1	—
Biochimie	2	—	2	1	—	—	—	—	—	—
Génie	14	—	6	8	2	3	3	3	2	—
Mathématiques	5	1	2	2	2	1	1	—	1	—
Physique	11	—	—	11	8	—	1	—	2	—
Sc. domestiques	6	—	2	4	3	2	3	1	—	—
Sc. infirmières	11	7	—	—	—	—	—	—	—	—
Economie	7	—	3	4	5	1	1	—	—	—
Psychologie	14	—	6	8	9	2	2	—	1	—
Sc. politique	5	—	3	2	1	2	1	2	—	—
Service social	7	—	6	—	1	—	—	—	—	—
Sociologie	4	—	—	—	1	1	3	—	2	—

AUTRES CENTRES

DISCIPLINE	NOMBRE DE PROFESSEURS (3)		
	Centre univ. St-La-Muellet	Centre univ. de Shippagan	Éduc. permanente du Nord-Est
Administration et comptabilité	2	2	1
Anglais	3	2	1
Arts visuels	2	—	1
Études françaises	2	—	—
Histoire	2	—	—
Géographie	1	1	1
Philosophie	1	—	—
Sc. religieuses	1	—	1
Éduc. spéciale	—	—	—
Éduc. physique	2	—	—
Biologie	2	1	—
Chimie	2	1	—
Mathématiques	3	—	—
Physique	2	1	—
Economie	1	—	—
Psychologie	1	—	—
Sc. politique	1	—	—
Sociologie	1	—	—
Technologies	4	3	—

(3) Selon la liste des professeurs en exercice pendant l'année universitaire 1976-1977.

FIGURE 17
INSCRIPTIONS DANS LES PROGRAMMES
(ÉTUDIANTS À PLEIN TEMPS)
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON 1975-76
ANNÉE

DISCIPLINE	PROGRAMME	1e	2e	3e	4e	5e	1eM	2eM
Administration	maîtrise	106	87	100	89	—	—	—
	spécialisé	18	5	1	2	—	—	—
	majeurs mineurs conc. B.A.	2	2	0	—	—	—	—
Anglais	majeur mineur	4	0	0	—	—	—	—
	le conc. B.Éd.	2	2	1	—	—	—	—
	2e conc. B.Éd. conc. B.A.	1	2	1	4	—	—	—
Art dramatique	spécialisé conc. B.A.	9	8	4	0	—	—	—
	conc. B.A.	0	1	0	—	—	—	—
Arts visuels	spécialisé	27	16	19	16	—	—	—
	majeur mineur conc. B.A.	1	1	0	—	—	—	—
Études françaises	maîtrise	—	5	4	4	—	—	7
	spécialisation	—	5	4	4	—	—	—
	majeur mineur	—	5	1	1	—	—	—
	le conc. B.Éd. 2e conc. B.Éd. conc. B.A.	—	3	8	4	—	—	—
Histoire	maîtrise	—	6	2	1	—	—	2
	spécialisation	—	8	5	5	—	—	—
	majeur mineur	—	3	3	3	—	—	—
	le conc. B.Éd. 2e conc. B.Éd. conc. B.A.	—	7	3	2	—	—	—
Géographie	maîtrise	—	6	6	0	—	—	—
	spécialisation	—	5	2	4	—	—	—
	majeur mineur	—	10	6	5	—	—	—
	le conc. B.Éd. 2e conc. B.Éd. conc. B.A. mineur démographie	—	3	2	0	—	—	—

POLITIQUES ACADEMIQUES ET PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (suite)

viguer, se limiter à son "rôle d'éveilleur" dans les disciplines où elle éprouve des difficultés, et exercer beaucoup de prodromes dans l'introduction de nouveaux programmes.

Également à titre indicatif, le lecteur trouvera à la Figure 14 un relevé du programme le plus avancé offert au niveau premier cycle, par les universités canadiennes dont les inscriptions à plein temps au premier cycle se situent entre 2000 et 4000 étudiants. Le tableau se limite aux disciplines que l'on retrouve à l'Université de Moncton. On constatera rapidement que ces universités sont relativement limitées dans les domaines spécialisés tels que le génie, les sciences infirmières, les sciences domestiques, la traduction ou le service social. La plupart de ces universités ont été créées pour répondre à un besoin confessionnel ou pour disséminer l'enseignement supérieur sur un territoire. Elles n'ont pas comme vocation d'être la seule université dédiée à un groupe ethnique. En ce sens, elles n'ont pas les mêmes obligations que l'Université de Moncton.

Avant de procéder à la planification des programmes d'enseignement, il est nécessaire d'évaluer, au moins de façon sommaire, les disciplines offertes à l'Université de Moncton. Cette évaluation sera forcément limitée, pour des raisons de temps et des raisons financières. En effet, il serait impossible de répéter aujourd'hui l'expérience fort coûteuse à laquelle notre Université s'est livrée de 1968 à 1971. La Commission de planification académique de l'Université de Moncton, dont le rapport fut déposé en décembre 1971, commença par appeler la Commission Lafrenière. Le lecteur trouvera à la Figure 15 sur la prochaine page un sommaire des programmes et des nombres de professeurs recommandés par la Commission Lafrenière pour le Centre universitaire de Moncton, et nous nous limiterons à lire le volumineux rapport de cette Commission.

Quelques données quantifiables sur le corps professoral sont présentées à la Figure 16. Elles permettent d'évaluer la qualification sur diplôme et la stabilité des professeurs. Il nous répugne d'analyser ces données et d'en tirer des conclusions qui pourraient être mal interprétées. Nous nous limiterons donc à certains commentaires généraux, laissant aux lecteurs avisés le soin d'analyser davantage les données et d'en recueillir d'autres au besoin si ils désirent porter des jugements sur la valeur du corps professoral de chacune des disciplines. Le nombre de professeurs dans certains domaines est relativement restreint, dans plusieurs de ces domaines, les professeurs ont les capacités pour assurer les programmes actuels, mais à moins d'élargir le corps professoral, des programmes nouveaux seraient difficilement concevables. Il est à noter que la Figure 16 présente un état du personnel effectivement rattaché à l'Université, incluant les professeurs en congé pendant l'année 1975-76 et ceux qui seront en congé pendant l'année 1977-78, incluant aussi les professeurs détachés pour occuper une fonction administrative, mais excluant les professeurs démissionnaires en juin 1977. Le nombre total de professeurs indiqué pour chacune des disciplines n'est pas du même ordre que le nombre de postes autorisés dans le budget. Les organismes qui doivent prendre des décisions à la suite du présent document pourront, s'ils le désirent, obtenir des informations complémentaires à ce sujet. On constate une certaine instabilité chez les corps professoral dans quelques disciplines et cette lacune n'est pas toujours compensée par un surplus de qualification des professeurs. Pour maintenir un enseignement de qualité dans ces domaines, l'Université devrait y consacrer le corps professoral, si elle ne peut y arriver, soit à cause de restrictions budgétaires, soit à cause de difficultés insurmontables dans le recrutement, elle devrait envisager la fermeture de programmes des disciplines concernées.

L'intérêt des étudiants, concrétisé par les inscriptions dans les programmes, varie énormément d'une discipline à l'autre et varie aussi d'une année à l'autre. Les inscriptions dans les différents programmes de l'Université sont présentées à la Figure 17.

Nous y trouvons, pour chaque discipline, le nombre d'étudiants inscrits, selon l'année d'étude, dans les programmes de maîtrise, les programmes spécialisés, les spécialisations, les majeurs, les mineurs, les concentrations de matière principale dans le baccalauréat en éducation et les concentrations dans le baccalauréat-ès-arts libre.

À la Faculté des arts, le nombre d'étudiants est relativement faible dans les programmes de sciences humaines, de philosophie, d'art dramatique, d'anglais, et de musique. Les sciences religieuses devraient être surtout considérées comme une discipline offrant des cours de premier cycle de niveau relativement limités à un programme de mineur. Avec une moyenne de quatre (4) étudiants par année inscrits aux programmes de philosophie, il est très difficile de justifier pour cette discipline une maîtrise et une spécialisation qui exigent un grand nombre de crédits dans la discipline. À moins d'un adoucissement dans les exigences du programme de spécialisation, cette discipline devrait être limitée à un programme de majeur et devrait mettre surtout l'accent sur des cours de service. L'art dramatique offre un programme spécialisé avec un nombre très restreint d'étudiants. Les cours sont très peu accessibles aux autres étudiants de l'Université et le programme comporte trois peu de cours en dehors de la discipline même. Nous croyons que l'art dramatique est un domaine de formation et que les cours devraient être accessibles à tout étudiant de l'Université. Les débouchés sur le marché du travail nous paraissent limités. L'art dramatique devrait donc se restreindre à un programme de mineur et développer l'aspect cours de service. Avec une moyenne de dix (10) étudiants par année inscrits dans les programmes d'anglais, on peut se permettre de justifier la maîtrise et la spécialisation, mais attirer très peu d'étudiants. À cause de la difficulté de recruter des professeurs, ce programme entraîne peu de coûts additionnels. Cependant, il accorde des crédits d'un tiers sur les cours de service en anglais langue seconde. Le nombre d'étudiants en musique semble à la hausse. Par ailleurs, cette discipline souffre de sous-enseignement, elle est donc ainsi attirée à l'intérieur d'une priorité de l'Université. Par contre, les programmes comportent très peu de cours en dehors de la discipline même (éducation musicale). Ces programmes devraient donc être révisés pour les rendre conformes aux objectifs généraux de l'Université.

À la Faculté des sciences de l'éducation, les programmes de baccalauréat en éducation commerciale, en éducation industrielle et en éducation spéciale regroupent des nombres d'étudiants relativement faibles. Ces programmes doivent être maintenus, étant donné la priorité que nous accordons à l'éducation. Toutefois, ils doivent continuer d'être des concentrations à l'intérieur du baccalauréat en éducation, et non devenir éventuellement par eux-mêmes des programmes spécialisés, permettant ainsi une formation plus générale aux futurs enseignants de ces domaines. Par ailleurs, le nombre d'étudiants inscrits au deuxième cycle en éducation spéciale ne justifie pas le maintien du programme de "maîtrise en éducation mention éducation spéciale". Pour assurer plus de flexibilité dans les programmes du deuxième cycle en éducation et pour permettre leur adaptabilité aux besoins changeants dans ce domaine, il nous apparaît que les programmes de deuxième cycle en éducation devraient être réorganisés de façon à comporter un tronc commun de cours et des concentrations en enseignement administratif, éducation des personnes handicapées, éducation spéciale, enseignement aux sourds. À cause du faible nombre d'étudiants dans certains de ces domaines et pour maintenir ou développer les travaux de recherche en éducation, plusieurs des concentrations devraient faire porter l'accent beaucoup plus sur une telle recherche que sur la scolarité.

À la Faculté des sciences, dans le domaine de la physique, le nombre d'étudiants tend à diminuer et les programmes de spécialisation est de plus en

POLITIQUES ACADEMIQUES ET PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (suite)

plus difficile à maintenir, à moins que le programme ne soit révisé pour réduire le nombre de crédits exigés dans la discipline même. Sinon, ce domaine pourrait se voir limité à un programme de majeur, le corps professoral étant réparti en conséquence et le département étant dans la mesure du possible assuré d'un personnel de soutien pour maintenir l'efficacité des travaux de recherche. Avec neuf étudiants par année inscrits à leurs programmes, les mathématiques devraient être maintenues au niveau du majeur et l'accent doit continuer d'être mis sur les cours de services. Avec le même nombre d'étudiants, le nombre étant d'ailleurs plus élevé pour le mineur que pour le majeur, la biochimie devrait aussi être maintenue au niveau du majeur et l'Université ne devrait pas introduire un programme de spécialisation dans ce domaine.

Aux Sciences domestiques, le nombre d'étudiants à la maîtrise dans chacune des trois orientations est relativement faible. Par ailleurs, les programmes sont très actifs en recherche et ils ont beaucoup de succès dans l'obtention de subventions; on devrait donc les aider à maintenir et, si possible, augmenter leur productivité en ce domaine. Pour ces raisons, il semblerait opportun de transformer la maîtrise en sciences domestiques, d'une maîtrise de cours qu'elle est actuellement, en une maîtrise comportant un minimum de scolarité et mettant l'accent sur une thèse de recherche.

À l'École des sciences sociales et du comportement, la sociologie ne regroupe qu'un moyen de neuf (9) étudiants par année dans ses programmes et l'introduction du programme de spécialisation n'a causé aucun problème pas d'étudiants additionnels. Ce programme devrait donc être révisé dès maintenant afin de réduire si possible le nombre de crédits exigés dans la discipline. Avec huit (8) étudiants en moyenne par année dans ses programmes, la science politique peut difficilement justifier le maintien de son programme de spécialisation dans sa conception actuelle. À moins que le nombre de crédits exigés dans la discipline ne soit réduit sensiblement, ce programme pourrait être suspendu et la discipline serait alors limitée à un programme de majeur. Les ressources ainsi libérées contribueraient au programme de maîtrise en administration publique. Le majeur en science politique et la maîtrise en administration publique ont pour objectif de préparer des Académiciens à occuper des postes dans la fonction publique, comme tel, ces programmes constituent une priorité. L'Université voit aussi une priorité dans ses programmes en économie. Bien que le nombre d'étudiants y soit faible, pour se conformer à ses objectifs, l'Université se doit de maintenir tous ses programmes en économie et de faire les efforts nécessaires pour y attirer un plus grand nombre d'étudiants.

Dans les paragraphes précédents, on a désigné quelques programmes de spécialisation qui risquent de disparaître à moins que la structure de leur contenu ne soit révisée. Avec la diminution prochaine du nombre d'étudiants, d'autres programmes de spécialisation pourraient aussi être menacés. Par ailleurs, une consultation rapide des annales des autres universités canadiennes révèle qu'un grand nombre d'entre elles ont des programmes de spécialisation (ou "honours") beaucoup moins exigeants que les nôtres pour ce qui concerne le nombre de crédits dans la discipline de la spécialité. Nous avons donc comme alternative soit de maintenir les normes actuelles (voir le règlement 2.31, dans l'annuaire de l'Université, 1975-77, page 73) et d'être forcés éventuellement de couper certains programmes, soit d'ajuster nos exigences avec celles d'autres universités canadiennes. C'est un choix que seul le Sénat peut faire et nous le recommandons à la suite d'une alternative.

La norme établie par le Sénat académique pour le contenu des programmes de baccalauréats spécialisés est vague: "le nombre de crédits est compatible avec les exigences de la spécialité et de profession" (règle

ment 2.31, dans l'annuaire de l'Université, 1975-77, page 73). Il en résulte une grande disparité du programme à l'autre. Certains programmes spécialisés sont ultra spécialisés, allant ainsi à l'encontre des objectifs de l'Université qui visent à la formation humaine de l'étudiant tout en lui donnant les connaissances requises pour sa future profession. A titre d'exemple (et non de modèle), le baccalauréat en art dramatique comporte 117 crédits de cours d'art dramatique, 12 crédits de français et 6 crédits au choix, sur un total de 135 crédits en français. Le baccalauréat en arts visuels compte 120 crédits d'arts visuels, 12 crédits de français et 6 crédits au choix, sur un total de 138 crédits exigés. Le baccalauréat en musique avec concentration histoire et techniques d'écriture musicale comporte 87 crédits en musique, 33 crédits en éducation, 3 crédits en histoire et 12 crédits en français, sur un total de 135 crédits exigés. Le baccalauréat en éducation pré-scolaire - élémentaire premier cycle "à comme objectif de donner une culture générale dans les humanités tout en offrant à l'étudiant..." (x) Or le programme comporte 122 crédits d'éducation, 6 crédits d'anglais et 21 crédits de français, sur un total exigé de 149. Nous omissions pas à qualifier ces programmes de "ultra spécialisés"; des programmes ainsi conçus ne peuvent pas donner une formation aux étudiants qui s'y inscrivent, et encore moins une certaine ouverture d'esprit. D'autres programmes spécialisés sont beaucoup plus diversifiés dans leurs structures. C'est le cas par exemple du programme du baccalauréat en sciences infirmières, qui comporte 76 crédits de nursing, 39 crédits de sciences, 15 crédits de sciences humaines, 6 crédits de français et 12 crédits au choix sur un total de 148. C'est le cas aussi des programmes de baccalauréat en sciences domestiques; entre autres, le baccalauréat avec orientation diététique comporte 52 crédits de cours en sciences domestiques, 50 crédits de sciences, 24 crédits de sciences humaines, 6 crédits de français et 12 crédits au choix, sur un total de 144 exigés. Nous croyons que le Sénat devrait établir des normes concernant la structure des programmes spécialisés, fixant en particulier le maximum de crédits d'une même discipline qui pourraient être exigés dans un programme.

La Figure 14 (voir pages précédentes) montre que des universités ont des programmes de spécialisation dans certaines disciplines où nous avons un certain programme spécialisé. Visant la réalisation de son objectif de formation humaine et voulant augmenter la flexibilité de son fonctionnement, l'Université aurait avantage à convertir certains programmes spécialisés en programmes de spécialisation. C'est pourquoi nous recommandons que le Sénat établisse des critères pour qu'un programme puisse avoir l'appellation "spécialisé". Les programmes spécialisés actuels qui ne rencontrent pas ces critères devraient alors être convertis en programmes de spécialisation.

L'Université se doit de maintenir et de développer si possible l'enseignement de deuxième cycle et la recherche. Bien que le nombre d'étudiants soit très limité dans certaines disciplines, l'Université devrait faire tous les efforts possibles pour conserver chacun de ses programmes de maîtrise. Nous croyons cependant qu'elle pourrait réduire le nombre de cours offerts au niveau deuxième cycle et mettre davantage l'accent sur le travail de recherche. C'est pourquoi il serait souhaitable de limiter la scolarité et de mettre l'emphasis sur la thèse de recherche. De plus on devrait aussi que possible offrir des programmes de maîtrise avec des thèses qui des programmes de maîtrise avec mémoire ou de maîtrise sans

x) Objectifs du département et l'importance de ces programmes, document préparé par Yveline Toussaint, directrice du Département.

(Figure 17... Suite)...

DISCIPLINE	PROGRAMME	1e	2e	3e	4e	5e	1+M	2eM
Langues	immersion	43						
Traduction	spécialisé	07	24	20	21			
	mineur	0	1					
	conc. B.A.	0	2	5				
Musique	spécialisé	14	12	6	4			
Philosophie	spécialisation		1	0	1			
	majeur		0	2	1			
	mineur		3	0	1			
	conc. B.A.		3	0	1			
Sc. religieuses	mineur		1	4	1			
	conc. B.A.		0	2	1			
Autres arts	B.A. libre		15	12	15			
Adm. scolaire	maîtrise						0	9
App. et enseig.	maîtrise aux sourds							7
	maîtrise enseig.							3
	B.Ed. second	29	15	12				9
	B.Ed. élém.	15	16	18	2			
B.Ed. pré-sc.	52	26						
B.Ed. 1 an					67			
B.E.E.		12	2	7				
conc. B.A.		1	0	0				
Educ. physique	spécialisé	33	37	46	27			
	conc. B.A.		0	1	0			
Educ. commercial	B.Ed. commerce		6	6				
	B.Ed. conc. spéc.			12				
Educ. industriel	B.Ed. indust.	13	5	9				
	B.Ed. ind. spéc.			10				
	B.E.M.			1	3			
Educ. spéciale	maîtrise						2	1
	B.Ed. spéc.	13	7	4				
Orientation	maîtrise							13
	B.Ed. spéc.							2
Biologie	spécialisation	17	15	6				
	majeur	5	17	8				
	mineur	5	0	2				
	le conc. B.Ed.	4	1					
2e conc. B.Ed.	0	2	1					
Chimie	maîtrise							1
	spécialisation	11	3	3				
	majeur	3	0	2				
	mineur	0	1	2				
	le conc. B.Ed.	0	3	1				
2e conc. B.Ed.	1	1	1					
Biochimie	majeur		2	3				
	mineur		6	8				
Géné	spécialisé	65	34	17	16	14		
Mathématiques	majeur		4	1	5			
	mineur		0	1	3			
	le conc. B.Ed.		5	2	1			
	2e conc. B.Ed.		2	2	0			
Conc. B.A.		2	1	0	1			
Physique	maîtrise							3
	spécialisation		0	2	3			
	majeur		2	1	1			
	mineur		1	1	3			
	le conc. B.Ed.		0	0	0			
2e conc. B.Ed.		1	1	1				
Autres sciences	prog. spécial	91	41					
Sc. domestiques	maîtrise							6
	spécialisé	26	29	22	30			3
	conc. B.A.		0	1	1			
Sc. infirmières	maîtrise	44	43	37	33			
	spécialisation							
Economie	spécialisation		5	3	1			
	majeur		1	1	2			2
	mineur		7	3	0			
Psychologie	maîtrise							26
	spécialisé	24	27	28	26			
	majeur		3	1	4			
	mineur		2	2	1			
	conc. B.A.		5	1	4			

(suite page 8)

**POLITIQUES ACADEMIQUES ET
PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (suite)**

Les modifications du programme recommandées dans le présent document, modifications qui seront d'ailleurs en partie contre-balançées par des programmes nouveaux recommandés, ne pourront être mises en vigueur de réduire suffisamment ses opérations pour le ajuster à la chute des inscriptions d'étudiants réguliers. Si l'Université veut maintenir le nombre d'étudiants dans ses programmes actuels, elle devra se doter de politiques flexibles en ce qui concerne les exigences des programmes et le nombre de cours qu'elle peut offrir comme matière de chaque discipline. Connaissant ces politiques et ce nombre pour les années à venir, les départements pourront recommander de nouvelles modifications appropriées à leurs programmes et planifier leurs charges d'enseignement. En l'absence de politiques de ce genre, l'Université subira de terribles tensions; les facultés et les départements se feraient la guerre pour essayer de maintenir leurs budgets, des professeurs et des membres du personnel de soutien risqueraient d'être congédiés après un court avis. Il est donc impératif que nous déterminions dès maintenant certaines de ces politiques.

La principale de ces politiques concerne le nombre de cours qui sera autorisé à chaque année. Nous utilisons ici le mot "cours" dans son sens générique; il inclut les répétitions de cours (ou sections), les séminaires, les laboratoires, les ateliers, les stages, les cliniques, les leçons. Prenant comme hypothèse que le nombre d'étudiants à plein temps passera de 3,056 en 1976-77 à 1,715 (excluant les étudiants de l'École de droit) en 1990-91, prenait aussi comme hypothèse que le rapport d'étudiants à plein temps se maintiendra à 10 étudiants à plein temps par professeur à plein temps dans les universités canadiennes pour toute la période que nous considérons, prévoyant aussi que les charges d'enseignement resteron à peu près constantes, l'Université peut prévoir qu'elle devra, sur une période de 10 ans, réduire de moitié le nombre de cours si elle offre chaque année. En terme plus précis, elle devra couper 45 pour cent de sa programmation actuelle. Cette réduction de cours de ce genre, rien n'est vraiment assés précis; nous hypothèses sur le nombre d'étudiants sont relativement fiables, mais les hypothèses concernant les charges d'enseignement et le rapport étudiants-professeurs sont beaucoup moins assurées et pourront être largement influencées par les politiques gouvernementales et les taxes d'inflations des différents postes budgétaires tels que frais de scolarité, salaires, bénéfices sociaux. A défaut de mieux, nous adopterons donc comme hypothèse de travail que le nombre de cours ou de sections de cours offert chaque année dans la programmation régulière de l'Université variera proportionnellement au nombre d'étudiants à plein temps.

Pour permettre ces ajustements tout en restant autant que possible les tensions qui pourraient en résulter, nous recommandons

1. que le nombre de cours (x) autorisé pour chaque centre universitaire et pour chaque faculté ou école soit prévu cinq ans à l'avance et communiqué aux responsables concernés;
2. que ce nombre de cours soit fixé pour l'année suivante lors de la préparation des budgets;
3. que le nombre de cours d'un centre universitaire soit basé sur les inscriptions à plein temps de l'année précédente, avec le facteur de multiplication 0,5 (ce facteur provient du rapport actuel entre le nombre de cours offerts et le nombre d'étudiants à plein temps, réduit de 50 pour cent pour tenir compte de la diminution des inscriptions d'un an à l'autre (xx)).

(x) le mot "cours" est ici pris dans son sens générique; il inclut les répétitions de cours, les séminaires, les laboratoires, les ateliers, les stages, les cliniques et les leçons.
(xx) En 1976-77, l'Université offrait 1,825 cours du système de cours à 3,056 étudiants à plein temps.

4. que le nombre de cours autorisé pour chaque faculté ou école soit établi selon une formule tenant compte de la nature des programmes d'enseignement, du nombre d'étudiants dans la faculté ou école et du nombre d'étudiants en provenance d'autres facultés ou écoles qui y inscrivent pour des cours de service, sans dépasser le nombre actuel en 1976-77.

A titre de suggestion, nous présentons une formule possible établie en unités de pondération par une discipline. Cette formule comporte une incitation à introduire des cours d'autres facultés dans les programmes et à offrir plus de cours de service aux étudiants des autres facultés.

- Maîtrise avec thèse	9
- Maîtrise avec mémoire	un des trois
- Maîtrise sans mémoire	30

- Programme spécialisé (4 ans)	72
- Spécialisation	un des quatre
- Mineur	22

- Se ane d'un programme spécialisé	20
- 2e concentration d'un bacc. spécialisé	15
- 2e majeure dans la même discipline de base	10
- 2e mineur dans la même discipline de base	6
- 2e concentration de maîtrise sans thèse	20

- ajustement: x égale 1/4 (NS)	1
--------------------------------	---

si positif

où N est le nombre d'étudiants réguliers inscrits à la faculté et x le nombre ci-dessus pour la faculté

- 35 étudiants d'autres facultés dans un cours

que cette répartition soit corrigée en tenant compte des exigences offertes d'accréditation face à par les ministères ou les associations professionnelles et qu'elle soit appliquée graduellement sur une période de 4 ans.

Pour permettre l'application d'une telle formule, le Sénat académique devra modifier les programmes d'enseignement et les règlements académiques et accorder la flexibilité nécessaire tout en respectant les objectifs de l'Université (sur recommandation du Comité des programmes, du Conseil académique et des conseils de facultés).

Il existe d'autres moyens de réduire la charge d'enseignement de l'Université, et ces moyens ne sont pas nécessairement préjudiciables à la qualité de l'éducation transmise à l'étudiant. Certains programmes sont spécialisés dès la première année, laissant peu de chance à l'étudiant de préciser son orientation, empiétant à la limite des centres universitaires du Nord de la province d'offrir au moins la première année de ces programmes, et privant les étudiants d'une formation générale que l'Université considère essentielle dans ses objectifs. Nous recommandons que tous les programmes de quatre ans d'une même faculté ou d'une école aient une première année commune avec l'étudiant prenne normalement pendant cette première année de trois (3) à six (6) crédits en option dans la discipline sur un des deux semestres de l'année 1975-76 laquelle que le Centre universitaire de Moncton donne 30 pour cent de son enseignement à des groupes de cours de service à des groupes de 1 à 5 étudiants et 182 cours de sections de 2 à des groupes de 6 à 10 étudiants (ces statistiques n'incluent pas les départements d'arts visuels et de musique où se donnent un grand nombre de leçons individuelles). Les règlements académiques et les programmes devront être modifiés de façon à éviter que des cours soient offerts à

des groupes d'étudiants aussi faibles. Le nombre moyen d'étudiants par cours ou section de cours étant actuellement de 25, les facultés devraient essayer de faire en sorte que le nombre d'étudiants en première à n'è ne soit donné à moins de 20 étudiants, qu'aucun cours de niveau deuxième année ne soit donné à moins de 15 étudiants, et que les autres cours du premier cycle ne soit donné à moins de 6 étudiants. Plusieurs cours optionnels pourraient n'être offerts que à tous les étudiants n'è être donné qu'à tous les deux ans. Cela nécessiterait probablement une modification aux règlements académiques afin qu'un cours obligatoire non couronné mais non réusé puisse être remplacé par un autre cours dans la même discipline. On devrait par ailleurs éviter toute répétition de cours, pendant une année universitaire, sauf à une seule salle de classe ou amphithéâtre n'est suffisante pour accueillir le groupe d'étudiants et sauf si la matière exige que le cours soit donné à des groupes restreints, pour ce qui concerne les grands nombres d'étudiants inscrits à un même cours, on devrait utiliser au maximum les amphithéâtres disponibles sur le campus, quant aux cours qui doivent être donnés selon une pédagogie exigeant des groupes restreints, leur nombre devrait être limité. On ne devrait pas offrir de cours presque exclusivement en troisième et quatrième année. D'ailleurs, il n'est pas toujours nécessaire que tout les cours soient partagés en groupes restreints et, dans bien des cas, une partie du cours pourrait être donnée à l'ensemble des étudiants inscrits et une partie seulement donnée à des groupes restreints. Malgré les efforts déployés les cours des dernières années pour éliminer les répétitions d'une matière sous des sigles différents, il reste encore plusieurs cours qui répètent la matière donnée dans le cours d'une autre faculté et il reste aussi des cours qui répètent en partie la matière d'un autre cours d'étudiants. Sans l'obligation de formation de l'étudiant, les cours dits "au choix" devraient être obligatoirement extérieurs au domaine de la spécialisation, du majeur et du mineur de l'étudiant. Dans le même fil d'idée, plusieurs de nos programmes auraient avantage à être moins spécialisés, des programmes plus ouverts permettraient non seulement d'atteindre et d'objectif de formation humaine, mais aussi d'atteindre l'objectif d'excellence, chaque cours étant ainsi plus condensé et plus exigeant. Nous sommes convaincus que la qualité de formation obtenue par l'étudiant pendant son séjour à l'Université ne tient pas surtout à l'émulation de cours appartenant au programme d'études qu'il a suivi, mais à la qualité des enseignants et à la qualité du contact avec le professeur. Nous ne saurions trop recommander à ce que nos professeurs, administrateurs de département et retour aux doyens s'assurent que les cours respectent les standards de qualité et que l'on a évité l'introduction de nouveaux cours aux étudiants (depuis l'introduction du nouveau système d'évaluation, il semble que les étudiants sont devenus subitement beaucoup plus intelligents).

L'Université a pour responsabilité de former le futur professionnel de telle manière que, une fois ses études régulières terminées, celui-ci puisse continuer de s'éduquer par lui-même. L'Université acquiesce de cette responsabilité en donnant à l'étudiant les bases nécessaires à la lecture des journaux spécialisés et l'ouverture d'esprit qui le feront intéresser par les nouvelles idées de la société. Une formation trop spécialisée ne peut atteindre cet objectif, car elle restreint les capacités de l'individu sur un domaine très étroit. Par contre, celui qui subit une formation plus globale pourra continuer d'évoluer et s'adapter à un monde changeant, où il sera appelé à travailler dans des domaines qui sont hors de sa spécialisation. L'Université doit donc s'assurer que ses programmes soient suffisamment généraux pour permettre à l'étudiant de posséder des connaissances de base en plusieurs domaines.

Le deuxième cycle permet des études

beaucoup plus approfondies et spécialisées dans un domaine. Malheureusement, nos programmes de maîtrise intéressent de moins en moins les étudiants. De 150 qui étaient en 1973-74, nos inscriptions au deuxième cycle ont diminué graduellement et elles étaient de 124 en 1976-77. L'Université se doit de réviser le secteur de l'activité, car une véritable université implique la recherche et les études supérieures. Pour développer simultanément ces deux aspects de son rôle, nous avons un grand nombre d'étudiants, nous avons reconnu que les programmes de maîtrise méritent l'emphase sur la thèse de recherche plutôt que sur la scolarité. Réviser nos programmes de maîtrise d'étudiants. C'est pourquoi dans le but de faciliter l'admission aux programmes du deuxième cycle, les facultés et le Sénat académique devraient réexaminer les exigences d'admission à ce niveau.

La période de récession qui s'annonce pour l'Université risque de compromettre sérieusement son effort dans la recherche. En effet, il sera difficile pour l'Université de réduire la charge d'enseignement proportionnellement aux réductions de ses inscriptions. Si l'Université n'arrive à faire cet ajustement, les tâches d'enseignement deviendront de plus en plus importantes pour les professeurs et il faudra trouver des moyens de faire appel à la recherche. L'Université doit prendre toutes les précautions pour éviter que cela n'arrive, elle se doit de protéger le professeur de la réduction de son salaire et d'enseignement trop lourdes. A cette fin, nous recommandons que l'on introduise officiellement la désignation "professeur-chercheur" pour les professeurs qui consacrent leur enseignement trop lourdes. A cette fin, nous recommandons que le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de recherche, aux professeurs ayant le potentiel, l'intérêt et l'effort nécessaires pour mener à bien des travaux de recherche. Nous recommandons que ces professeurs chercheurs bénéficient d'une réduction de leur charge d'enseignement.

Certains domaines de recherche sont éminemment prioritaires pour l'Université de Moncton: l'économie de la société académique et les études canadiennes. Nous recommandons que le Conseil de recherche introduise les programmes non soutenus par l'Université en recherche et que l'Université fasse le nécessaire pour assurer l'efficacité des travaux de recherche dans ces domaines.

Des programmes nouveaux ont été soumis récemment pour approbation auprès de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes. Deux d'entre eux sont des programmes de transfert, qui correspondront à nos objectifs. L'Université s'est donné dans ses objectifs: ce sont les programmes de trois années d'études en bio-génétique et agro-économie. Quant au premier maître de l'enseignement supérieur, ils leur permettent de sanctionner un diplôme des concentrations de cours existants déjà, et cela dans une faculté où le nombre d'étudiants inscrits aux étudiants par cours sont relativement élevés. Le cinquième de ces programmes est la maîtrise générale. Il s'agit d'un programme de recherche et de la discipline du même groupe un nombre d'étudiants relativement élevé. Pour ces divers raisons, l'Université devrait introduire les cinq programmes énumérés ci-dessus, à l'exception de l'apport à la C.E.S.P.M.

Etant donné le rôle joué par les avocats dans les institutions politiques et dans l'ensemble de la société, étant donné aussi la difficulté éprouvée par les hommes de loi pour effectuer leur travail en langue française à la suite d'études spécialisées en anglais, l'Université de Moncton se doit de mettre sur pied le plus rapidement possible une Ecole de droit. Ce faisant, elle respecte ses objectifs. Cependant, il est évident que l'Université de Moncton se doit de mettre sur pied le plus rapidement possible une Ecole de droit qui ne devienne pas une faculté de prestige et une opération trop coûteuse pour les moyens disponibles. L'Université de droit doit offrir un enseignement et une formation de qualité, tout en restant dans des limites budgétaires raisonnables.

POLITIQUES ACADEMIQUES ET PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (suite)

Plusieurs autres programmes nouveaux apparaissent dans la planification de cinq ans soumise en mai 1977 à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes. Comme nous traiterons plus loin de l'Éducation permanente, nous ne discutons pas ici des programmes proposés de certificat. On suggère l'introduction de trois programmes de transfert soit les programmes partiels en sciences des vivres, en architecture et en génie forestier. Si de tels programmes peuvent être introduits sans altérer la tâche d'enseignement de l'Université, on devrait le faire puisque ce programme appartiendrait eux aussi au "rôle d'éveilleur" que doit jouer l'Université. Tenir compte de la grande quantité d'heures de loisir dont dispose la société d'aujourd'hui, tenant compte aussi du rôle social que peut jouer un organisateur de loisirs, nous croyons que l'Université doit offrir un programme en ce domaine. Le programme devrait être axé surtout sur la formation humaine que sur les aspects techniques d'organisation de loisir. Depuis le rapport Simmons, on s'intéresse de plus en plus aux études canadiennes, et l'Université de Moncton est mieux placée que toute autre pour mener à bien les études accadiennes et elle ne devrait pas laisser ce domaine lui échapper. Nous croyons donc que l'Université devrait introduire un programme de maîtrise en études accadiennes, de type recherche, suivi peut-être d'un doctorat. Pour donner à notre Université une stature véritablement universitaire, un programme de troisième cycle devrait être introduit. Par la qualité et le nombre de ses professeurs, par le nombre d'étudiants intéressés dans sa discipline, par les travaux de recherche qui y poursuivent, le département de psychologie est sans doute le mieux placé pour entreprendre un programme de troisième cycle: le doctorat en psychologie.

Le Centre universitaire St-Louis-Mallet projette de maintenir son enseignement dans les programmes actuels. Les quatre années de baccalauréat-arts libre, des deux premières années d'administration, de sciences et d'éducation physique, les programmes terminaux de deux ans en technique de loisirs, technique des affaires, secrétariat juridique, et secrétariat médical. Le Centre universitaire suggère d'ajouter deux autres programmes terminaux: technique des garderies d'enfants et techniques médicales. Le rôle que le Centre assume, en orientant son développement de cette façon, nous paraît acceptable et le Centre apporterait une contribution très valable à l'ensemble de l'Université. Les deux nouveaux programmes suggérés de

L'ÉDUCATION PERMANENTE

L'Université de Moncton joue un rôle très important dans l'enseignement à temps partiel. Son Éducation permanente est très développée comparativement à celle de la plupart des universités canadiennes, comme en fait foi le tableau des inscriptions présenté à la Figure 18. L'Université de Moncton, qui dessert une population d'un quart de million, peut s'enorgueillir d'avoir 3 000 inscriptions à temps partiel, soit le quart de toutes les inscriptions à temps partiel dans les trois provinces Maritimes; et soit 12 inscriptions par 1 000 de population alors que la moyenne canadienne est de 9 inscriptions par 1 000 de population.

Les efforts de l'Université de Moncton dans le domaine de l'éducation permanente ont surtout porté sur le perfectionnement des enseignants. Près de la moitié des inscriptions à des cours crédités pendant la session d'hiver 1976-77 étaient celles d'étudiants recherchant un diplôme en éducation, comme le montre la Figure 18, et les enseignants forment la très grande majorité des étudiants de la session d'été (juillet-août). Deux autres domaines attirent les bons nombres d'étudiants: les arts et l'administration. Quant aux sciences, aux sciences domestiques, aux sciences infirmières et aux sciences sociales, elles regroupent habituellement moins de 10 pour cent de la clientèle de l'Éducation permanente. La Figure 20 présente les inscriptions à temps partiel pour les cours, non-crédités, et pour les cours-crédités selon la session. On constate que l'enseignement

voudrait évidemment faire l'objet d'études approfondies avant d'être soumis pour approbation.

Le Centre universitaire de Shippagan entend maintenir les programmes qu'il offre déjà ou qu'il est autorisé à offrir: la première année de plusieurs programmes de baccalauréat et des programmes de deux ans en secrétariat bilingue et en gestion des affaires. On suggère par ailleurs de réintroduire le programme de bibliothécaire et d'élargir le cadre des programmes de secrétariat. L'administration nouvelle aura peut-être d'autres priorités; il serait donc inopportun de porter un jugement sur les programmes nouveaux suggérés; cependant, il nous apparaît que le Centre universitaire de Shippagan devrait lui aussi développer des programmes de caractère technique, en particulier ceux qui coïncideraient avec le potentiel et les besoins régionaux.

La planification de cinq ans soumise à la C.E.S.P.M. suggère plusieurs autres programmes que nous ne recommandons pas dans le contexte actuel. Les majeurs en chimie-physique et en biologie-physique ne constituent certainement pas une priorité puisque les étudiants peuvent obtenir une formation similaire en utilisant les programmes actuels de majeur et de mineur en physique, en chimie et en biologie. Pour ce qui est de la biochimie et des mathématiques, nous avons déjà suggéré que ces disciplines devraient être limitées au majeur; la spécialisation en biochimie et la spécialisation en mathématiques appliquées nous paraissent hors de question. Avant d'introduire un majeur en informatique et méthodes quantitatives, il serait à propos d'attendre que le nombre d'étudiants inscrits dans les programmes de majeur actuels en administration ait atteint un certain niveau. Avec un ministère de l'Éducation qui met l'accent désormais sur une formation plus générale de ses enseignants, la maîtrise en éducation physique figurerait d'attirer trop peu d'étudiants pour justifier un programme de deuxième cycle constitué de cours; par ailleurs, la recherche en éducation physique à l'Université de Moncton étant très limitée, une maîtrise de type recherche serait irréaliste. Notre situation est la même en service social où les professeurs ne sont pas orientés vers la recherche; par ailleurs, une maîtrise faible de scolarité serait fort onéreuse. En science politique et en sociologie, le nombre moyen d'étudiants inscrits par année est très limité; il serait donc difficile de justifier des maîtrises dans ces deux disciplines.

populaire (cours non-crédités) augmente rapidement, et devient une partie importante de l'Éducation permanente. Par contre, les sessions d'été (juillet-août) diminuent d'année en année, parce que la clientèle traditionnelle pour ces sessions est constituée des enseignants et que ceux-ci, ou moins, moins intéressés à poursuivre leurs études, surtout pendant la période des vacances.

Les étudiants inscrits à des cours-crédités de l'Éducation permanente représentent un équivalent plein temps de 870 étudiants par année, soit près de 20 pour cent de l'inscription à plein temps. Il s'agit donc actuellement d'un secteur important des opérations de l'Université. Malheureusement, les prévisions pour ce secteur sont plus difficiles à établir que dans le domaine de plein temps. En effet, les inscriptions à temps partiel peuvent fluctuer considérablement sur de courtes périodes, en fonction d'un très grand nombre de facteurs. Avec les connaissances dont nous disposons, il serait hasardeux de faire des projections pour ce secteur. Il apparaît toutefois que, dans un contexte de ré-Éducation permanente régulier, l'Université devra compter de plus en plus sur l'Éducation permanente pour assurer des revenus qui lui permettront de survivre.

Nous recommandons donc que l'Éducation permanente développe son enseignement dans une diversité de domaines, touchant le recrutement et le perfectionnement en différentes professions, tout en conti-

DISCIPLINE	PROGRAMME	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1eM	2eM
Sc. politique	spécialisation		1	7	3			
	majeur		7	6	3			
	mineur conc. B.A.		1	2				
Service social	spécialisé	58	44	35	16			
	conc. B.A.		4	2	3			
Sociologie	majeur		5	3	4			
	mineur		3	3	6			
	conc. B.A.		0	0	0			

CENTRE UNIVERSITAIRE ST-LOUIS-MALLET EN 1976-77 (x)

Administration	34	20						
Arts	25	17	26	18				
Éducation physique	19							
Sciences	53	18						
Technologies	89							

(x) Statistiques officielles
FIGURE 17 (suite)

PROGRAMME	ANNÉE			
	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Administration	15			
Arts	8			
B.É.d. secondaire	4			
B.É. élémentaire	9			
Sciences	12			
Sciences sociales				
Technologies	64	30		

(x) Établi selon les statistiques officielles
FIGURE 18
INSCRIPTIONS À TEMPS PARTIEL, DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES, AUX PROVINCES MARITIMES, À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (x)

	INSCRIPTIONS				
	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
CANADA	149500	146500	153900	164800	178800
PROV. MARITIMES	9200	9300	10600	11400	12100
UNIV. DE MONCTON	2800	2900	3000	3200	3000

x Universités canadiennes, sommaire statistique. Statistique Canada, novembre 1976, tableaux 1 et 2

FIGURE 19
REPARTITION DES INSCRIPTIONS À TEMPS PARTIEL, DANS LES COURS CRÉDITÉS PENDANT LES SESSIONS D'HIVER 1976-77, À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, SELON LES DIPLOMES POSTULÉS, EN POURCENTAGE

	Baccalauréat		Total
	Majeur	Minoreur	
Administration	9.9	0.3	10.2
Arts	19.0	0.1	19.1
Éducation	40.8	6.5	47.3
Sciences	0.8	0	0.8
Sciences domestiques	1.0	0.2	1.2
Sciences infirmières	2.7	0	2.7
Sciences sociales	15.8	0	15.8
Non classés			
TOTAL	82.9	7.1	100.0

FIGURE 20
INSCRIPTIONS À TEMPS PARTIEL, À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, SELON LA SESSION, EN 1976-77 (Données approximatives)

COURS CRÉDITÉS	4700 étudiants-cours
Sessions d'hiver	500 étudiants-cours
Sessions mai-juin	3500 étudiants-cours
Sessions juillet-août	6700 étudiants-cours
TOTAL	8700 étudiants
Équivalent plein temps	
COURS NON CRÉDITÉS	2310 inscriptions

nant de décrire les besoins des enseignants, et en élargissant l'enseignement dit "populaire", spécialement celui orienté vers les besoins de groupes sociaux déterminés. L'Université possède un potentiel humain qu'elle doit mettre à la disposition de la société académique et du milieu environnant. Elle se doit de pénétrer cette société, le cours d'éducation populaire est l'un des moyens d'y parvenir.

Il nous apparaît important pour l'Université que l'éducation permanente redouble d'effort dans son marketing. Elle doit faire des enquêtes appropriées pour percevoir les besoins de la population, pour déterminer quels genres de cours répondraient à ses besoins, pour déterminer l'approche pédagogique appropriée et pour choisir le professeur non seulement en fonction de ses connaissances mais aussi en fonction de sa capacité à soutenir l'intérêt d'étudiants adultes. Au besoin, des stages d'andragogie devraient être organisés pour faciliter l'adaptation du

professeur à l'enseignement aux adultes. Par ailleurs, les techniques éprouvées en administration des affaires peuvent être utilisées pour déterminer les frais d'inscription aux différents cours et le niveau de publicité approprié à chacune des activités de l'éducation permanente. Dans ce secteur, le réseau de distribution joue un rôle excessivement important. En effet, l'étudiant adulte est beaucoup moins mobile que l'étudiant régulier. L'éducation permanente doit donc être distribuée sur l'ensemble du territoire, limitées pour garantir la rentabilité optimale de l'opération. Outre la localisation géographique de l'éducation permanente, les différents aspects de l'horaire ont aussi beaucoup d'importance (durée des cours, l'heure, le jour et la saison à laquelle il se donne). Il va sans dire que pour assurer une distribution optimale, une planification serrée s'impose pour l'ensemble de l'éducation permanente de l'Université.

On peut prévoir pour la prochaine décennie une compétition très vive entre les universités de recrutement des étudiants au plein temps (7) et temps partiel. Or, pendant les sept (7) dernières années, notre Université n'a pas fait preuve d'une grande efficacité dans le recrutement d'étudiants à plein temps, nos inscriptions allant à la baisse bien qu'elles soient encore à la hausse dans les autres institutions universitaires canadiennes. En plus d'amener son marketing dans le secteur de l'éducation permanente, l'Université de Moncton devra donc développer une stratégie visant à lui assurer sa quotité d'étudiants réguliers. Elle devrait en particulier récupérer les étudiants francophones des Maritimes qui ont tendance à s'inscrire dans des universités de langue anglaise, même pour des programmes d'étude qui sont offerts ici.

Cependant, les efforts de marketing et les stratégies de recrutement ne compensent pas les effets de la diminution drastique du taux de natalité depuis 1960. L'Université doit donc se préparer à une diminution importante de ses effectifs étudiants et prendre les dispositions à l'avance pour éviter les dispersions dans l'utilisation des ressources disponibles. Il est donc important d'établir l'avance les normes de répartition budgétaire. Depuis sa fondation, notre Université a réussi une majoration graduelle de la proportion du budget alloué aux tâches académiques comparativement à celle affectée aux services et aux fonctions administratives. Cependant, l'administration universitaire doit résister aux pressions de tous genres qui entraineraient des dépenses administratives accrues. En effet, bien qu'ils soient conscients des besoins à satisfaire dans le domaine strictement académique, les facultés et le professeur n'en continuent pas moins d'exiger des services de plus en plus évolués et rapides. Certaines pressions pourraient avoir des effets d'altération de la structure administrative de l'Université, à différents paliers depuis le bureau du Recteur jusqu'à l'administration des départements. Par ailleurs, c'est un phénomène bien connu que la bureaucratie génère par elle-même des besoins qu'elle essaie de satisfaire par son propre élargissement, créant ainsi une expansion artificielle. Les administrateurs de l'Université doivent résister à ces pressions, qui risquent d'être très fortes pendant la période de récession. Pour les aider dans cette tâche, il apparaît nécessaire que le Conseil des Gouverneurs établisse une politique de répartition budgétaire.

La Figure 21 donne la répartition des dépenses de fonctionnement du centre universitaire de Moncton pendant la dernière année pour laquelle les états financiers sont disponibles. Elle donne aussi pour fin de comparaison la même répartition pour l'ensemble des universités canadiennes. Il est évident que l'Université de Moncton est bien de faire sa quote-part en recherche, n'attirant comme subventions que 1,5 pour cent de son budget de fonctionnement, comparativement à 11,1 pour cent dans l'ensemble des universités canadiennes. Le lecteur retiendra que cela affecte les proportions allouées par l'Université de Moncton à ses dépenses ordinaires. Pour permettre une meilleure évaluation, le lecteur tournez à la Figure 22 la répartition des dépenses ordinaires seulement, avec encore les données similaires pour l'ensemble des universités canadiennes. On constate que la répartition des dépenses ordinaires du centre universitaire de Moncton est très voisine de celle de l'ensemble des universités canadiennes, 62,4 de son budget ordinaire est alloué à l'enseignement et à la recherche non subventionnée, comparativement à 63,4 pour cent; 11,8 pour cent est alloué aux services para-académiques (bibliothèque, audio-visuel et services aux étudiants), comparativement à 11,8 pour cent dans le système universitaire canadien; et 26,0 pour cent est alloué aux services administratifs, comparativement à 24,8 pour cent au niveau national. Il est probable que nos dépenses dans l'entretien des installations pourraient être légèrement réduites. Par contre, les dépenses en informatique risquent d'augmenter. Mais de façon générale, l'Université semble avoir atteint un équilibre dans cette répartition budgé-

taire, également très voisine de celui qu'on trouve dans l'ensemble des universités canadiennes. Il apparaît donc approprié que l'Université affecte approximativement 60 pour cent de son budget pour dépenses ordinaires à l'enseignement et à la recherche non subventionnée, et 25 pour cent aux services para-académiques, et 25 pour cent aux services administratifs et services administratifs. L'Université ayant pour fonction l'enseignement et la recherche, elle doit éviter de s'allourdir dans les services et les fonctions administratives; s'il devait y avoir des variations dans la répartition recommandée, ces variations devraient être en faveur de l'enseignement et la recherche.

Ce principe est aussi applicable à l'intérieur des structures académiques. Les facultés doivent éviter de s'allourdir dans des tâches non-essentielles. Les variations afférentes à la proportion professeurs-permeable de soutien devraient être en faveur du personnel d'enseignement et de recherche, et non en faveur du personnel secrétaire et technique. Les professeurs de recherche et d'enseignement ont en plus de leur temps aux tâches semi-administratives (travaux d'administration dans le département ou la faculté, participation à des comités) et à leurs tâches qui ne sont pas essentiellement l'enseignement et la recherche. Cela peut impliquer des changements dans les habitudes et une diminution importante du nombre d'heures alloué au travail de comité. Entre autres, on devrait éliminer les échanges de lettres à l'intérieur de l'Université, sauf lorsqu'il s'agit de correspondance essentielle. Un très grand nombre de lettres sont composées et photographiées sans nécessité, dans bien des cas, elles pourraient être avantageusement remplacées par un court appel téléphonique, ou par une note approuvée et envoyée par l'utilisation d'un formulaire. Pour fin d'économie, certaines tâches d'administration académique pourraient avantage à être centralisées. À titre d'exemple, l'administration des étudiants satisfait à toutes les exigences pourrait être finalisée au Bureau du Régistrare, sans que les facultés aient à faire une vérification de la validité des données des vérifications faites actuellement par les doyens lors de la préparation des bulletins et des relevés annuels des étudiants. Ce processus pourrait être effectué de façon plus efficace par le Bureau du Régistrare.

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes détermine elle-même les subventions accordées à chacune des trois institutions de l'Université de Moncton. La récente planification triennale de la C.E.S.P.M. (x) semble indiquer que la Commission maintiendra cette procédure. Il est possible toutefois que nous devrions développer, laissant à l'Université le soin de partager les subventions entre les trois centres universitaires.

La répartition d'une subvention globale entraînerait sans doute des tensions, et même peut-être des rivalités, entre les trois centres. Il importerait donc d'établir une procédure en établissant des règles précises de répartition. Parmi les critères dont on devrait tenir compte en faisant ce partage, devraient figurer le nombre d'étudiants inscrits, les programmes d'enseignement et le niveau d'enseignement. Le budget alloué aux centres universitaires de Shippagan et St-Louis-Michel devra être proportionné à leur développement et deservir selon leur vocation propre les régions où ils se trouvent et le budget accordé à l'Université de Moncton devrait permettre la réalisation des objectifs de l'Université.

La répartition du budget à l'intérieur d'un centre universitaire devrait respecter la proportion recommandée précédemment, 60 pour cent à l'enseignement et à la recherche, 12 pour cent aux services para-académiques et 25 pour cent aux frais d'administration et aux services administratifs.

(x) En vue d'inscription, planification triennale au niveau de la région non seulement supérieur dans les provinces Maritimes, C.E.S.P.M. avril 1977, p. 13, 40 et 64.

FIGURE 21

REPARTITION EN POURCENTAGE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON ET DE L'ENSEMBLE DES UNIVERSITES CANADIENNES

	Centre universitaire de Moncton 1975-76 x	Universités canadiennes 1974-75 xx
Enseignement et recherche non subventionnée	56,6(1)	51,1
Bibliothèque	6,0(2)	6,1
Services audio-visuels	0,9	0,7
Informatique	1,7	2,7
Administration et services généraux	7,9(3)	6,5
Entretiens des installations	13,9	10,4
Services aux étudiants et à la communauté	3,6(4)	3,2
SOUS-TOTAL	90,1	80,8
Entreprises auxiliaires	8,4	8,3
Recherche subventionnée	1,5	11,1
TOTAL	100,0	100,0

(1) États financiers, Université de Moncton, LeBlanc et Doiron, C.A., 30 juin 1976, p. 31. L'item "autres dépenses" est réparti selon son utilisation.

xx Universités canadiennes, sommaire statistique, Statistique Canada, novembre 1976, tableau 15, p. 112.

- (1) Les facultés, l'éducation permanente et le Conseil de recherche
- (2) La Bibliothèque et le Centre d'études Acadiciennes
- (3) Administration générale, C.E.P.S.M., intérêts et amortissement
- (4) Vie étudiante, Affaires extérieures et services à la communauté.

FIGURE 22

REPARTITION EN POURCENTAGE DES DEPENSES ORDINAIRES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON ET DE L'ENSEMBLE DES UNIVERSITES CANADIENNES

	Centre universitaire de Moncton 1975-76	Universités canadiennes 1974-75
Enseignement et recherche non subventionnée	62,4	63,4
Bibliothèque	6,6	6,6
Services audio-visuels	1,0	0,9
Informatique	1,9	3,3
Administration et services généraux	8,7	8,1
Entretiens des installations	15,4	11,4
Services aux étudiants et à la communauté	4,0	4,0
TOTAL	100,0	100,0

x Selon les données de la Figure 21.

LE BUDGET ET LES STRUCTURES (suite)

Toujours dans le but de fixer à l'avance les règles du jeu afin d'éviter des tensions inévitables, il paraît opportun de préciser davantage la politique de répartition du budget affecté aux affaires académiques, à l'intérieur de la politique universitaire. Certains postes budgétaires ne peuvent être déterminés qu'en tenant compte des besoins réels et quantifiables; il en va ainsi du matériel de laboratoire, des équipements, des techniciens et des étudiants engagés à temps partiel pour des travaux de démonstration. Les autres postes budgétaires sont liés directement au nombre de professeurs à plein temps dans un département. C'est donc ce nombre qu'il importe de déterminer comme critère de base à la répartition budgétaire des enseignements régularisés. Ainsi, la première opération de la répartition de budget consistera à déterminer le nombre de professeurs à plein temps dans chaque centre universitaire, en tenant compte du budget qui lui est alloué et de la répartition générale recommandée ci-dessus.

Au Centre universitaire de Moncton, nous recommandons qu'il y ait une politique de répartition de professeurs à plein temps entre les facultés ou écoles. Une politique possible est la suivante: après avoir soustrait du nombre total de professeurs à plein temps le nombre de professeurs équivalents à plein temps correspondant aux réductions de charge d'enseignement pour recherche et

travaux administratifs, que l'on fasse la répartition entre les facultés proportionnellement au nombre de cours autorisés pour chaque faculté, que l'on ajoute ensuite à chaque faculté le nombre de professeurs correspondant aux diminutions de charge d'enseignement autorisées. Les conseils de faculté et les conseils des études (ou l'équivalent) à Edmundston et Shippagan devraient ensuite suggérer les politiques de répartition entre départements.

En prévision de la diminution prochaine des effectifs des facultés savantes, devraient être adoptées, concernant l'embauche de nouveaux professeurs:

-Seuls les candidats détenant toutes les qualifications requises sont embauchés comme professeurs réguliers.

-Si l'université se voit forcée de combler un poste et qu'aucun candidat ne détient toutes les qualifications requises, le meilleur candidat est retenu de façon temporaire seulement. Les conditions lui permettant d'accéder au statut de professeur régulier peuvent alors être précisées, sans toutefois constituer une promesse de la part de l'Université.

Sur le plan des structures, des économies sont réalisables par certains regroupements

et par la mise en place d'activités de co-ordination à la politique actuelle de l'Université acceptée que quatre (4) professeurs dans une même discipline peuvent constituer un département. Par ailleurs, chacun des départements entraîne des fonctions administratives et semi-administratives, telles que la direction du département et différents comités. Ces tâches administratives ne sont pas proportionnelles au nombre de professeurs d'un département, mais sont plutôt liées à la structure. L'Université réaliserait donc des économies, surtout dans l'utilisation de ses professeurs, en réduisant le nombre de ses départements. Nous recommandons donc que la politique soit modifiée et que le nombre de professeurs pour constituer un département soit de sept (7). Outre les économies d'échelle, cette nouvelle politique favoriserait le décloisonnement entre quelques disciplines connexes.

Pour les mêmes raisons, nous recommandons à l'Université d'examiner la possibilité de grouper certains unités actuelles d'enseignement. Parmi les regroupements possibles, on peut énumérer à titre d'exemple: le Département d'anglais et celui de langues et traduction, la philosophie et les sciences religieuses, les trois départements de beaux arts, la sociologie et la science politique. Les écoles des sciences infirmières et des sciences domestiques pourraient se rattacher à une Faculté, ce qui permettrait par ailleurs de

redéfinir le terme "école" dans l'Université de Moncton et l'attribution de ce statut à certains départements comme le service social et le génie.

Un a constaté précédemment que l'Université participait peu à l'effort de recherche universitaire, les subventions de recherche s'élevant à 1,5 pour cent de son budget de fonctionnement comparativement à 11,1 pour cent dans l'ensemble des universités canadiennes. Par sa définition et ses objectifs, l'Université de Moncton place la recherche comme l'une de ses fonctions principales. Le Conseil de recherche a certes constaté que l'amélioration d'un climat favorable aux travaux de recherche sur le campus de Moncton. Cependant, les réalisations ne peuvent pas être réalisées de façon satisfaisante si l'Université doit redoubler d'efforts pour atteindre réellement son objectif. Par ailleurs, l'Université offre plusieurs programmes de niveau deuxième cycle et se prépare à offrir un programme de troisième cycle sans qu'il y ait un organisme dont la tâche principale soit de coordonner les études supérieures. Nous croyons que la création d'une Faculté des études supérieures apporterait une contribution utile sur ces deux plans. Nous recommandons à l'Université d'entreprendre des démarches administratives nécessaires en vue de remplacer l'actuel Conseil de recherche par une Faculté des études supérieures.

RECOMMANDATIONS ET PRINCIPALES SUGGESTIONS

1. Nous recommandons que l'Université établisse une planification académique à long terme et que cette planification tienne compte du nombre prévisible d'étudiants.
2. Nous recommandons que l'Université adopte des politiques flexibles qui permettraient de s'adapter à des diminutions importantes dans ses revenus de fonctionnement.
3. Nous recommandons que l'Université de Moncton se définisse comme l'Université des francophones des provinces Maritimes. En tant qu'Université, qu'elle soit une institution vouée au développement et à la transmission du savoir par le regroupement d'étudiants et de professeurs ayant pour objectif le développement et le perfectionnement des valeurs humaines et professionnelles. En tant qu'Université localisée dans un contexte social et économique, que l'Université de Moncton soit l'institution de haut savoir des Acadiens de l'est du Canada.
4. Nous recommandons que l'Université de Moncton ait comme objectif essentiel de conserver, développer et promouvoir l'enseignement et la recherche les connaissances et les valeurs humaines. Qu'elle ait comme objectifs particuliers de former les cadres, les scientifiques, les artistes et les penseurs dont la société acadienne a besoin et de contribuer au développement de cette société et au plan social, scientifique, technologique, économique et culturel.
5. Nous recommandons que, dans la poursuite de ses objectifs, l'Université
 - favorise chez l'étudiant l'acquisition d'une formation générale de base en réduisant celui-ci à penser et à s'exprimer d'une façon personnelle avec maturité et clarté;
 - vise, tout en formant des spécialistes, à former des intelligences et des volontés capables d'assumer des spécialités sans être par elles dépassés, des intelligences capables d'adapter leurs spécialités aux besoins du milieu dans un monde en perpétuel changement;
 - favorise un sens d'évolution pour les Acadiens et soit à l'affût de tout ce qui est apte à favoriser la découverte de la vie et le développement des ressources humaines pour en faire profiter cette société;
 - provoque chez l'étudiant le désir et

la capacité d'analyser les problèmes de la société acadienne et de préparer à proposer des solutions valables aux problèmes économiques, sociologiques et technologiques.

- veuille à maintenir des standards élevés chez les professeurs et chez les étudiants, pour que ceux-ci reçoivent une formation de haute qualité.

- porte une attention particulière au développement des études du deuxième cycle et intensifie de façon prioritaire son effort dans le domaine de la recherche

- diversifie son enseignement dans autant de domaines que possible, assurant une "déviation" en dehors des programmes partiels ou des cours d'initiation dans les domaines où elle ne peut se permettre un programme complet intensif son enseignement d'Éducation permanente

6. Nous recommandons que l'Université adopte comme stratégie de viser à la qualité sans poursuivre l'illégitime. Qu'elle intensifie son effort de recrutement, tout en maintenant les standards élevés et qu'elle revise ses procédures de recrutement et d'attribution de bourses.
7. Nous recommandons que l'Université adopte comme critères d'embauche de tout nouveau professeur régulier le doctorat complété dans la discipline d'enseignement ou la maîtrise avec expérience professionnelle pertinente, que l'Université exige en outre de hautes qualités professionnelles et humaines telles que: l'habileté de communication, la concentration à l'enseignement et à la recherche, la socialité, sens de la gratuité, inclination éprouvée pour tout ce qui regarde la vie intellectuelle, la recherche, l'avancement et la transmission de la connaissance. Que l'Université et ses diverses composantes maintiennent un climat favorable à l'épanouissement de ces qualités.
8. Nous recommandons que, en vue de maintenir des standards élevés dans son enseignement, l'Université soit exigeante dans ses conditions d'admission et de passage pour les étudiants.

9. Nous recommandons que l'Université porte une attention particulière à la formation des futurs enseignants. Que les programmes visent à former des enseignants compétents sur le plan pédagogique. Parmi les regroupements possibles, on peut énumérer à titre d'exemple: le Département d'anglais et celui de langues et traduction, la philosophie et les sciences religieuses, les trois départements de beaux arts, la sociologie et la science politique. Les écoles des sciences infirmières et des sciences domestiques pourraient se rattacher à une Faculté, ce qui permettrait par ailleurs de
10. Nous recommandons que l'Université intensifie ses services au milieu par sa présence plus intense, grâce entre autres à l'ouverture de la bibliothèque, aux installations sportives et à la Librairie Académique.
11. Nous recommandons de remplacer le programme spécialisé en art dramatique par un programme de mineur et de développer l'aspect cours de service dans cette discipline.
12. Nous recommandons que l'éducation commerciale, l'éducation des arts industriels, l'éducation industrielle et l'éducation spéciale soient maintenues comme des concentrations à l'intérieur du baccalauréat spécialisé en éducation, au lieu de constituer éventuellement des disciplines offrant un programme spécialisé.
13. Nous recommandons que les programmes de maîtrise en éducation soient réorganisés de façon à comporter un tronçonnage de cours et de concentrations en enseignement (administration scolaire, enseignement, orientation, éducation spéciale, enseignement par correspondance) et des concentrations de type professionnel et les concentrations de type recherche (en tenant compte des recommandations 17 et 18).
14. Nous recommandons que le Sénat révisé les normes des programmes de spécialisation de façon à réduire le nombre de crédits exigés dans la discipline de la

- spécialité et à augmenter le nombre de crédits exigés dans les disciplines connexes.
15. Nous recommandons au Sénat académique de s'assurer que les programmes spécialisés procurent à l'étudiant une formation générale suffisante et les connaissances de base qui lui permettent de travailler par la suite. Que le Sénat établisse des normes concernant la structure des programmes spécialisés, fixant en particulier le maximum de crédits d'une même discipline et fixant le minimum de crédits exigés en formation de base et formation générale, tout en tenant compte des exigences officielles d'accréditation.
16. Nous recommandons que le Sénat établisse des critères pour qu'un programme puisse avoir l'appellation "spécialisée".
17. Nous recommandons que la scolarité de la maîtrise de type recherche soit d'un minimum de 9 crédits et que le Sénat en fixe le maximum.
18. Nous recommandons que les maîtrises avec mémoire et maîtrises sans mémoire soient d'au moins cinq années de disciplines ou concentrations qui attirent un nombre suffisant d'étudiants au niveau deuxième cycle.
19. Nous recommandons que le nombre de cours autorisés pour chaque centre universitaire et pour chaque faculté ou école soit prévu cinq années à l'avance et communiqué aux responsables concernés; que ce nombre de cours soit fixé pour l'année suivante lors de la préparation des budgets; que le nombre de cours d'un centre universitaire soit basé sur les inscriptions à plein temps et sur les inscriptions à temps partiel, avec un facteur de multiplication 0,5; que le nombre de cours autorisés pour chaque faculté ou école soit établi selon une formule tenant compte de la nature des programmes d'enseignement, du nombre d'étudiants dans la faculté ou école et du nombre d'étudiants en progression à plein temps; que les étudiants s'y inscrivent pour des cours de service, sans dépasser le nombre actuel (en 1976-77).

RECOMMANDATIONS ET PRINCIPALES SUGGESTIONS (suite)

- Nous suggérons que le nombre de cours autorisé pour chaque faculté ou école soit établi en faisant la répartition du nombre autorisé pour le Centre universitaire de Moncton selon la formule suivante établie en union de pondération pour une discipline:
- | | |
|--|------------------|
| - Maîtrise avec thèse | 9 |
| - Maîtrise avec mémoire | 21 |
| - Maîtrise sans mémoire | 30 |
| | |
| - Programme spécialisé (4 ans) | 72 |
| - Spécialisation | 54 |
| - Majeur | 34 |
| - Mineur | 22 |
| | |
| - 5e année d'un programme spécialisé | 20 |
| - 6e concentration d'un bacc. spécialisé | 15 |
| - 2e majeure dans la même discipline de base | 6 |
| - 2e mineur dans la même discipline de base | 6 |
| - 2e concentration de maîtrise sans thèse | 20 |
| | |
| - ajustement: x égale 1/4 (N-5) | x , si positif |
- où N est le nombre d'étudiants réguliers inscrits à la faculté ou école et 5 est la somme des unités ci-dessus pour la faculté ou école
- 35 étudiants d'autres facultés dans un cours 3
- que cette répartition soit corrigée en tenant compte des exigences officielles d'accréditation fixées par les ministères ou les associations professionnelles et qu'elle soit appliquée graduellement sur une période de 4 ans.
21. Nous recommandons que le Sénat académique modifie les programmes d'enseignement et les règlements académiques pour accorder la flexibilité nécessaire à l'application de la recommandation précédente, tout en respectant les objectifs de l'Université.
22. Nous recommandons que tous les programmes de quatre ans ou d'une même faculté ou d'une école aient une première année commune et que l'étudiant prenne normalement pendant cette première année de trois (3) à six (6) crédits en option dans la discipline vers laquelle il s'orienté.
23. Nous suggérons, suite à révision périodique, le nombre minimum suivant pour qu'un cours soit offert:
- 20 étudiants pour un cours de niveau ordinaire année
 - 15 étudiants pour un cours de niveau deuxième année
 - 8 étudiants pour tout autre cours du niveau premier cycle et nous recommandons que les programmes et les règlements académiques soient modifiés pour rendre cette politique applicable.
24. Nous recommandons que les exigences d'admission aux programmes de maîtrise soient réexaminées dans le but de faciliter l'admission à ces programmes.
25. Nous recommandons que l'Université introduise officiellement la désignation "professeur-chercheur" et que cette désignation soit accordée par les autorités de l'Université, sur recommandation du Conseil de recherche (ou d'un organisme similaire) aux professeurs ayant le potentiel, l'intérêt et l'efficacité de fonctionnement nécessaire pour mener à bien des travaux de recherche. Que ces professeurs-chercheurs bénéficient d'une réduction de leur charge d'enseignement. Que l'on établisse et révisé périodiquement les priorités de l'Université en recherche et que l'Université fasse le nécessaire pour assurer l'efficacité des travaux de recherche dans les domaines prioritaires.
26. Nous recommandons l'introduction des programmes actuellement soumis à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes:
- le programme partiel en bio-agronomie
 - le programme partiel en agro-économie
 - le majeure en marketing
 - le majeure en finance
 - la maîtrise en génie
27. Nous recommandons que l'Université introduise sérieusement la possibilité d'introduire les programmes suivants:
- un programme partiel en sciences des vivres
 - un programme partiel en architecture
 - un programme partiel en génie forestier
 - un programme de baccalauréat en loisirs
 - une maîtrise en études acadiennes de type recherche et ultérieurement un doctorat
 - un programme de doctorat en psychologie
28. Nous recommandons que l'Université considère la possibilité d'introduire au Centre universitaire Saint-Louis-Mallet un programme de technique des garderies d'enfants et un programme de techniques médicales.
29. Nous recommandons que l'Université considère la possibilité d'élargir le cadre des programmes de secrétariat au Centre universitaire de Shippagan et de développer certains programmes de caractère technique, en particulier ceux qui coïncideraient avec le potentiel et les besoins régionaux.
30. Nous recommandons que, dans les circonstances actuelles, les programmes ci-dessous indiqués dans la planification de cinq ans soumise à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes ne soient pas introduits:
- le majeure en chimie-physique
 - le majeure en biologie-physique
 - la spécialisation en biochimie
 - la spécialisation en mathématiques appliquées
 - le majeure en informatique et méthodes quantitatives
 - la maîtrise en éducation physique
 - la maîtrise en service social
 - la maîtrise en science politique
 - la maîtrise en sociologie
31. Nous recommandons que l'Éducation permanente développe son enseignement dans une diversité de domaines, touchant le recyclage et le perfectionnement en différentes professions, tout en continuant de desservir les besoins des enseignants, et en élargissant l'enseignement dit "populaire", spécialement celui orienté vers les besoins de groupes sociaux déterminés.
- Que l'Éducation permanente redouble d'effort dans son marketing par des enquêtes appropriées pour percevoir les besoins de la population et pour déterminer l'approche pédagogique et le professeur appropriés, par une politique des frais d'inscription basée sur les méthodes commerciales, par le choix d'un réseau de distribution et d'un horaire le plus approprié possible et par une publicité adéquate.
32. Nous suggérons que l'Éducation permanente organise des stages d'andragogie pour faciliter l'adaptation du professeur à l'enseignement aux adultes.
33. Nous suggérons que l'Université établisse une politique de répartition budgétaire.
- Qu'étré affecte approximativement 63 pour cent de son budget pour dépenses ordinaires à l'enseignement et la recherche non-subsventionnée. 12 pour cent aux services para-académiques (bibliothèque, audiovisuel et services aux étudiants), 25 pour cent aux frais d'administration et services administratifs. Que des variations dans la répartition recommandée, s'il y en a, soient en faveur de l'enseignement et la recherche.
34. Nous recommandons que les facultés, écoles et départements évitent de s'alourdir dans des tâches qui ne sont pas strictement l'enseignement et la recherche. Que 10 pour cent seulement du temps du professeur puisse être alloué à des tâches autres que l'enseignement proprement dit et la recherche.
35. Nous recommandons que le Centre universitaire de Moncton adopte des critères pour répartir le nombre de professeurs à plein temps entre les facultés et écoles.
36. Nous recommandons aux conseils de faculté et aux conseils des études (ou l'équivalent) à Edmondston et Shippagan d'établir des politiques de répartition du nombre de professeurs entre départements.
37. Nous recommandons que l'Université adopte les politiques suivantes quant à l'embauche de nouveaux professeurs.
- Seuls les candidats détenant toutes les qualifications requises sont embauchés comme professeurs réguliers
 - Si l'Université se voit forcée de combler un poste et qu'aucun candidat détenant toutes les qualifications requises, le meilleur candidat est retenu de façon temporaire seulement.
38. Nous recommandons que le nombre minimum de professeurs pour constituer un département soit de sept (7).
39. Nous recommandons d'examiner la possibilité de regrouper certains unités d'enseignement.
40. Nous recommandons d'entreprendre des maintiens les études nécessaires en vue de remplacer l'actuel Conseil de recherche par une Faculté des études supérieures.

Avis aux lecteurs

Le présent cahier est une publication spéciale du document présenté par le Comité des programmes au Sénat académique de l'Université de Moncton à sa réunion des 7 et 8 novembre 1977. Le lecteur est prié de noter que le document est reproduit en entier sauf les pages 1 à 4 (table des matières, liste des figures) ainsi que les figures 12 et 13, qui n'ont pu être incluses en raison d'un man-

que d'espace. Ces deux figures, contenues dans le document original émanant de l'Université canadienne, sommaire statistique, Statistiques Canada, novembre 1976. Elles étaient données à titre indicatif seulement et décrivaient la répartition des inscriptions selon les domaines d'études dans les universités canadiennes.

Service de l'Information
Centre universitaire de Moncton
Le 16 novembre 1977